



Schéma de développement commercial de l'Ain

**Approuvé par
l'Observatoire Départemental
d'Équipement Commercial
le 17 mai 2004**

SOMMAIRE

<u>INTRODUCTION</u>	page 1
<u>PREMIERE PARTIE : UN CADRE DE REFERENCE DEPARTEMENTAL</u>	page 3
I. <u>Diagnostic départemental</u>	page 3
1.1. Démographie	page 3
1.2. Environnement économique	page 5
1.3. Infrastructures	page 11
1.4. Activités commerciales	page 15
a) dépenses des ménages : volume et flux	page 15
b) offre commerciale :	page 18
• répartition spatiale de l'offre	page 18
• commerces de plus de 300 m ²	page 23
• commerces de moins de 400 m ²	page 26
• marchés	page 29
• stations-service	page 31
• hôtels	page 32
• cinémas	page 33
II. <u>Analyse prospective de l'évolution du commerce et de l'artisanat à l'horizon 2010</u>	page 34
2.1. Méthodologie	page 34
2.2. Evolution de la démographie	page 35
2.3. Evolution des dépenses	page 36
III. <u>Orientations départementales en matière de développement commercial</u>	page 42
IV. <u>Synthèse départementale</u>	page 43
<u>DEUXIEME PARTIE : ETUDE SPECIFIQUE A CHAQUE SECTEUR</u>	page 45
I. <u>Méthodologie</u>	page 45
II. <u>Diagnostic, prospective et orientations sur chaque secteur</u>	page 46
2.1. Bas-Bugey	page 47
2.2. Bresse – Val-de-Saône	page 49
2.3. Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain	page 51
2.4. Dombes	page 53
2.5. Pays de Gex	page 55
2.6. Pays du Haut-Bugey	page 57
2.7. Secteur de Bourg-en-Bresse	page 59
2.8. Val-de-Saône – Dombes	page 61
2.9. Secteur de Bellegarde-sur-Valserine	page 63
2.10. Secteur plateau d'Hauteville et Valromey	page 65
<u>CONCLUSION</u>	page 67

INTRODUCTION

LE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL : CONTEXTE ET DEFINITION

La loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973, modifiée par la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce, vise à mieux maîtriser l'expansion de la grande distribution tout en recherchant un meilleur équilibre entre toutes les formes de commerces, en vue d'une meilleure satisfaction des besoins des consommateurs.

Pour atteindre ces objectifs, le législateur a créé des commissions départementales d'équipement commercial (CDEC) qui statuent sur les demandes d'ouvertures de grandes surfaces dans le respect de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement et de la qualité de l'urbanisme, afin de contribuer au maintien des activités dans les zones rurales et de montagne ainsi qu'au rééquilibrage des agglomérations par le développement des activités en centre-ville et dans les zones de redynamisation urbaine.

Il a, par ailleurs, prévu l'instauration des schémas de développement commercial (SDC), dont les modalités d'élaboration et de publicité ont été définies par le décret n° 2002-1369 du 20 novembre 2002.

Le schéma de développement commercial est un document qui rassemble les informations disponibles sur l'activité commerciale et son environnement économique. Il comporte une analyse prospective qui indique les orientations en matière de développement commercial et les secteurs d'activités commerciales à privilégier.

Elaboré et approuvé par l'observatoire départemental d'équipement commercial (ODEC), il doit respecter les orientations définies à l'article L 720-1 du code du commerce à savoir :

- respect de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement, de la qualité de l'urbanisme,
- contribution à la modernisation des équipements commerciaux, à leur adaptation, à l'évolution des modes de consommation et des techniques de commercialisation, au confort d'achat du consommateur et à l'amélioration des conditions de travail des salariés.

Il doit être compatible avec les schémas de cohérence territoriale (SCOT), les schémas de secteurs (art L 122-1 du code de l'urbanisme) ainsi qu'avec les schémas de développement commercial des départements voisins. Il appartient au préfet du département de s'assurer de cette compatibilité. Dans ce but, les services préfectoraux ont participé aux réunions des ODEC des départements voisins.

En outre, les décisions des CDEC doivent se référer aux travaux de l'observatoire départemental d'équipement commercial et notamment au schéma de développement commercial.

Ce schéma ne présente aucun caractère normatif mais il a pour but d'éclairer la décision des instances élues, administratives et consulaires.

LE DISPOSITIF D'ELABORATION

L'observatoire d'équipement commercial du département de l'Ain, réuni le 31 mars 2003, a décidé d'élaborer un schéma de développement commercial dont le périmètre correspond au département de l'Ain et d'étudier plus finement quatre secteurs à enjeux qui sont : le Pays de Gex, l'agglomération burgienne, le secteur du schéma directeur Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain et le Bugey.

Dans le but d'impulser les travaux, a été mis en place un comité de pilotage départemental constitué de :

- représentants des élus : maires et conseillers généraux,
- représentants des activités commerciales et artisanales,
- représentants de la chambre de commerce et d'industrie et de la chambre de métiers,
- personnalités qualifiées dont un consommateur,
- représentants des administrations.

Ce comité de pilotage s'est réuni une fois par mois afin de tenir les délais de réalisation du schéma de développement commercial, ce dernier devant être approuvé avant le 23 mai 2004.

Lors de sa réunion du 17 décembre 2003, l'ODEC a validé les travaux du comité de pilotage concernant le diagnostic de l'activité commerciale au sein du département de l'Ain et défini une série d'orientations en matière de développement commercial.

Ce travail a ensuite été complété au cours du premier trimestre 2004 par une série d'études et d'orientations plus fines sur 10 secteurs du département correspondant pour 8 d'entre eux aux périmètres des SCOT.

Ainsi, c'est au terme de 14 mois d'une fructueuse collaboration entre élus locaux, acteurs socio-économiques et représentants des services de l'Etat que le schéma de développement commercial a été approuvé le 17 mai 2004 par l'observatoire départemental d'équipement commercial.



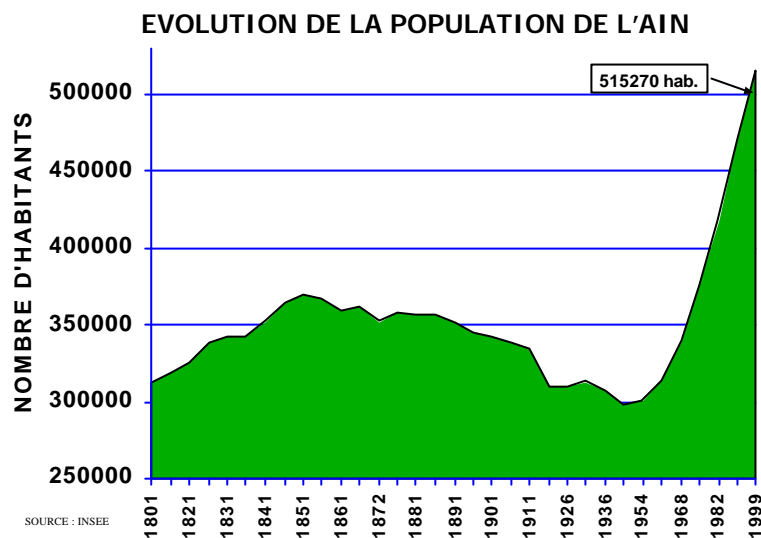
PREMIERE PARTIE : UN CADRE DE REFERENCE DEPARTEMENTAL

I. DIAGNOSTIC DEPARTEMENTAL

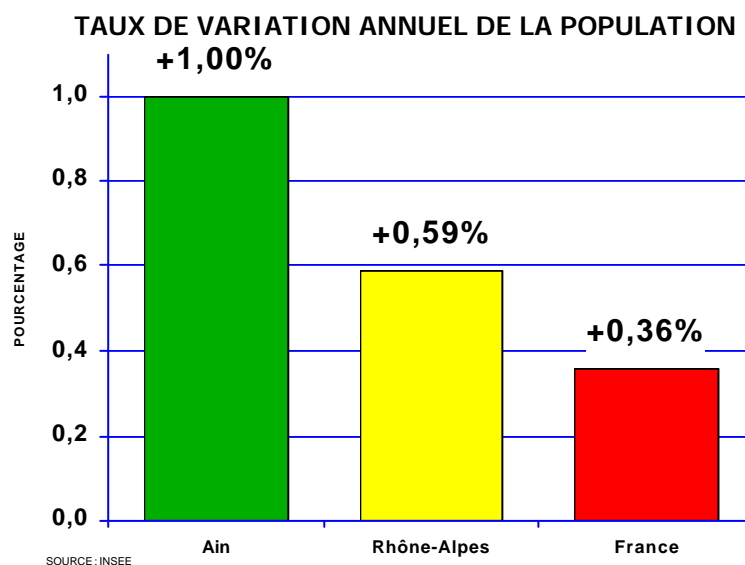
1.1 Démographie : une forte croissance démographique

D'une superficie de 5 762 km² et découpé en 4 arrondissements, 43 cantons et 419 communes, le département de l'Ain comptait au recensement de mars 1999, 515 270 habitants soit environ 44 250 personnes de plus qu'en 1990.

Depuis les années soixante, le département de l'Ain connaît une forte croissance démographique.

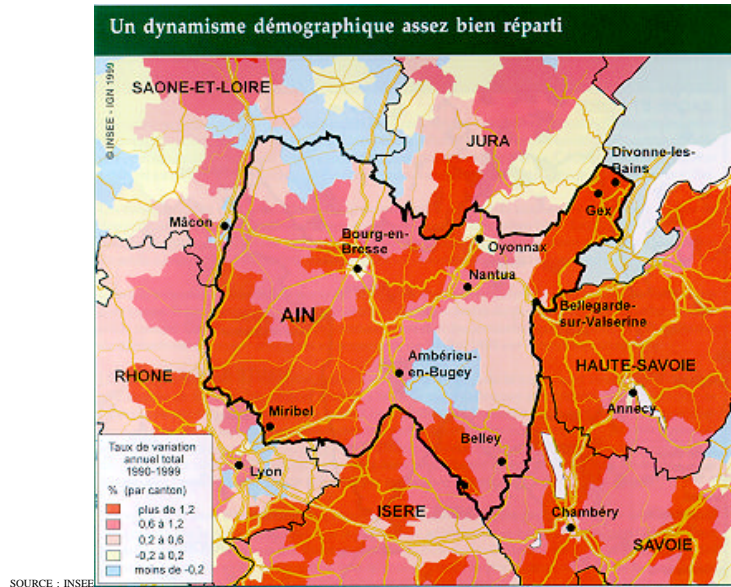


Depuis environ 10 ans, la population a ainsi augmenté en moyenne de + 1 % par an ; un rythme nettement supérieur à celui de la région Rhône-Alpes (+ 0,6 %) ou à celui de la France (+ 0,4 %).



La bonne santé économique, la proximité d'agglomérations importantes (Lyon, Villefranche-sur-Saône, Mâcon, Genève...), l'existence de nombreuses voies de communication (210 km d'autoroute, 362 km de route nationale et 4090 km de route départementale) et la qualité de vie dans le département de l'Ain, ont certainement contribué à cet essor démographique.

Cette croissance démographique est en particulier sensible dans le Sud Ouest du département notamment dans les secteurs du Val de Saône, de la Dombes et de la Côtière – Plaine de l'Ain mais également dans le Pays de Gex, zone géographique située à l'Est du département de l'Ain à proximité de Genève.

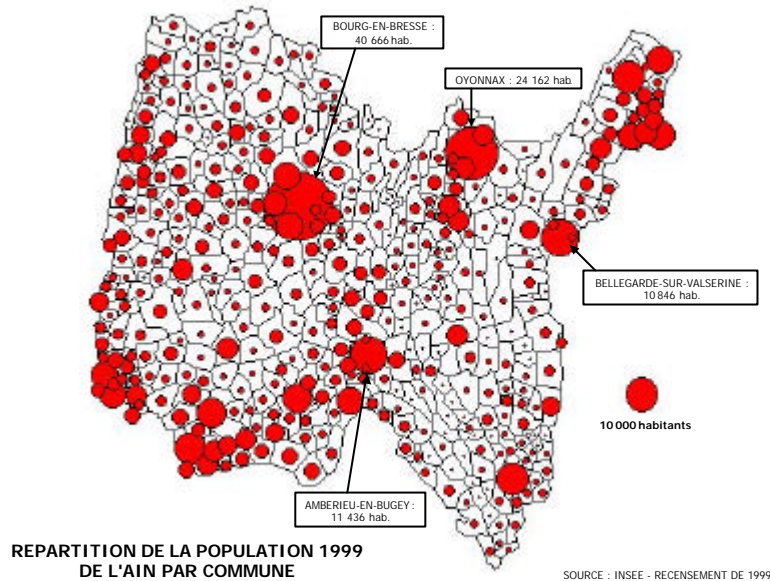


Selon l'INSEE, en 1999, 206 143 habitants (soit environ 40 % de la population) résidaient dans les 334 communes rurales du département de l'Ain et 309 127 habitants (soit près de 60 % de la population) demeuraient dans les 85 communes urbaines du département de l'Ain.

TAILLE DE LA COMMUNE	NOMBRE DE COMMUNES	POPULATION		EVOLUTION
		1990	1999	1990-1999
Moins de 50 habitants	3	107	97	- 9,35 %
De 50 à 99 habitants	19	1 313	1 429	8,83 %
De 100 à 199 habitants	49	6 198	6 699	8,08 %
De 200 à 499 habitants	104	32 168	35 645	10,81 %
De 500 à 999 habitants	117	75 973	84 789	11,60 %
De 1 000 à 1 999 habitants	69	83 762	94 326	12,61 %
De 2 000 à 4 999 habitants	41	106 636	119 534	12,10 %
De 5 000 à 9 999 habitants	13	78 413	85 641	9,22 %
De 10 000 à 19 999 habitants	2	21 608	22 282	3,12 %
Plus de 20 000 habitants	2	64 841	64 828	- 0,02 %
TOTAL	419	471 019	515 270	9,39 %

Source : INSEE

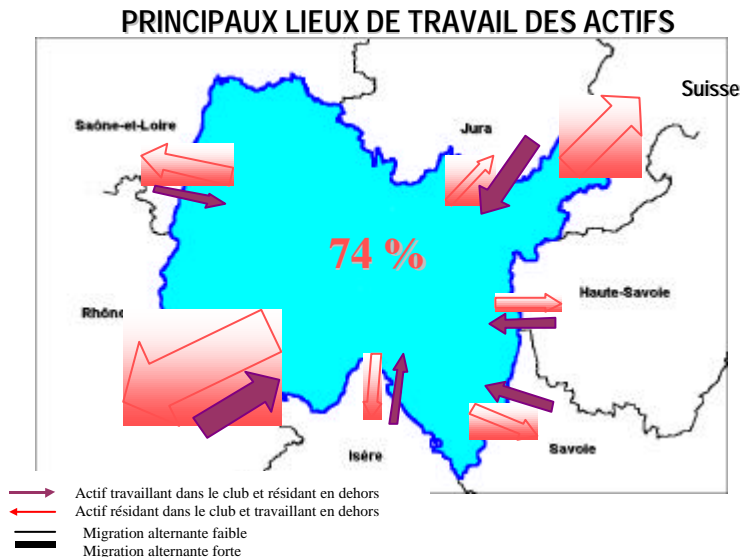
Au recensement de la population de mars 1999, 4 communes du département de l'Ain comptaient plus de 10 000 habitants : Bourg-en-Bresse, Oyonnax, Ambérieu-en-Bugey et Bellegarde-sur-Valserine.



L'Ain possède un tissu dense de villes moyennes harmonieusement réparties sur son territoire. Globalement, le département de l'Ain ne présente pas de zone réellement désertique.

1.2. Environnement économique

a) Un département ouvert sur l'extérieur

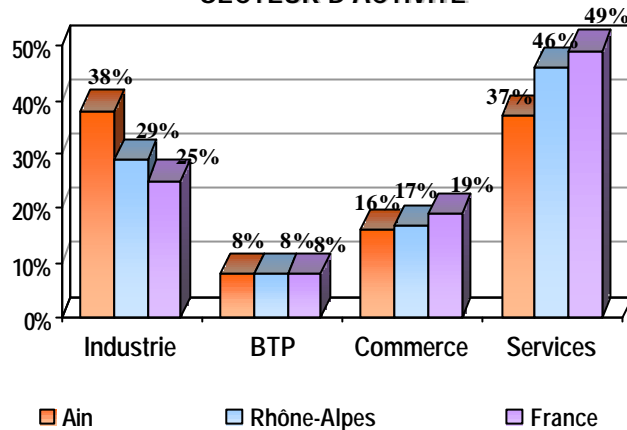


Sur tout le territoire, la population, ses revenus et sa consommation sont fortement déterminés par les activités économiques. C'est aussi le cas dans l'Ain. Toutefois, le département subit également une influence forte des territoires limitrophes, en raison du poids des migrations alternantes : 26 % des actifs résidant dans l'Ain (recensement de 1999) exercent en effet leur activité hors du département, principalement dans le Rhône

(notamment sur Lyon), mais aussi en Suisse (Genève), en Saône et Loire (Mâcon), en Savoie, Haute-Savoie et en Isère. De plus, les zones frontalières du département sont souvent marquées par un fort essor démographique et les caractéristiques de la consommation y sont dépendantes des unités urbaines situées immédiatement à l'extérieur de l'Ain.

b) Une économie en croissance marquée par l'industrie

REPARTITION DES EFFECTIFS SALARIES SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE



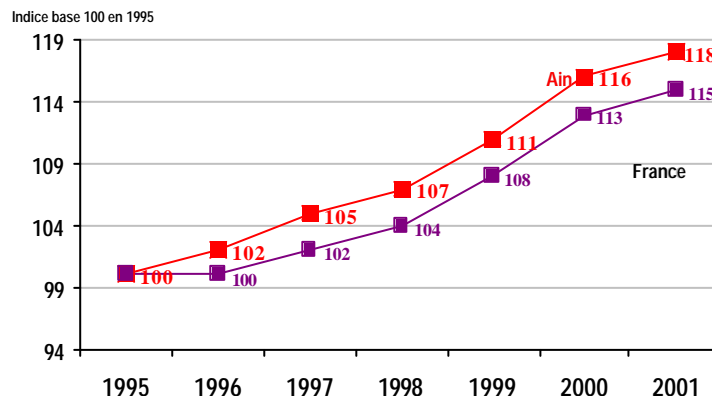
SOURCE : UNEDIC 31/12/2001

En rassemblant 38 % des salariés du secteur privé (contre 29 % en Rhône-Alpes et 25 % en moyenne nationale), l'industrie est particulièrement bien représentée dans l'Ain, au contraire des services, alors que l'emploi dans le bâtiment-travaux publics correspond à la moyenne nationale.

Le nombre de salariés dans le commerce est légèrement en dessous des chiffres régionaux et nationaux.

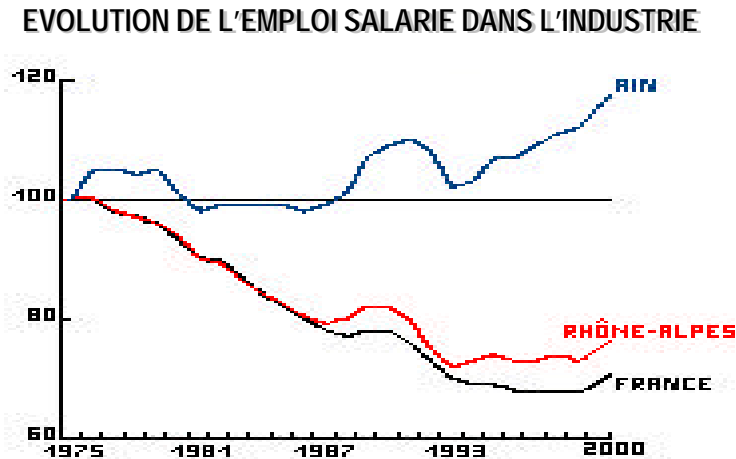
Si la plupart des bassins industriels français ont vu leur emploi diminuer, le nombre de salariés travaillant dans l'Ain n'a cessé d'augmenter de manière vigoureuse, même si des paliers relatifs sont observés lors des ralentissements conjoncturels.

EVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIES DU DEPARTEMENT DE 1995 A 1999



Source : Assedic - 1995 à 2001

c) Industrie : dynamique mais exposée



Source : Assedic

De 1975 à 2000, l'industrie de l'Ain a accru ses effectifs de 20 %, alors même que les effectifs industriels nationaux et régionaux diminuaient. Cependant cette évolution positive va de pair avec une grande sensibilité aux variations conjoncturelles et avec une forte exposition à la concurrence internationale.

Le premier point est bien mis en évidence par la hausse vigoureuse puis la chute brutale de l'emploi industriel avant et après le retournement de la conjoncture de 1990. Une nouvelle diminution s'observe depuis l'année 2000.

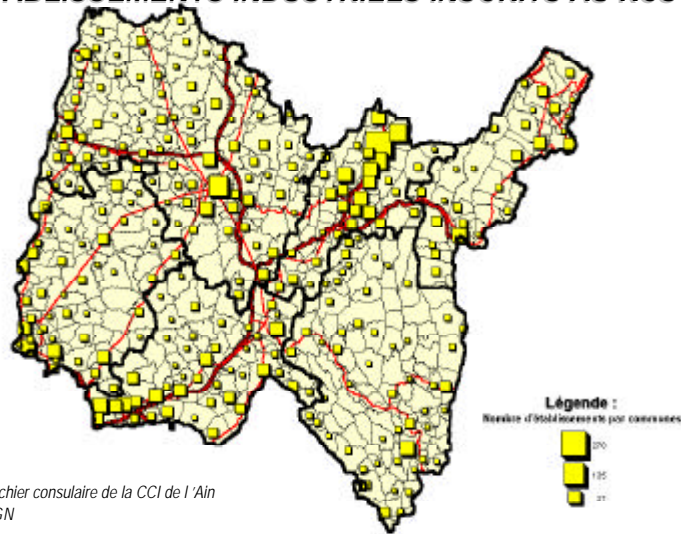
Le second point résulte de la spécialisation de l'industrie de l'Ain sur des secteurs concurrentiels comme la plasturgie, le travail des métaux et la mécanique, secteurs directement concernés par les phénomènes de délocalisation.

Il est clair qu'en raison du poids de l'industrie et de son évolution passée, les tendances futures du secteur industriel départemental joueront un rôle majeur dans l'évolution de la consommation.

Selon les statistiques du ministère de l'industrie, les établissements de plus de 20 salariés situés dans l'Ain ont versé pour 997 500 000 euros de salaires bruts en 2000 pour un total de 39 462 salariés (contre 52 500 emplois totaux dans l'industrie la même année selon l'ASSEDIC, ce qui correspond à une estimation de 1 milliard 300 millions d'euros pour l'ensemble du secteur industriel).

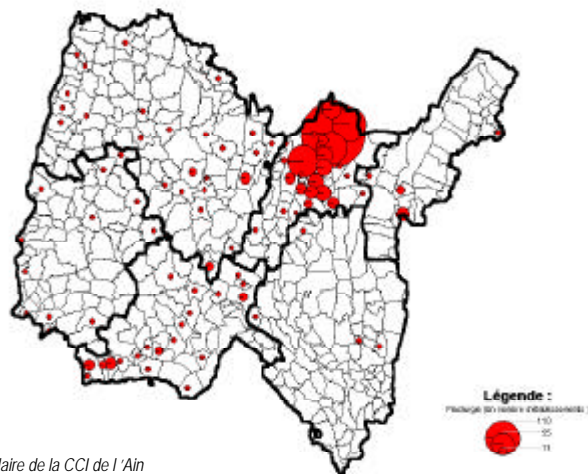
d) Industrie : des usines à la campagne

REPARTITION PAR COMMUNE DES ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS INSCRITS AU RCS



Source : Fichier consulaire de la CCI de l'Ain
IGN

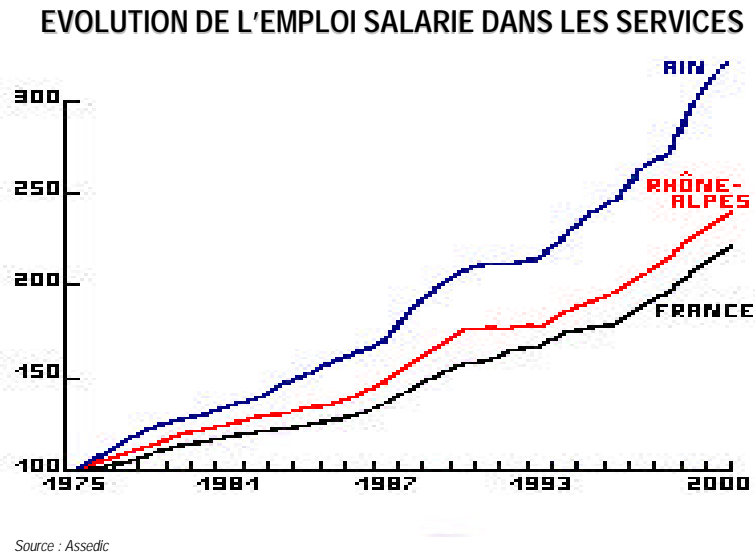
REPARTITION PAR COMMUNE DES ETABLISSEMENTS DE PLASTURGIE



Source : Fichier consulaire de la CCI de l'Ain
IGN

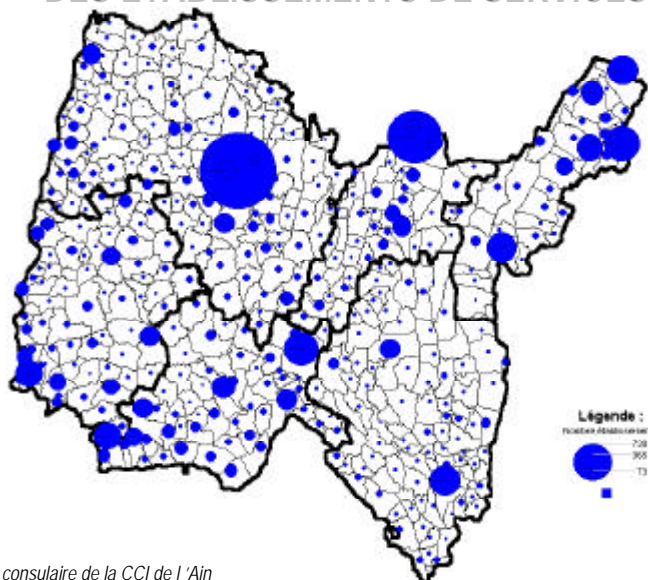
Si des bassins industriels majeurs existent dans l'Ain, au premier rang desquels le "système productif local" de la Plasturgie autour d'Oyonnax, le département est également caractérisé par une répartition relativement homogène des établissements industriels sur son territoire, avec des implantations d'entreprises de métallurgie, de mécanique, d'agro-alimentaire, de travail du bois et d'ameublement dans des petites communes.

e) Services : forte croissance



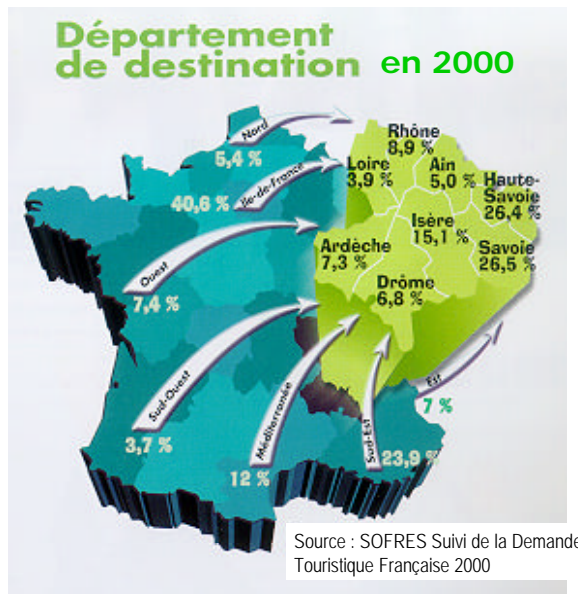
Si le secteur des services est plus faible dans l'Ain que la moyenne régionale, sa croissance a été beaucoup plus rapide, avec un net tassement depuis 2000 en raison du ralentissement économique, la composante la plus sensible de l'emploi dans ce secteur restant le travail temporaire. La répartition des établissements est, une fois encore, relativement homogène sur le territoire départemental.

REPARTITION PAR COMMUNE DES ETABLISSEMENTS DE SERVICES



*Source : Fichier consulaire de la CCI de l'Ain
IGN*

f) Tourisme : 5 % des destinations de Rhône-Alpes



Si l'Ain n'est pas une destination touristique majeure, surtout comparé à ses voisins savoyards, il bénéficie cependant d'atouts diversifiés : tourisme d'eau (Saône, Rhône, nombreux plans d'eau), sports d'hiver (ski alpin et ski de fond), monuments historiques (église de Brou...), gastronomie, tourisme vert (Bresse, Dombes), éléments qui font du tourisme une composante importante de l'économie départementale.

Conclusion : une économie dynamique mais exposée, maillant bien le territoire

Au total, à côté de sa forte croissance, l'économie de l'Ain est caractérisée par sa répartition relativement équilibrée dans l'espace, mais aussi son exposition, avec la présence de pôles urbains dynamiques, tout comme le développement de pôles secondaires qui maillent le territoire départemental.

1.3. Infrastructures

a) Une position privilégiée du département de l'Ain mais une géographie contraignante : coupures et barrières

Le département de l'Ain occupe une position privilégiée sur les grands courants d'échanges européens :

- Paris et Europe du Nord vers Genève et l'Italie,
- Europe du Nord vers l'Espagne,
- Centre Europe vers l'Atlantique.

Ceci explique qu'il soit majoritairement bien desservi en son sein ou en périphérie par un réseau de communications moderne appelé en outre à être complété dans un proche avenir.

Cependant, quelques contraintes géographiques fortes caractérisent le département :

- d'une part les coupures vis-à-vis des départements voisins côtés Est, Sud et Ouest par le Rhône et la Saône qui le délimitent sur ces trois côtés. A noter aussi, mais dans une moindre mesure, la coupure interne induite par la rivière d'Ain,
- d'autre part le Haut Jura Sud, barrière Nord-Sud séparant très fortement le Pays de Gex du reste du territoire du département,
- enfin, le massif montagneux du Bugey dont l'irrigation par les infrastructures de transports est délicate compte tenu de la complexité du relief. Il n'est aisément traversable que par deux sillons géographiques conséquents : la cluse de Nantua (empruntée par l'A. 40 et la RN 84) et la cluse des Hôpitaux (empruntée par la RN 504 et la voie SNCF Ambérieu-Culoz).

b) Réseau autoroutier

L'Ain est irrigué par 5 autoroutes représentant 210 kms. Il est en outre indirectement desservi en périphérie par l'autoroute A. 6 en rive droite de la Saône et par l'autoroute N 1 suisse à l'Est immédiat de la frontière et, à proximité moins immédiate, par l'autoroute A. 43 (Lyon – Chambéry).

Ce réseau doit être complété prochainement par :

- l'A. 432 Les Echets – La Boisse,
- l'A. 406 contournement Sud de Mâcon, liaison directe d'A.40 avec la Route Centre Europe – Atlantique,
- l'A. 48 Ambérieu – Bourgoin, maillon complétant A.39 et la future A.51 pour constituer un deuxième axe autoroutier Nord-Sud.

Le réseau autoroutier ainsi complété sera équipé de 22 diffuseurs dans le territoire du département de l'Ain auxquels il faut ajouter ceux situés en périphérie immédiate (A. 6, A. 46, contournement autoroutier de Genève, A. 41, A. 43).

A court terme, la desserte autoroutière du département sera donc complète avec une exception toutefois pour la Haute Vallée de l'Ain, la Valserine et surtout le Bugey qui reste relativement mal desservi pour des raisons géographiques (plateau montagneux "contourné" par le réseau autoroutier). Le seul axe le desservant plus directement est la RN 504.

Voies de communication routières



c) Réseau routier

Le réseau routier du département comprend 362 kms de réseau national et 4 090 kms de réseau départemental.

L'excellente couverture autoroutière à court terme du département tendra à réduire de façon considérable la fonction transit du réseau routier national.

Il reste cependant quelques exceptions à cette règle :

- la RN 83 entre Bourg et Lyon qui conserve un certain intérêt pour le grand transit, l'itinéraire autoroutier concurrent (par l'A. 42) restant relativement dissuasif compte tenu de l'allongement de la distance (25 kms supplémentaires soit +40 %). En outre, cet itinéraire s'avère important dans le cadre de l'usage domicile-travail lié à l'attrait de l'agglomération lyonnaise,
- la RN 504 entre Ambérieu-en-Bugey et Chambéry qui, certes, a perdu sa vocation de grand transit poids lourds, notamment vers l'Italie, depuis l'interdiction des véhicules de plus de 7,5 tonnes dans le tunnel du Chat, mais qui a vu augmenter en conséquence sa vocation d'itinéraire touristique majeur vers l'Italie et la Savoie,
- enfin la RN 5 pour le grand transit en direction de l'agglomération genevoise.

En outre, cette fonction transit du réseau national reste incontournable pour les itinéraires de transports exceptionnels sur lesquels, notamment, les aménagements urbains ne peuvent souvent être réalisés avec une qualité satisfaisante.

Par ailleurs, cette fonction transit, dans le cadre de l'exploitation des itinéraires Bis, est parfois perturbante, ce qui est le cas de la RD 933 par exemple.

A ces quelques exceptions près, le réseau routier national assure les fonctions principales suivantes :

- la distribution des trafics d'échange du territoire avec les autoroutes :
 - desserte autoroutière de Bourg-en-Bresse depuis les trois diffuseurs (RN 79 et 479, RN 83 Nord et RN 75),
 - desserte autoroutière du Pays de Gex depuis le diffuseur de Bellegarde (RN 206),
 - pour un trafic sans doute peu important pour la desserte autoroutière du Sud Bugey depuis le diffuseur d'Ambérieu-en-Bugey sur l'A. 40 et depuis l'A. 43 (RN 504),
- l'acheminement du reliquat de grand transit non affecté à l'autoroute (dans le cadre du droit à la gratuité du réseau routier national notamment pour les trajets touristiques),
- l'acheminement des trafics locaux, ce qui ne correspond pas à la vocation principale du réseau national, mais ces trafics locaux sont parfois très importants, notamment aux abords des agglomérations les plus importantes. Les cas les plus significatifs de cette fonction sont les suivants :
 - RN 75, 79, 479 et 83 en pénétration de l'agglomération de Bourg-en-Bresse,
 - RN 83 et 84 en pénétration de l'agglomération lyonnaise,
 - RN 5 en pénétration de l'agglomération genevoise,
 - RN 79 en pénétration de l'agglomération mâconnaise,

- enfin, il faut noter la fonction particulière assurée par les RN 5 et 206 du fait de la situation d'enclavement du Pays de Gex entre la Suisse et la barrière montagneuse du Haut-Jura Sud. Ces deux RN constituent les seules liaisons routières (actuellement difficiles) du Pays de Gex avec le reste du territoire national.

Cette fonction mérite un examen tout particulier et justifiera sans doute des investissements conséquents, compte-tenu de son importance en termes d'enjeu et des grosses difficultés en présence (topographie, géologie, environnement).

Pour ce qui concerne le réseau départemental, certains axes présentent un intérêt particulier :

- la RD 904 à l'approche de l'agglomération de Villefranche qui supporte des trafics soutenus d'échange avec cette agglomération,
- la RD 884 qui constitue la seule voie de liaison correcte du Pays de Gex avec le territoire national et la RD 984 qui supporte d'importants trafics d'échange avec Genève,
- la RD 975 qui reste très utilisée par le transit national (notamment poids lourds) compte tenu du "détour" (même s'il apparaît assez subjectif) imposé par le parcours autoroutier concurrent (A. 6 – A. 40),
- la RD 933 itinéraire BIS et transports exceptionnels, très fréquentée en outre à l'approche de l'agglomération lyonnaise,
- la RD 984 d qui, bien que doublée récemment par A. 404, reste très fréquentée par des flux locaux.

d) Réseau ferroviaire

La desserte ferroviaire du département est actuellement assurée par :

- la ligne Lyon – Ambérieu - Bourg-en-Bresse – Strasbourg,
- la ligne Paris – Mâcon – Bourg-en-Bresse – Ambérieu – Culoz – Chambéry – Modane – Italie avec une antenne Culoz – Bellegarde – Annemasse – Evian et Bellegarde – Genève. Cette ligne est desservie par les TGV depuis la LGV Paris – Mâcon – Lyon,
- la ligne Lyon – Bourg-en-Bresse par la Dombes (voie unique non électrifiée),
- la ligne Bourg-en-Bresse – Oyonnax – Saint-Claude (voie unique non électrifiée),
- la ligne Bellegarde – Divonne dans le Pays de Gex dont une partie seulement est encore utilisée pour les marchandises (voie unique non électrifiée).

Ainsi, la desserte TGV du département est assurée par les gares de Bourg-en-Bresse, Ambérieu-en-Bugey, Culoz, Bellegarde et Genève (pour le Pays de Gex).

Plusieurs projets ont des incidences importantes sur les perspectives de développement du département :

- l'aménagement de la ligne du Haut-Bugey (Bourg – Bellegarde) destinée à assurer la desserte TGV Paris – Genève (3 h 00 au lieu de 3 h 30 actuellement) qui pérenniserait la desserte TGV du département,
- la LGV Lyon – Turin portée par des enjeux européens (liaison Nord Europe – Italie), contribuant à confirmer pour le pôle de Lyon – Saint-Exupéry une vocation internationale dont pourrait profiter le département,
- la LGV Rhin-Rhône dont la branche Sud est susceptible de traverser le département par Bourg-en-Bresse,

- l'aménagement d'une ligne fret vers l'Italie, projet lié au TGV Lyon – Turin, avec des potentialités à long terme d'une nouvelle plate-forme fret (ou gare de transbordement dans le cas d'une autoroute ferroviaire) dans le secteur d'Ambérieu-en-Bugey. En outre, ce projet est susceptible de prolongement vers le Nord avec un contournement de Bourg,
- l'aménagement de la ligne Bourg-en-Bresse – Lyon par la Dombes (double voie électrifiée) dont une première tranche (Lyon – Villars-les-Dombes) est programmée au 12^{ème} contrat de Plan Etat Région. Il permettra une nette amélioration de la desserte intercités Bourg-en-Bresse – Lyon et contribuera à donner à la ville de Bourg-en-Bresse une vocation de pôle d'équilibre vis-à-vis de l'agglomération lyonnaise en confirmant son rôle de chef-lieu départemental,
- le projet de contournement fret de Lyon par Bourg-en-Bresse, Ambérieu-en-Bugey, Saint-Exupéry qui pourrait être assorti à long terme d'un contournement ferroviaire de l'agglomération de Bourg-en-Bresse.

e) Desserte aéroportuaire

Deux aéroports internationaux sont en périphérie immédiate du département de l'Ain, Lyon – Saint-Exupéry et Genève – Cointrin.

Cette proximité immédiate ne doit cependant pas faire perdre de vue la relative difficulté d'accès à ces aéroports depuis le département de l'Ain :

- vers Saint-Exupéry pour ce qui concerne la desserte TER qui nécessite un passage par Lyon,
- vers Genève-Cointrin pour tous les modes d'accès du fait de la géographie.

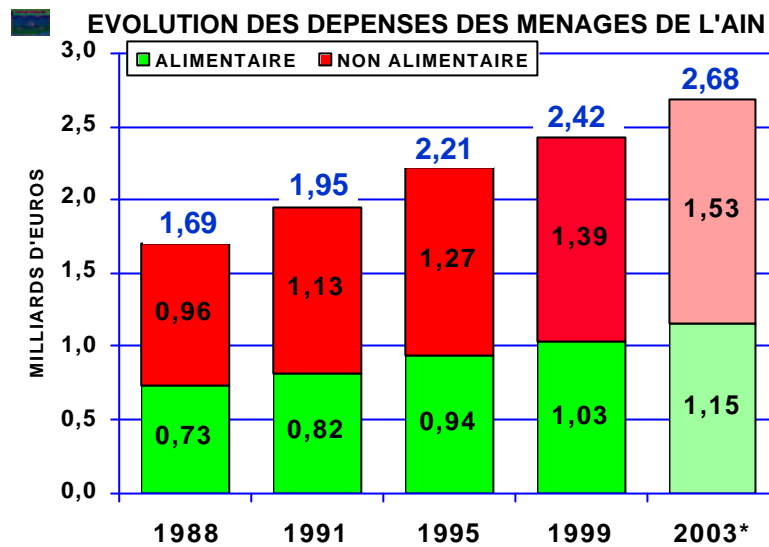
1.4. Activités commerciales

a) Dépenses des ménages de l'Ain

- Une hausse de la consommation des ménages

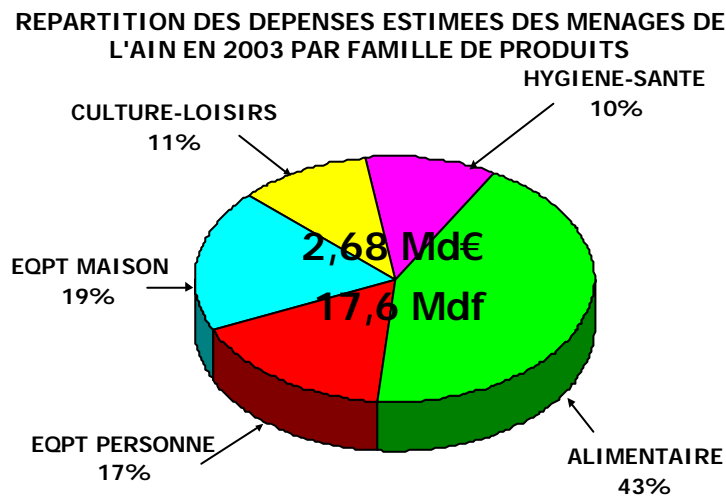
Les dépenses globales de consommation des ménages de l'Ain ont augmenté et s'élevaient en 1999 à environ 2,42 milliards d'euros (*1,03 milliard d'euros en denrées alimentaires et 1,39 milliard d'euros en produits non alimentaires*) correspondant à près de 16 milliards de francs contre environ 2,21 milliards d'euros en 1995 (*environ 14,5 milliards de francs*) 1,95 milliard d'euros en 1991 (*environ 12,8 milliards de francs*) et 1,69 milliard d'euros en 1988 (*environ 11 milliards de francs*).

Ainsi, entre 1991 et 1999, les dépenses de consommation des ménages (*autrement dit le marché théorique*) ont progressé globalement d'environ 470 millions d'euros (*environ 3,1 milliards de francs*) soit en moyenne de près de 59 millions d'euros (*environ 385 millions de francs*) par an.



SOURCE : ENQUETES SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN (* ESTIMATION)

Ainsi, il est possible d'estimer à environ 2,68 milliards d'euros (*17,6 milliards de francs*) le volume des dépenses des ménages résidant dans le département de l'Ain en 2003.



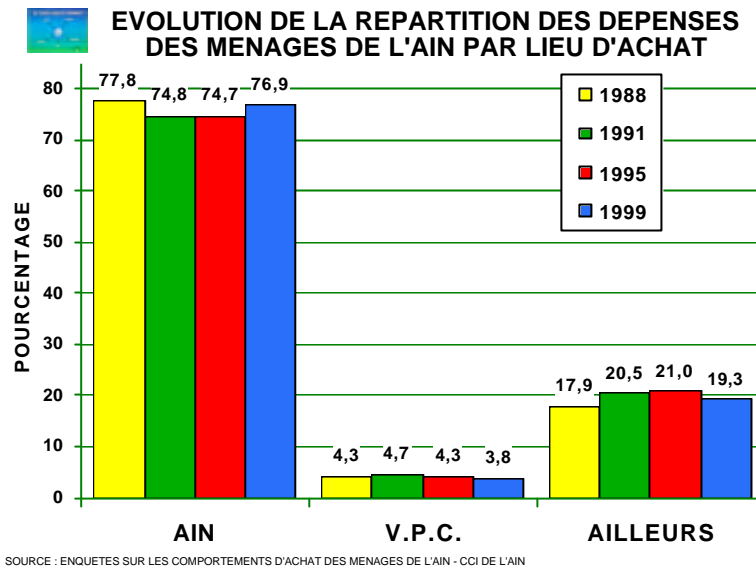
Mdf : milliards de francs
Md€ : milliards d'euros

Source : Chambre de commerce et d'Industrie de l'Ain

Compte tenu de la forte évolution démographique, tout porte à croire que la progression de la consommation des ménages de l'Ain est appelée à se poursuivre.

- Une évasion maîtrisée

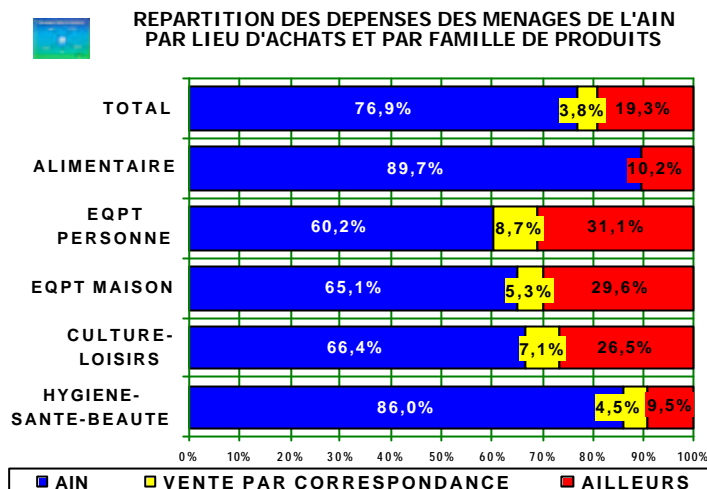
Plus des $\frac{3}{4}$ des dépenses des ménages de l'Ain sont effectuées dans les commerces sédentaires et non sédentaires du département. L'évasion commerciale (c'est-à-dire les achats effectués hors des commerces du département de l'Ain) est stable en pourcentage depuis une dizaine d'années.



Elle s'exprime essentiellement vers le Rhône (Lyon, Villefranche-sur-Saône...), la Saône-et-Loire (Mâcon) et auprès des sociétés de vente par correspondance (VPC).

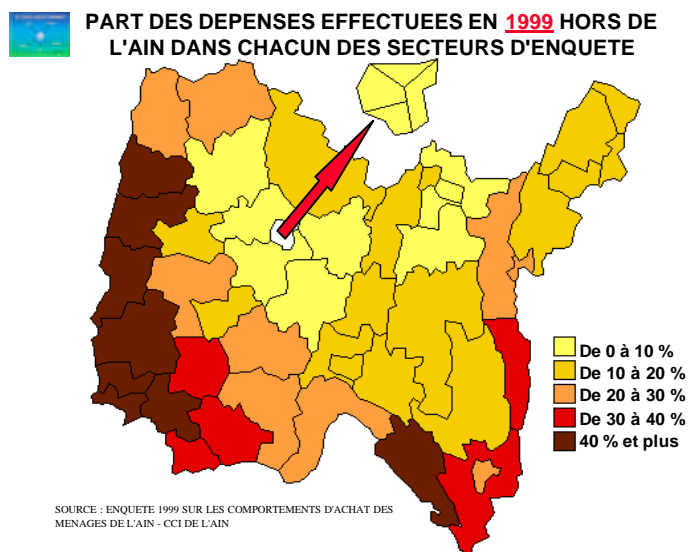


L'évasion commerciale concerne principalement des produits d'équipement de la personne, de la maison et de culture-loisirs.



SOURCE : ENQUETE DE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN

L'évasion commerciale demeure toutefois importante dans le Val de Saône et dans la Côticière-Plaine de l'Ain. Elle est à rapprocher dans ces zones géographiques, de la forte proportion d'actifs travaillant hors du département de l'Ain.

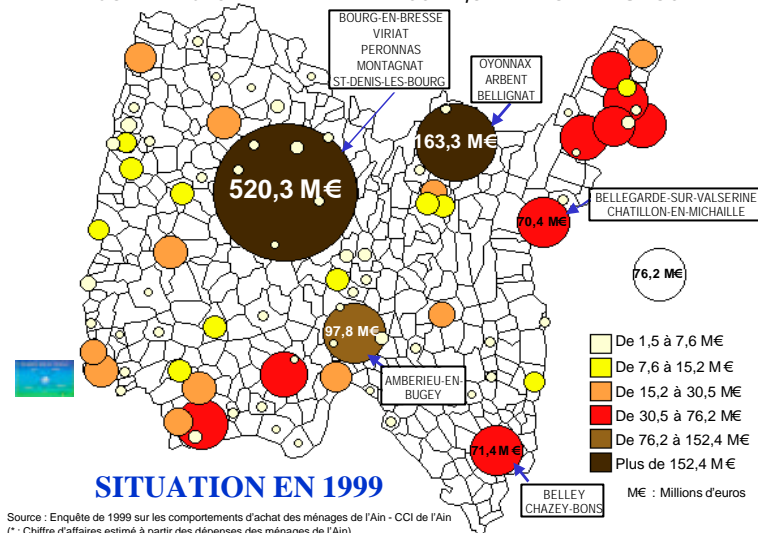


b) L'offre commerciale

- **Répartition spatiale de l'offre**
 - Une répartition spatiale équilibrée et harmonieuse

Cette évasion commerciale est limitée car l'Ain présente un maillage commercial cohérent et satisfaisant en ce sens qu'aucun ménage du département n'est éloigné d'une structure commerciale importante.

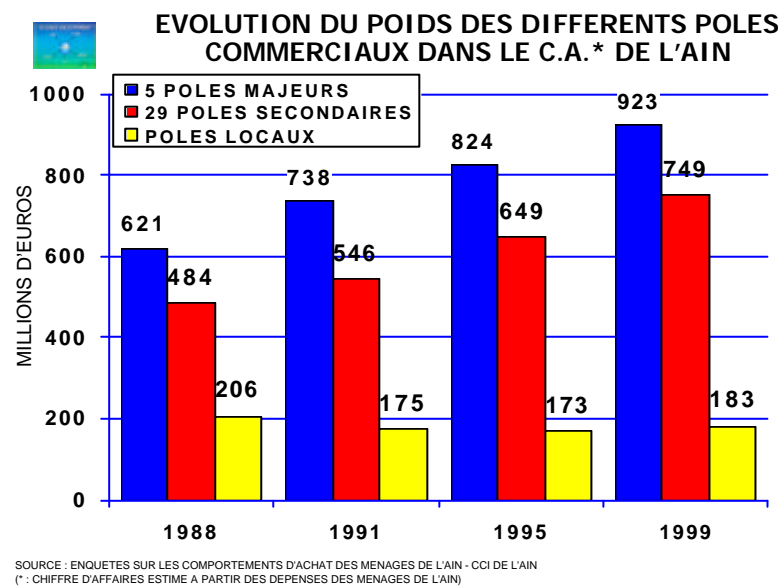
COMMUNES OU LE CHIFFRE D'AFFAIRES* REALISE PAR L'ENSEMBLE DES
COMMERCES DE DETAIL DEPASSE 1,5 MILLION D'EUROS



- Un équilibre entre les différents pôles commerciaux

L'Ain a su conserver une multitude de villes moyennes et de bourgs centres qui assurent près de la moitié de l'activité commerciale.

Si les cinq pôles commerciaux majeurs de l'Ain (*Bourg-en-Bresse, Oyonnax, Ambérieu-en-Bugey, Belley et Bellegarde-sur-Valserine*) ont vu leur activité commerciale croître de manière significative, cela ne s'est toutefois pas fait au détriment des pôles commerciaux secondaires et locaux qui réalisent la moitié du chiffre d'affaires*.

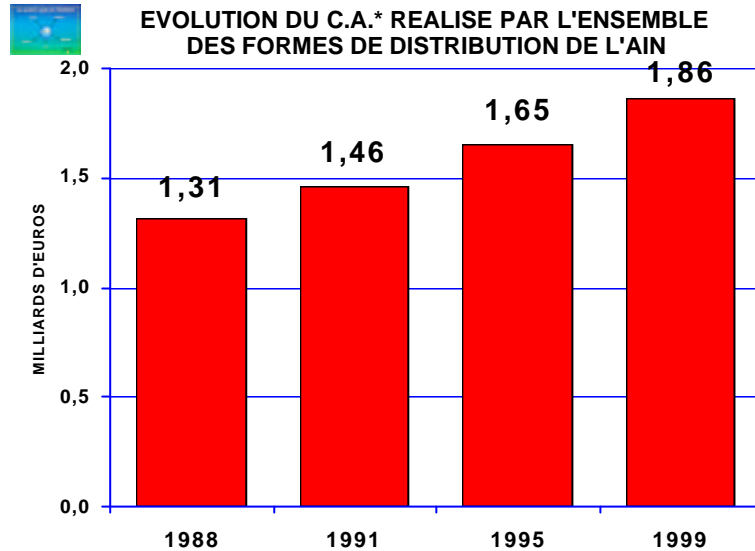


(* : chiffre d'affaires estimé à partir des dépenses des ménages de l'Ain)

- Conséquence d'une consommation en hausse et d'une évansion contenue, une croissance du chiffre d'affaires* global

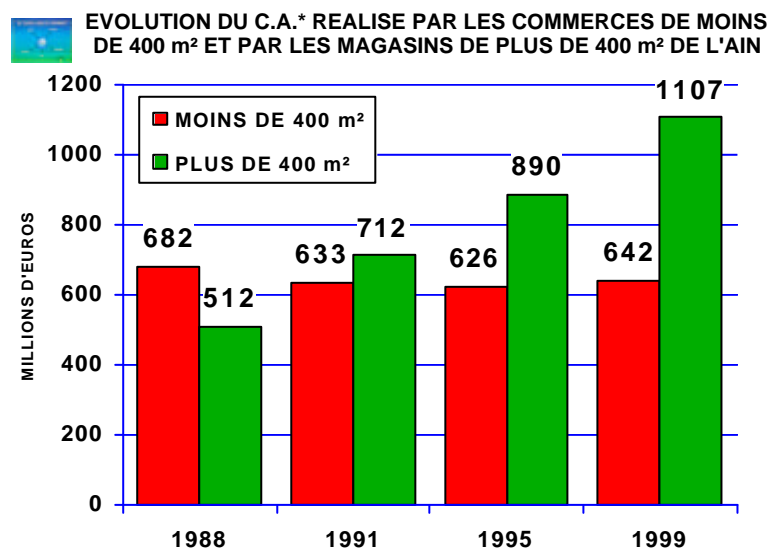
Conséquence de la croissance de la consommation des ménages et d'une évansion maîtrisée, le chiffre d'affaires* réalisé par l'ensemble des formes de distribution (*commerces de moins de 400 m² de surface de vente, magasins de plus de 400 m² de surface de vente, commerces non sédentaires...*) présentes dans le département de l'Ain a globalement augmenté. Il est passé :

- d'environ 1,31 milliard d'euros (8,6 milliards de francs) en 1988,
- à 1,46 milliard d'euros (9,6 milliards de francs) en 1991,
- à 1,64 milliard d'euros (10,8 milliards de francs) en 1995
- et à près de 1,86 milliard d'euros (12,2 milliards de francs) en 1999.



SOURCE : ENQUETES SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN
(* : CHIFFRE D'AFFAIRES ESTIME A PARTIR DES DEPENSES DES MENAGES DE L'AIN)

L'analyse par forme de distribution montre qu'après avoir légèrement diminué entre 1988 et 1995, le chiffre d'affaires* réalisé par l'ensemble des commerces de moins de 400 m² de surface de vente a évolué de manière positive entre 1995 et 1999. Durant la période 1988–1999, le chiffre d'affaires* réalisé par l'ensemble des commerces de plus de 400 m² de surface de vente a globalement augmenté.

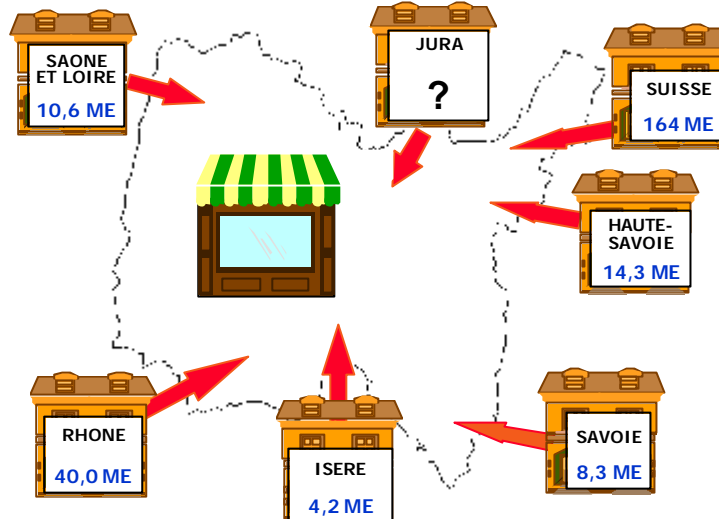


SOURCE : ENQUETES SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN
(* : CHIFFRE D'AFFAIRES ESTIME A PARTIR DES DEPENSES DES MENAGES DE L'AIN)

- Attraction des commerces de l'Ain

Les commerces du département de l'Ain exercent également une attraction sur une clientèle résidant dans les départements et pays limitrophes qu'il convient de souligner. Ainsi, les résidents du canton de Genève ont dépensé au cours de l'année 2000, plus de 164 millions d'euros dans les commerces du Pays de Gex notamment pour l'achat de denrées alimentaires.

LES APPORTS DES DEPARTEMENTS ET PAYS LIMITROPHES



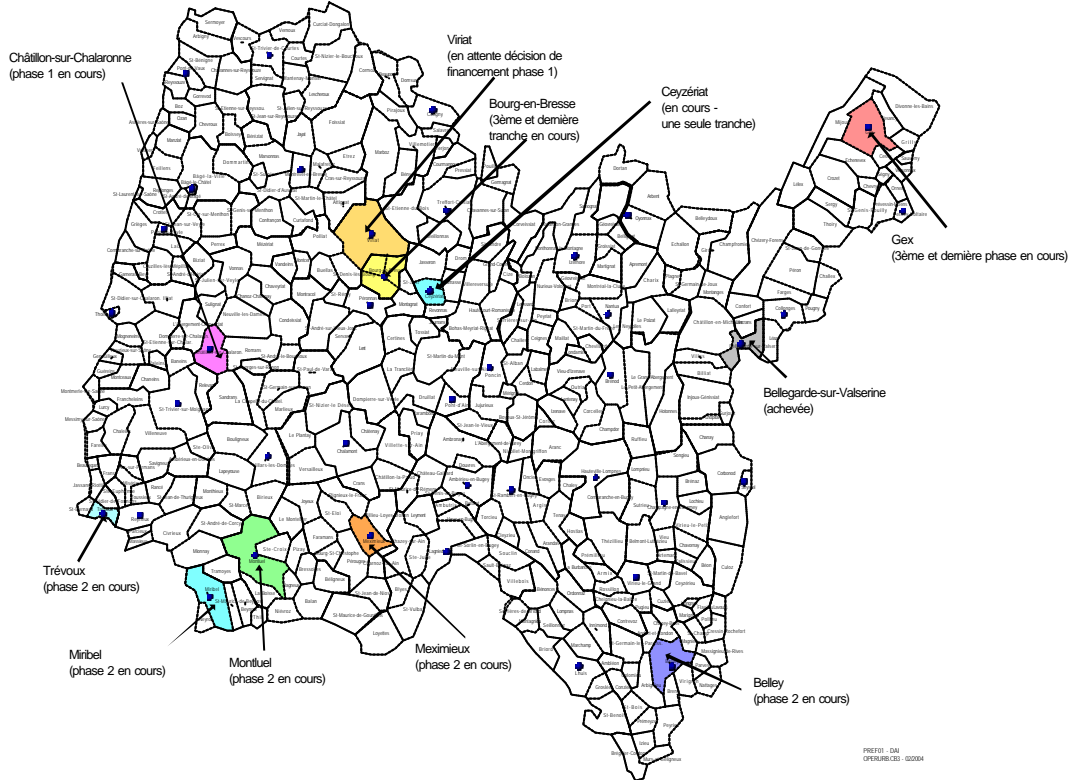
SOURCE : ENQUETES SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES - AID-OBSERVATOIRE - CCI DE L'AIN

- Toutefois, renforcement des pôles périphériques

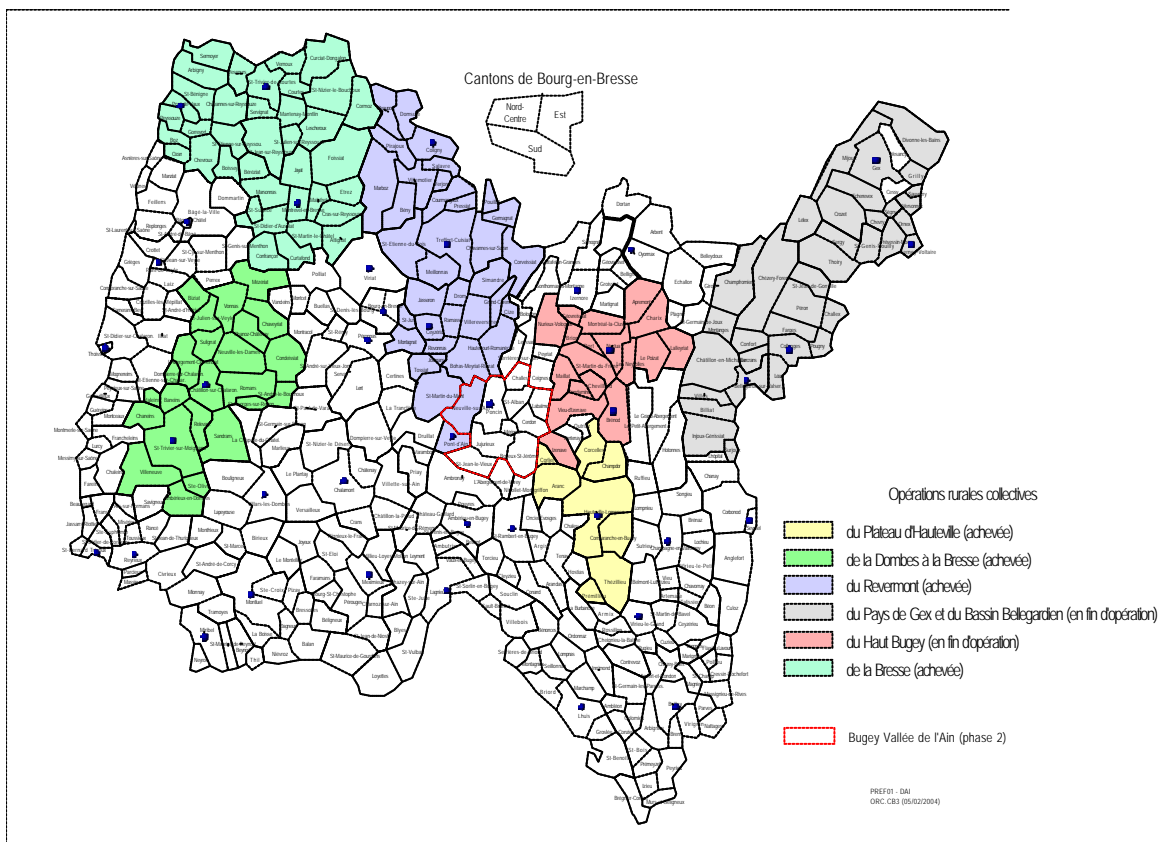
L'accroissement de l'offre commerciale sous forme de créations ou d'extensions de commerces pour la plupart situés en périphérie des pôles commerciaux majeurs et secondaires ainsi que l'évolution des comportements d'achats des consommateurs ont eu, cependant, un impact sur les commerces de détail des centres-villes et des bourgs centres, en les fragilisant. Les besoins plus importants en surface d'exposition, liés en particulier à l'évolution du nombre de références commercialisées, le manque et le coût du foncier, sans oublier les contraintes en centre-ville, ont aussi poussé certains commerces à s'implanter dans les zones périphériques.

L'investissement des chambres consulaires en partenariat avec l'Etat et les collectivités locales depuis plusieurs années, dans les opérations urbaines de type "Centre 2000" et "Cœur de Pays" et dans les opérations rurales collectives, a toutefois contribué à maintenir et à dynamiser l'activité commerciale au cœur des villes et des villages.

Les opérations urbaines dans l'Ain

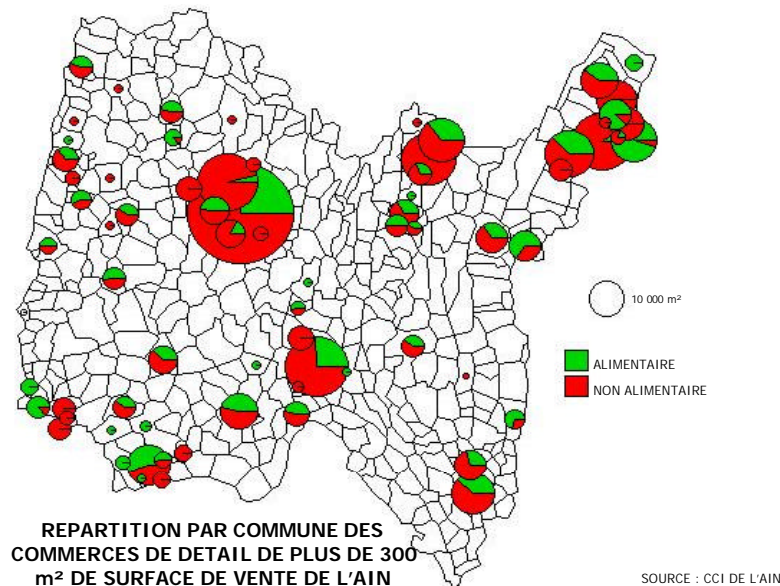


Les opérations rurales collectives dans l'Ain depuis 1992



- **Les commerces de plus de 300 m²**

Le recensement effectué conjointement par la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes et par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain permet de dénombrer, au 15 avril 2004, 372 commerces de détail de plus de 300 m² de surface de vente, essentiellement situés dans les pôles majeurs et secondaires du département de l'Ain.



Ces 372 magasins qui exploitent globalement 454 542 m² de surface de vente, se répartissent de la manière suivante :

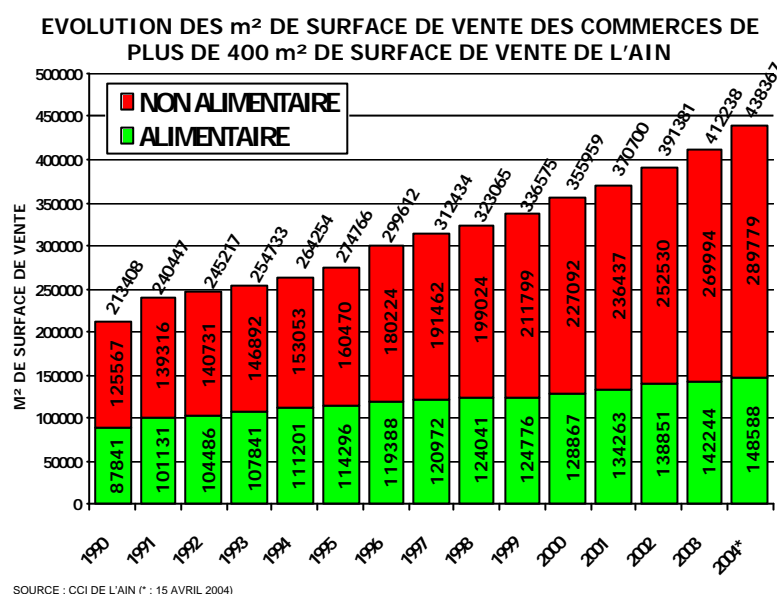
- 91 magasins à dominante alimentaire représentant 151 208 m² de surface de vente dont :
 - 8 supérettes dont la surface de vente est comprise entre 300 et 400 m². Parmi ces 8 supérettes qui exploitent globalement 2 620 m² de surface de vente, 4 sont de type maxi-discounte (1 240 m²) et 1 commercialise des produits biologiques (350 m²),
 - 64 supermarchés dont la surface de vente est comprise, selon la définition de l'INSEE, entre 400 m² et 2 500 m². Parmi ces 64 supermarchés qui exploitent globalement 76 661 m² de surface de vente, on dénombre 18 supermarchés de type maxi-discounte (13 323 m²) et 2 supermarchés de produits frais (1 420 m²),
 - 16 hypermarchés dont la surface de vente est, selon la définition de l'INSEE, supérieure à 2 500 m² de surface de vente. Parmi ces 16 hypermarchés qui exploitent globalement 70 252 m², 10 d'entre eux ont une surface de vente inférieure à 4 000 m² (32 241 m²),
 - 2 magasins de produits surgelés (1 215 m²),
 - 1 boutique d'autoroute (460 m²).
- 281 magasins à dominante non alimentaire exploitant 303 334 m² de surface de vente.
On recense notamment :
 - 2 magasins populaires (2 200 m²),
 - 41 commerces d'équipement de la personne (prêt-à-porter, chaussure...), de linge de maison et de puériculture (25 816 m²),

- 73 commerces d'équipement du foyer (meubles, électroménager, TV, Hifi, luminaire...) (60 767 m²),
- 109 magasins de bricolage, jardinage, décoration, revêtements muraux et de matériaux de construction (176 439 m²),
- 23 magasins de culture-loisirs (sport, jouet, papeterie) (18 286 m²),
- 26 bazars (16 815 m²),
- 7 magasins d'accessoires automobiles (3 011 m²).

Parmi ces 372 magasins de plus de 300 m² de surface de vente, on dénombre :

- 49 commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m²,
- et 323 magasins dont la surface de vente est supérieure à 400 m².

Le nombre des commerces de plus de 400 m² de surface de vente dans le département de l'Ain est passé de 179 magasins, exploitant environ 213 400 m² de surface de vente en 1990, à 323 établissements pour 438 500 m² de surface de vente au 15 avril 2004.



COMMERCES DE DETAIL DE PLUS DE 400 m² DE SURFACE DE VENTE						
	ALIMENTAIRE		NON ALIMENTAIRE		TOTAL	
ANNEE	NOMBRE	m²	NOMBRE	m²	NOMBRE	m²
1990	58	87 841	121	125 567	179	213 408
1995	72	114 296	155	160 470	227	274 766
2000	77	128 867	217	227 092	294	355 959
2001	78	134 263	220	236 437	298	370 700
2002	78	138 851	228	252 530	306	391 381
2003	81	142 244	234	269 994	315	412 238
2004*	83	148 588	240	289 779	323	438 367

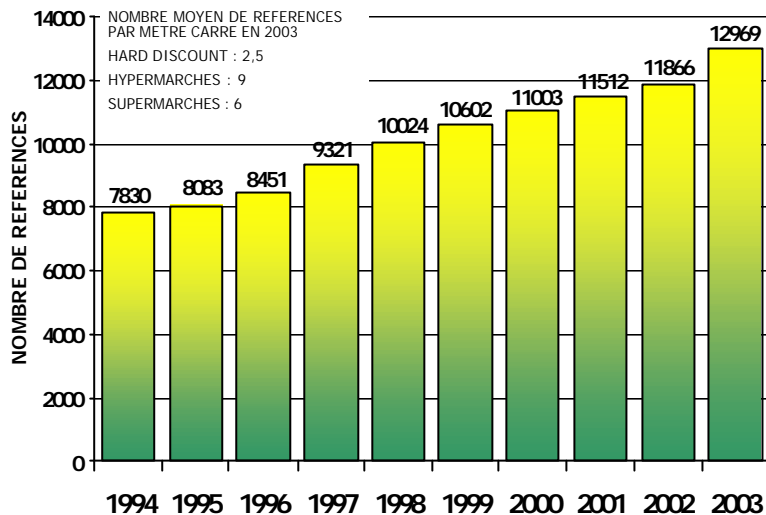
Source : CCI de l'Ain (* : 15 avril 2004)

Depuis 1990, ce sont en moyenne 16 000 m² de surface de vente (4 300 m² en alimentaire et 11 700 m² en non alimentaire) qui ont été créés chaque année dans l'Ain et exploités par des commerces de plus de 400 m² de surface de vente.

Cette croissance s'explique, en partie par l'évolution du nombre de références de produits qui nécessite bien souvent d'importantes surfaces d'exposition afin de satisfaire les besoins toujours croissants des consommateurs, mais aussi par l'amélioration de la "circulabilité", autrement dit le confort d'achat pour la clientèle.

Ainsi, selon une étude parue dans le magazine "LSA" n°1838 du 27 novembre 2003, le nombre moyen de références en produits de grande consommation et en produits frais en libre-service dans les grandes et moyennes surfaces est passé de 7 830 en 1994 à 12 969 en 2003, soit une évolution d'environ 66 %.

EVOLUTION DU NOMBRE MOYEN DE REFERENCES EN GMS

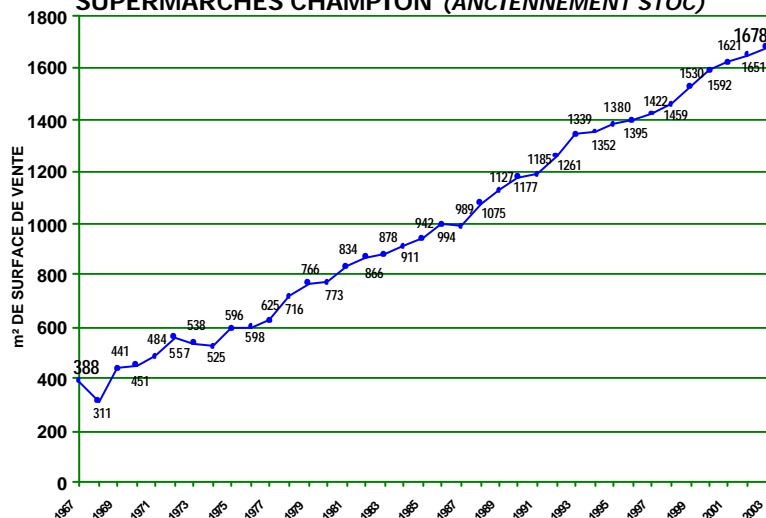


SOURCE : LSA - N°1838 - 27 NOVEMBRE 2003

L'évolution de la surface de vente moyenne des supermarchés "Champion" gérés par le siège de Saint-Sorlin-en-Bugey, illustre d'ailleurs cette tendance générale que l'on observe également au niveau des commerces de plus petite taille.

Ainsi, en 35 ans, la surface de vente moyenne des supermarchés "Champion" (anciennement "Stoc") qui réalisent entre 80 et 85 % de leur chiffre d'affaires grâce à la vente de produits alimentaires, a été multipliée par 4.

EVOLUTION DE LA SURFACE DE VENTE MOYENNE DES SUPERMARCHES CHAMPION (ANCIENNEMENT STOC)



SOURCE : SOCIETE C.S.F.

- **Les commerces de moins de 400 m²**

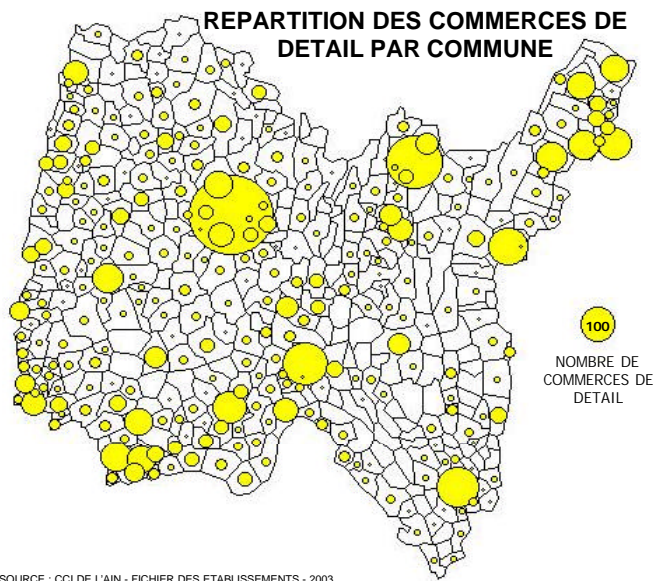
L'évaluation des commerces de détail de moins de 400 m² de surface de vente est établie à partir du fichier SIRENE tenu par l'INSEE.

Afin de cerner au mieux l'offre commerciale, les commerces de moins de 400 m² de surface de vente ont été répartis, en fonction des codes APE, en plusieurs branches d'activité.

Selon les données du fichier SIRENE de 2003, le département de l'Ain compte 6174 commerces se répartissant de la manière suivante :

- 1 164 commerces alimentaires,
- 668 magasins d'équipement de la personne,
- 1 162 commerces d'hygiène santé,
- 456 magasins d'équipement de la maison,
- 533 points de vente de bricolage, jardinage,
- 540 boutiques de culture-loisirs,
- 870 commerces et établissements de réparation automobiles et de cycles,
- 293 magasins d'activités diverses,
- et 488 commerces non sédentaires.

La répartition spatiale des commerces de détail de moins de 400 m² de surface de vente est équilibrée et harmonieuse en ce sens qu'elle épouse logiquement la répartition géographique de la population.

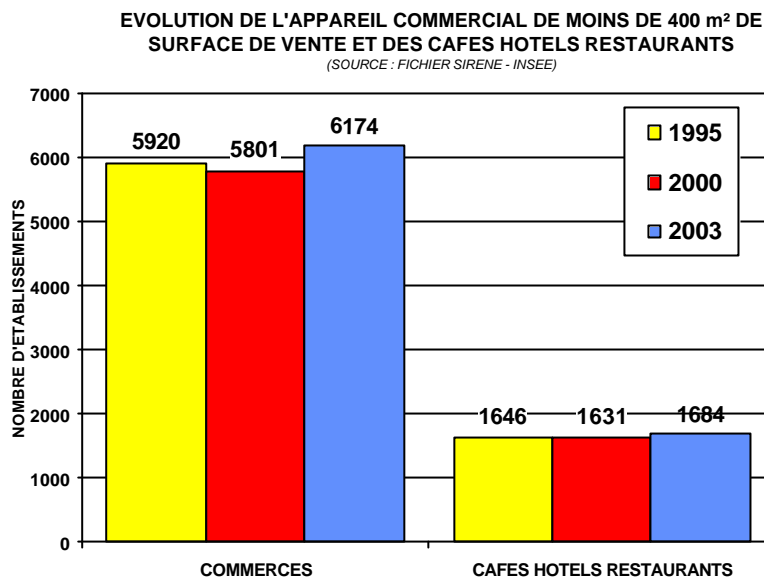


L'Ain compte également en 2003 : 1 684 cafés, hôtels, restaurants :

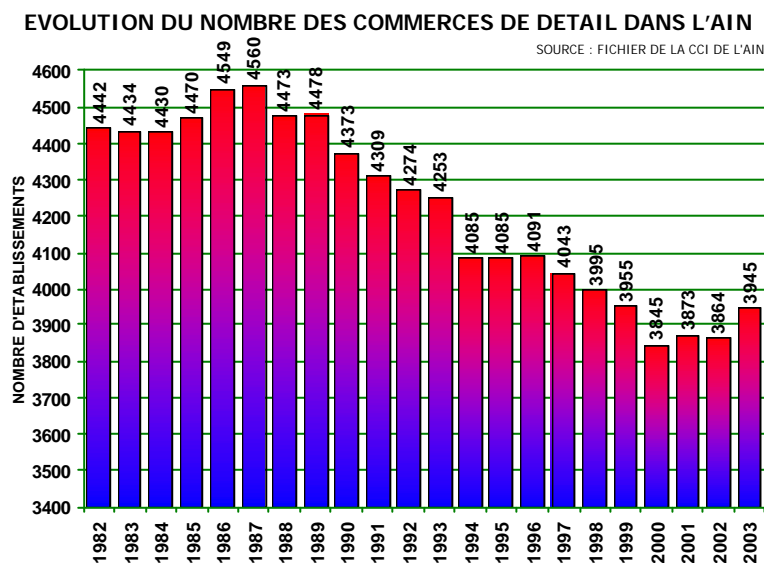
- 364 hôtels,
- 1 078 restaurants,
- et 242 débits de boissons,

qui, pour certains, notamment ceux situés en milieu rural, ont développé une ou plusieurs activités annexes de type : dépôt de pain et/ou de journaux, épicerie, vente de tabac...

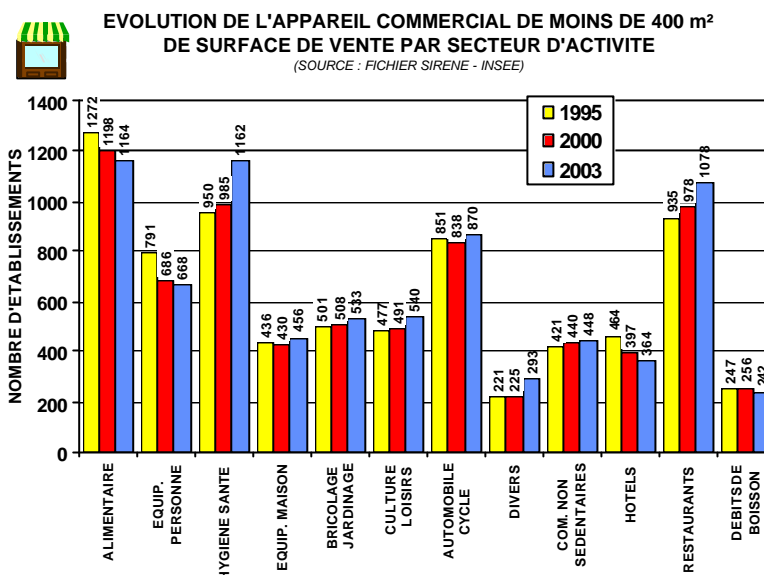
Si jusqu'en 2000, selon les éléments du fichier SIRENE tenu par l'INSEE, le nombre de commerces a globalement diminué, on remarque depuis l'année 2000, une croissance du nombre des commerces de moins de 400 m² de surface de vente dans le département de l'Ain.



Les données sur les établissements inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés et répertoriés dans le fichier de la chambre de commerce et d'industrie de l'Ain, confirme d'ailleurs cette tendance au niveau des commerces de détail.



Ainsi, selon les données du fichier SIRENE géré par l'INSEE, le nombre de commerces est globalement en hausse de 254 unités par rapport à 1995. Toutefois, l'étude par branche d'activité met en évidence de grandes disparités dans les évolutions observées.



Si globalement depuis 1995, le département de l'Ain a vu son nombre de commerces croître dans certaines branches d'activités notamment :

- + 212 en hygiène santé (+ 104 établissements d'autres services personnels (930N), + 48 coiffeurs (930D), + 40 établissements de soins de beauté (930E)...),
- + 72 en magasins d'activités diverses (+ 62 commerces de détail divers en magasin spécialisé (524Z), + 10 établissements de réparation d'articles personnels et domestiques (527H)...),
- + 63 en culture-loisirs (+ 19 commerces de détail de livres, journaux et papeterie (524R), + 15 commerces de détail d'optique et photographie (524T), + 21 établissements de location d'autres biens personnels et domestiques (714B), + 9 commerces de détail de tabac (522L), + 5 studios et autres activités photographiques (748A)...),
- + 32 en bricolage jardinage (+ 33 établissements d'horticulture et pépinières (011D), + 18 commerces de gros de matériaux de construction et d'appareils sanitaires (515F), + 19 commerces de détail de fleurs (524X)... mais aussi – 40 commerces de détail de quincaillerie (524N)...),
- + 67 commerces non sédentaires, vente à domicile (+ 46 commerces de détail non alimentaire sur éventaires et marchés (526E), + 12 ventes à domicile (526G), + 5 ventes par automates (526H)...),
- + 20 en équipement de la maison (+ 18 commerces de détail d'équipements du foyer (524J), + 9 commerces de détail de biens d'occasion (525Z), + 7 établissements de répartition de matériel électronique grand public (527C)... mais aussi – 9 commerces de détail d'appareils électroménager et radio télévision (524L), - 7 établissements de réparation d'articles électriques à usage domestique (527D)...),
- + 19 commerces dans la branche automobile et cycle (+ 24 commerces de véhicules automobiles (501Z), + 10 commerces et réparation de motocycles (504Z)... mais également – 15 commerces de détail de carburants).

Il a également perdu dans le même temps :

- 108 commerces alimentaires (essentiellement des commerces d'alimentation générale (521B), des commerces de détail de viandes et produits à base de viande (522C), des charcuteries (151F), des commerces de détail de produits laitiers (522N)...),

- 123 commerces d'équipement de la personne (principalement des commerces de détail d'habillement (524C), de la chaussure (524E), d'horlogerie et de bijouterie (524V) et des établissements de réparation de chaussures et articles en cuir (527A)...).

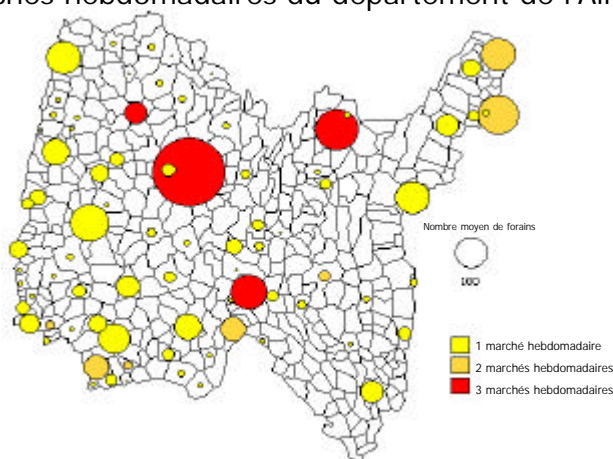
En ce qui concerne les cafés hôtels restaurants, on assiste depuis 1995 :

- à une baisse du nombre des hôtels (le nombre d'hôtels avec restaurant (551A) a diminué de 98 unités),
- à une augmentation du nombre de restaurants que ce soit des restaurants de type traditionnel (553A) + 77 ou des restaurants de type rapide (553B) + 66
- et à une légère baisse du nombre des cafés tabacs (554A) – 8.

• Les marchés

Au 1^{er} août 2003, on dénombrait 96 marchés hebdomadaires organisés dans 81 communes du département de l'Ain (cf. la liste des marchés du département de l'Ain jointe en annexe).

Marchés hebdomadaires du département de l'Ain



Source : CCI de l'Ain - ObservatoireEconomique - août 2003 - Information recueillie auprès des Mairies ou des Polices Municipales

On peut souligner que 11 communes organisent plus d'un marché par semaine. Il s'agit des communes suivantes :

- Ambérieu-en-Bugey : mercredi, vendredi, samedi
- La Boisse : mercredi, samedi
- Bourg-en-Bresse : mercredi, samedi, dimanche
- Divonne-les-Bains : vendredi, dimanche
- Ferney-Voltaire : mercredi, samedi
- Hauteville-Lompnès : jeudi (après-midi), samedi
- Lagnieu : lundi, vendredi
- Miribel : jeudi, vendredi (après-midi) aux Echets
- Montrevel-en-Bresse : mardi, vendredi, samedi
- Oyonnax : lundi, jeudi, samedi
- Reyrieux : mardi, dimanche.

Par rapport à la liste établie en 2000, on constate une stabilité du nombre de marchés hebdomadaires organisés dans le département de l'Ain : 96 en 2000 ; 96 en 2003.

Selon les informations recueillies auprès des mairies et des polices municipales, les marchés hebdomadaires d'Ars-sur-Formans, Billiat, Certines, Parcieux, Priay, Saint-Sorlin-en-Bugey n'existent plus.

Toutefois, par rapport à la liste établie en 2000, on observe également la création récente des marchés hebdomadaires suivants :

- Arbent : vendredi après-midi
- Bâgé-la-Ville : samedi matin
- Feillens : samedi matin
- Miribel – Les Echets : vendredi après-midi
- Saint-Denis-lès-Bourg : dimanche matin
- Saint-Maurice de Gourdans : dimanche matin.

On constate cependant que de nombreux marchés enregistrent une baisse du nombre de forains notamment au niveau des commerçants non sédentaires commercialisant des produits manufacturés (produits non alimentaires).

La plupart des marchés ont lieu dans la deuxième moitié de la semaine. Ainsi, on observe notamment que 35 marchés hebdomadaires du département de l'Ain, soit 36,5 %, se tiennent en fin de semaine, le samedi ou le dimanche.

JOUR DU MARCHÉ	NOMBRE DE MARCHES	EN %
Lundi	8	8,3 %
Mardi	12	12,5 %
Mercredi	9	9,4 %
Jeudi	16	16,7 %
Vendredi	16	16,7 %
Samedi	24	25,0 %
Dimanche	11	11,5 %
TOTAL	96	100,0 %

8 marchés hebdomadaires réunissent en moyenne plus de 100 forains.

COMMUNE	JOUR DU MARCHÉ	MATIN APRES-MIDI	NOMBRE MOYEN DE FORAINS*
Bourg-en-Bresse	Mercredi	Matin	300
Bourg-en-Bresse	Samedi	Matin	150
Ferney-Voltaire	Samedi	Matin	150
Châtillon-sur-Chalaronne	Samedi	Matin	140
Pont-de-Vaux	Mercredi	Matin	110
Bellegarde-sur-Valserine	Jeudi	Matin	105
Ambérieu-en-Bugey	Mercredi	Matin	100
Divonne-les-Bains	Dimanche	Matin	100

(* : information recueillie auprès des mairies ou des polices municipales)

Toutefois, plus de 54 % des marchés hebdomadaires du département de l'Ain réunissent en moyenne moins de 10 forains.

TRANCHE	NOMBRE MOYEN DE FORAINS	EN %
De 1 à 4 forains	39	40,6 %
De 5 à 9 forains	13	13,5 %
De 10 à 19 forains	13	13,5 %
De 20 à 49 forains	14	14,6 %
De 50 à 99 forains	9	9,4 %
100 forains et plus	8	8,3 %
TOTAL	96	100,0 %

(* : information recueillie auprès des mairies ou des polices municipales)

Selon les résultats de la dernière enquête sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain réalisée en 1999 par la chambre de commerce et d'industrie, la part de chiffre d'affaires réalisée par les commerces non sédentaires s'élève globalement à environ à 5 %, soit environ 91 millions d'euros se répartissant en 67,5 millions d'euros en alimentaire et en 23,5 millions d'euros en non alimentaire.

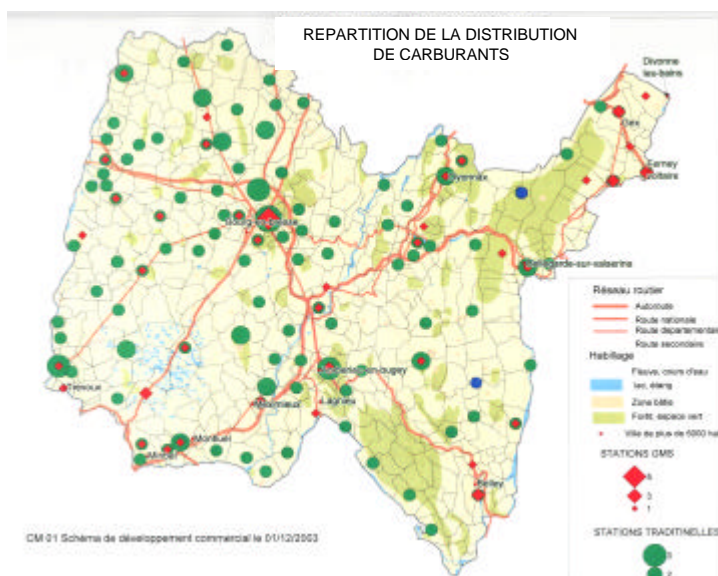
La part de chiffre d'affaires réalisée par les commerces non sédentaires est relativement stable au niveau des produits alimentaires au cours des dix dernières années mais elle est toutefois en diminution pour les produits non alimentaires.

• Les stations-service

Selon l'étude réalisée par la chambre de métiers de l'Ain, le département de l'Ain comptait au 1^{er} décembre 2003, 177 stations de distribution de carburants, hors stations situées sur les autoroutes :

- 128 sont des stations-service traditionnelles (72,3 %). Parmi celles-ci, 2 sont d'origine communale et 2 sont actuellement reprises par la grande distribution
- et 49 sont des stations annexées à un supermarché ou à un hypermarché (27,7 %).

Ces stations de distribution de carburants sont réparties sur 119 communes (28,4 %) qui concentrent 329 483 habitants (soit 64 % de la population du département de l'Ain) : 106 communes ont 1 à 5 stations traditionnelles et 39 communes ont 1 à 5 stations annexées à un supermarché. 75 communes ont uniquement des stations traditionnelles représentant 100 529 habitants et seules 15 communes ont uniquement des stations annexées à une grande surface.



L'analyse par enseigne montre qu'environ 56 % des stations-service traditionnelles arborent les couleurs du groupe "TOTAL – ELF – FINA" qui exploite les enseignes TOTAL, ELF et ELAN.

Concernant la grande distribution, 53 % des stations-service sont exploitées par le Groupe CARREFOUR.

Au niveau national, fin 2002, la France comptait 15 000 stations de distribution de carburants : 30 % (soit 4 500 stations) sont exploitées par la grande distribution représentant 56 % des parts de marché, 51 %, (soit 7 700 stations traditionnelles) aux enseignes des pétroliers représentant 40 % des parts de marché, et 19 % (soit 2 800 stations) indépendantes sans marque représentant 4 % des parts de marché. A noter qu'en 1980, il y avait 41 500 stations-service en France.

Au regard de ces chiffres :

- le maillage du territoire départemental en points de distribution de carburants apparaît satisfaisant,
- l'équilibre entre les formes de distribution est proche de la moyenne nationale,
- hors agglomération, ce sont les stations traditionnelles qui assurent ce service.

Toutefois, cette étude souligne également que le réseau traditionnel est d'une très grande fragilité. La concurrence avec la grande distribution est difficile, les volumes et les prix ne sont pas comparables.

Face à cette concurrence, les réseaux des pétroliers se restructurent :

- ainsi le groupe TOTAL, FINA, ELF ne va garder que 3 enseignes TOTAL, ELF DISCOUNT et ELAN,
- SHELL va abandonner 500 points de vente en France,
- ESSO va automatiser 200 de ses points de vente.

Il convient également de préciser que toutes les stations devront être aux normes environnementales avant 2010. Le coût de ces mises aux normes apparaît relativement élevé. La mise en place de nouveaux produits avec la réduction du taux de soufre va également générer des investissements importants.

La transmission des stations-service traditionnelles devrait donc être de plus en plus difficile malgré les aides du Comité Professionnel de la Distribution de Carburants.

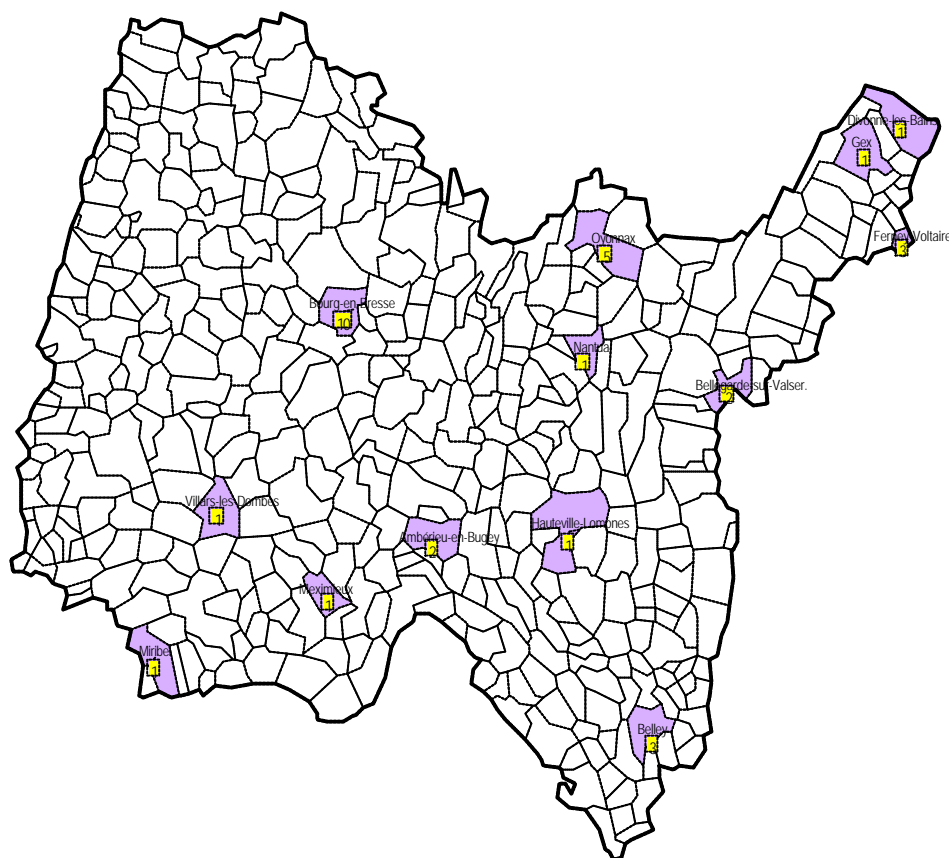
A plusieurs reprises, à la suite du désengagement des groupes pétroliers pour assurer la distribution, les collectivités locales ont déjà pris le relais avec des "stations-service communales".

• **Les hôtels**

Le département de l'Ain compte 56 hôtels d'une capacité supérieure à 30 chambres représentant au total 2 837 chambres. Près de la moitié d'entre eux sont des hôtels de catégorie 2 *. Seuls 4 établissements affichent 4 *. La chambre syndicale hôtelière de l'Ain a engagé une étude sur l'évolution de l'hôtellerie dans le département qui n'est pas terminée. Cette étude sera intégrée dans la révision à mi-parcours du présent schéma.

- **Les cinémas**

Le département de l'Ain est couvert par 16 cinémas représentant 32 salles comportant au total 6 092 places.



Commune	Enseigne	Capacité
Ambérieu-en-Bugey*	Modern' Cinémas	2 salles : 212 et 90 places
Bellegarde	Les Variétés	2 salles : 280 et 160 places
Belley	L'Arlequin	3 salles : 230, 189 et 76 places
Bourg-en-Bresse	ABC	1 salle : 450 places
	L'Eden	5 salles : 500, 180, 140, 100 et 54 places
	La Grenette	4 salles : 350, 260, 130 et 90 places
Divonne-les-Bains	Cinéma du Domaine de Divonne	1 salle : 263 places
Ferney-Voltaire	Le Voltaire	3 salles : 242, 130 et 64 places
Gex	Cinéma Club Le Patio	1 salle : 110 places
Hauteville-Lompnès	Cinéma Novelty	1 salle : 182 places
Meximieux	Cinéma L'Horloge	1 salle : 161 places
Miribel	L'Allégo	1 salle : 274 places
Nantua	Le Club	1 salle : 298 places
Oyonnax	L'Atmosphère	3 salles : 250, 150 et 80 places
	Centre culturel Aragon	2 salles : 133 et 93 places
Villars-les-Dombes	Cinéma familial	1 salle : 171 places

* A noter que par décision en date du 22 janvier 2004 la commission départementale d'équipement cinématographique a autorisé le déplacement avec extension du cinéma d'Ambérieu-en-Bugey qui exploitera trois salles comptant 601 places.

II. ANALYSE PROSPECTIVE DE L'EVOLUTION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT A L'HORIZON 2010

2.1. Méthodologie

L'article 1er du décret n° 2002-1369 du 20 novembre 2002, définit ce qu'est un schéma de développement commercial.

"Le schéma de développement commercial est un document qui rassemble les informations disponibles sur l'activité commerciale et son environnement économique. Il comporte une analyse prospective qui indique les orientations en matière de développement commercial et les secteurs d'activité commerciale à privilégier."

De cette définition, découlent deux phases :

- la première consiste à rassembler les informations disponibles sur l'activité commerciale et son environnement pour réaliser un diagnostic commercial,
- la seconde conduit à mener une réflexion prospective afin de donner un certain nombre d'orientations et de principes quant au développement futur des activités commerciales, sur le plan spatial mais aussi sur les secteurs d'activités dont il faudrait favoriser le déploiement.

Le décret ainsi que la circulaire de février 2003 n'apportent toutefois pas de précision sur la méthodologie à suivre concernant l'analyse prospective.

Les membres de l'Observatoire Départemental d'Equipeement Commercial de l'Ain ont défini une approche méthodologique cohérente et simple permettant :

- d'évaluer la progression démographique à venir,
- d'estimer l'évolution de la consommation des ménages,
- et d'adapter l'appareil commercial de l'Ain afin de répondre aux besoins des consommateurs, tout en essayant de tenir compte au mieux des spécificités géographiques de notre département.

L'analyse des évolutions passées apporte les éléments essentiels à l'analyse prévisionnelle. Pour cela, l'ODEC de l'Ain dispose :

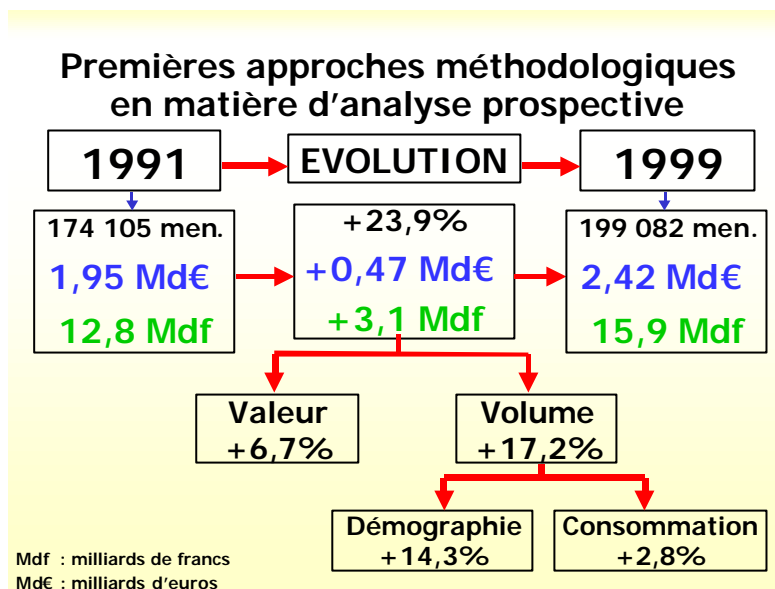
- des résultats des recensements de la population de 1990 et de 1999 réalisés par l'INSEE et des projections effectuées par l'institut,
- des données nationales annuelles sur la consommation des ménages publiées par l'INSEE,
- et des résultats des enquêtes sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain, réalisées en 1991, 1995 et 1999 par la chambre de commerce et d'industrie.

Ainsi, l'étude de l'évolution de la consommation des ménages montre que cette dernière est liée :

- à l'évolution des prix (en valeur),
- à l'évolution démographique (en volume),
- et à l'évolution des comportements d'achat des ménages (en volume).

D'une manière concrète, l'augmentation de la consommation des ménages dans l'Ain entre 1991 et 1999 qui s'élève globalement à 23,9 % (soit environ 0,47 milliard d'euros, soit environ 3,1 milliards de francs) est due pour :

- 6,7 % à l'évolution des prix des familles de produits considérées selon l'INSEE,
- 14,3 % à l'évolution du nombre de ménages entre 1990 et 1999 selon l'INSEE,
- 2,8 % à la croissance nette de la consommation des ménages.



A partir de la compréhension des évolutions de la consommation des ménages de l'Ain dans le passé récent et en effectuant quelques hypothèses "raisonnables", il est alors possible d'estimer la consommation des ménages du département de l'Ain en 2010, en projetant les évolutions moyennes annuelles observées durant la période 1991-1999, sur la période 1999-2010 pour la démographie, l'inflation et la consommation des ménages.

Pour cela, on dispose de :

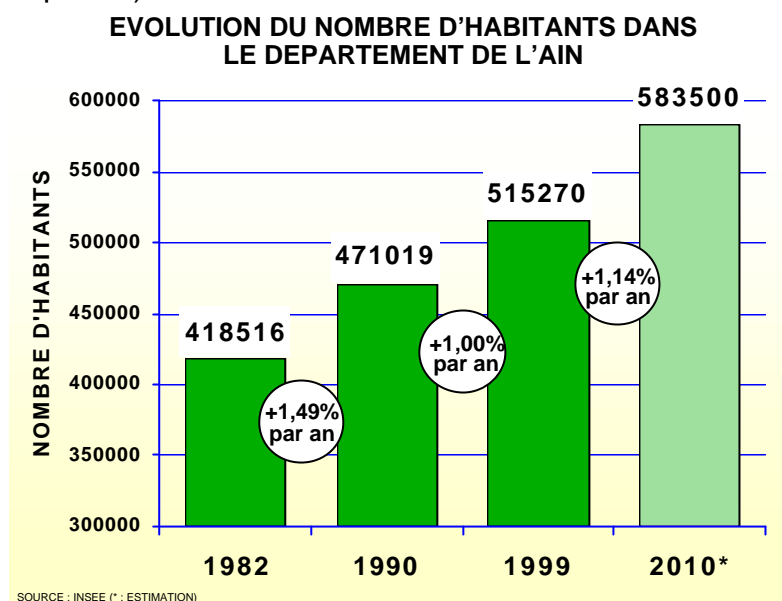
- deux recensements de la population réalisés par l'INSEE en 1990 et 1999,
- de 3 enquêtes sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain, réalisées par la chambre de commerce et d'industrie en 1991, 1995 et 1999,
- et des données nationales annuelles sur la consommation des ménages publiées par l'INSEE.

Pourquoi 2010 ? : parce que le schéma de développement commercial doit être terminé au plus tard en mai 2004 et que sa durée de vie est au maximum de 6 ans : 2004 + 6 = 2010.

2.2. Evolution de la démographie

Entre 1990 et 1999, le département de l'Ain a vu son nombre d'habitants croître en moyenne de 1 % par an et son nombre de ménages évoluer de 1,69 % par an. D'après une projection de population réalisée par l'INSEE à l'aide du modèle "Omphale", le département de l'Ain compterait 583 500 habitants (290 000 hommes et 293 500 femmes) en 2010.

Selon cette projection de population, l'évolution démographique annuelle s'élèverait à 1,14 % entre 1999 et 2010 et serait donc légèrement supérieure à celle observée entre 1990 et 1999 (1 % par an).



En effectuant une projection des évolutions constatées entre 1990 et 1999 au niveau du département de l'Ain, on peut estimer à environ 239 325 le nombre de ménages résidant dans l'Ain en 2010.

Il convient toutefois de souligner que selon l'entité géographique considérée, l'estimation démographique peut légèrement varier.

On peut signaler que l'INSEE a mis en place une concertation avec les élus locaux et leurs associations nationales sur les modalités du partenariat à organiser sur les enquêtes de recensement.

Selon le site Internet de l'INSEE, le début de la collecte en fonction du dispositif réglementaire commencera en 2004.

La première publication de la population légale de chaque commune et des résultats sur toutes les zones géographiques devrait avoir lieu fin 2008.

Aussi, l'INSEE précise que jusqu'à 2008, les utilisations des chiffres de population légale feront référence à ceux qui ont été authentifiés fin 1999, sous réserve de recensements complémentaires demandés par les communes.

2.3. Evolution des dépenses

a) Au niveau de la croissance due à l'évolution des prix

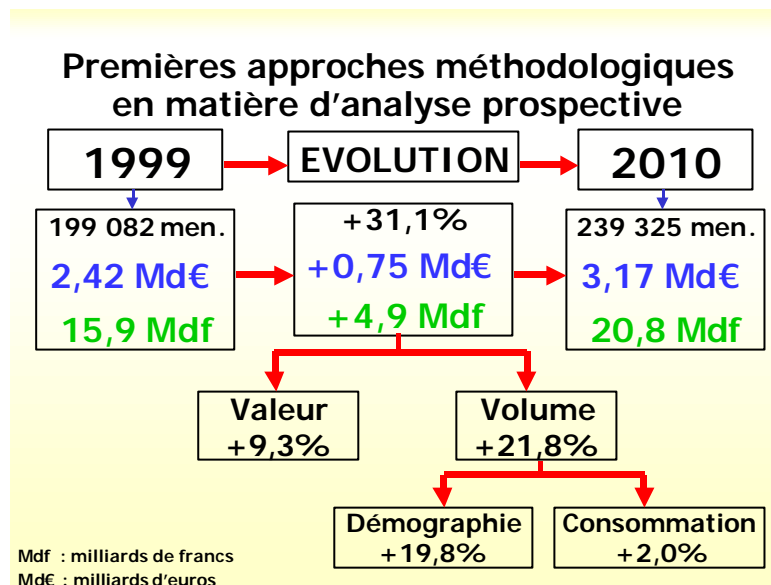
Les données nationales annuelles sur la consommation des ménages publiées par l'INSEE dans les documents intitulés "Consommation – Modes de Vie", apportent des éléments précieux sur l'évolution nationale de la consommation des ménages. Ces informations permettent notamment d'évaluer la part de l'inflation dans l'évolution de la consommation des ménages en France.

On peut alors faire l'hypothèse que la croissance liée à l'évolution des prix durant la période 1999-2010 sera en moyenne identique à celle observée annuellement au cours de la période 1991-1999.

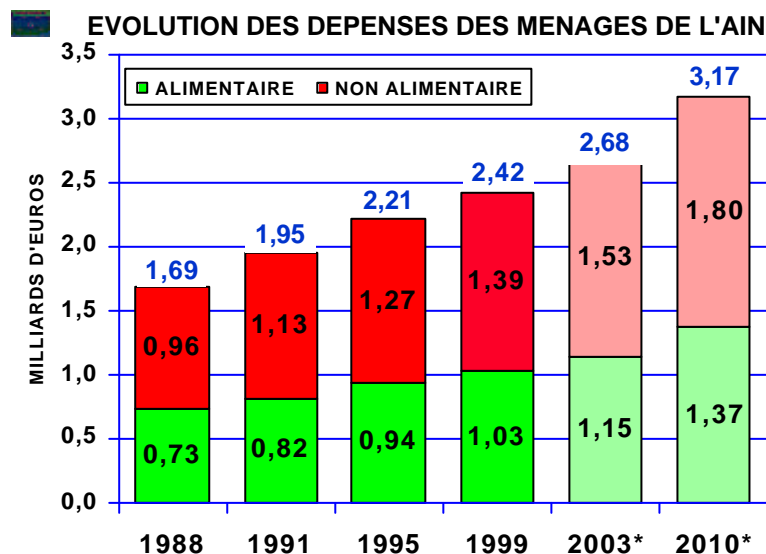
b) Au niveau des comportements d'achat des ménages de l'Ain

Les différentes enquêtes sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain, réalisées par la chambre de commerce et d'industrie en 1988, 1991, 1995 et 1999, permettent d'observer, sur plus d'une dizaine d'années, les évolutions des tendances de consommation des ménages.

On peut également faire l'hypothèse que ces ménages adopteront en moyenne les mêmes comportements d'achat durant la période 1999-2010 que ceux observés durant la période 1991-1999.



Ainsi, en tenant compte des différentes hypothèses faites précédemment, on peut estimer que, globalement, les dépenses des ménages de l'Ain en 2010 s'élèveront à environ 3,17 milliards d'euros soit environ 20,8 milliards de francs.

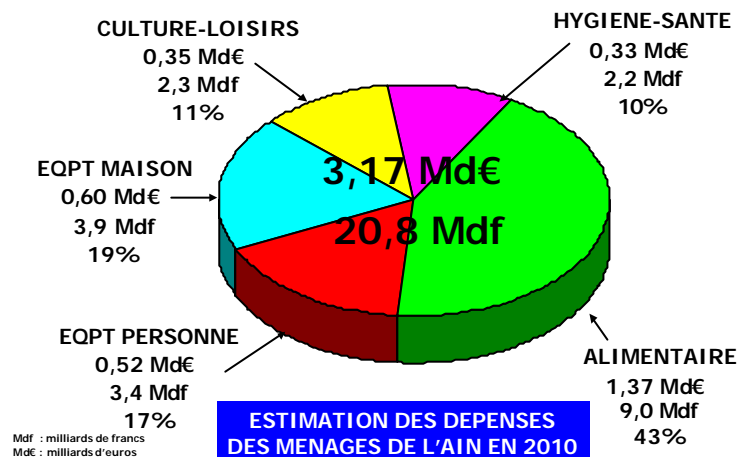


SOURCE : ENQUETES SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN (* ESTIMATION)

Ces 3,17 milliards d'euros de dépenses des ménages de l'Ain à l'horizon 2010 se répartissent de la manière suivante :

- environ 1,37 milliard d'euros soit environ 9 milliards de francs en denrées alimentaires,
- 0,52 milliard d'euros soit environ 3,4 milliards de francs en produits d'équipement de la personne (prêt-à-porter, chaussure, maroquinerie, horlogerie, bijouterie, optique, accessoires d'habillement...),
- 0,60 milliard d'euros soit environ 3,9 milliards de francs en produits d'équipement de la maison (meuble, électroménager, vaisselle, bricolage, jardinage, produits d'entretien...),
- 0,35 milliard d'euros soit 2,3 milliards de francs en produits de culture et de loisirs (livres, disques, informatique, matériels vidéo, TV, Hifi, appareils photographiques, articles de sports, jouets, téléphonie, journaux, magazines ...),
- et 0,33 milliard d'euros soit 2,2 milliards de francs en produits d'hygiène, santé et de beauté (pharmacie, produits de toilette...).

Premières approches méthodologiques en matière d'analyse prospective



Cela représente, par rapport à 1999, une croissance du marché théorique global d'environ 0,75 milliard d'euros soit environ 4,9 milliards de francs.

Une évolution de la consommation des ménages de l'Ain entre 1999 et 2010 qui s'analyse comme suit :

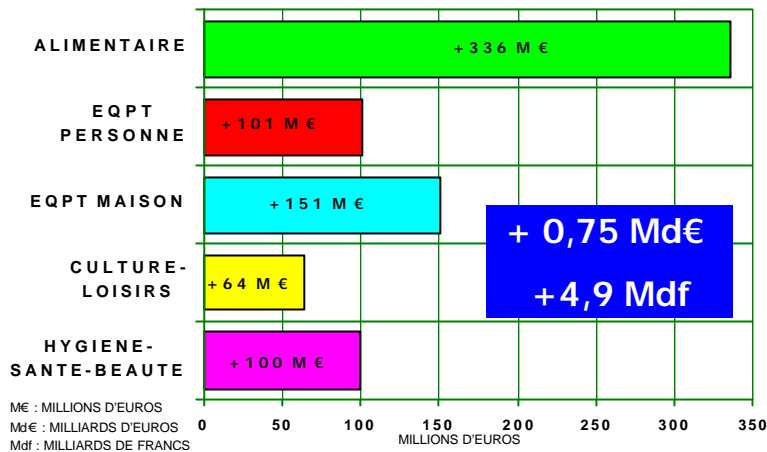
- environ 236 millions d'euros, soit plus de 1,5 milliard de francs, dus à l'évolution des prix,
- environ 516 millions d'euros soit près de 3,4 milliards de francs dus à l'évolution du volume de la consommation des ménages (évolution démographique et comportements d'achat des ménages de l'Ain).

FAMILLE DE PRODUITS	DEPENSES DES MENAGES DE L'AIN EN M d'€		
	EN 1999	EN 2010	EVOLUTION
Alimentaire	1,03 Md€	1,37 Md€	+ 0,34 Md€
Equipement de la personne	0,42 Md€	0,52 Md€	+ 0,10 Md€
Equipement de la maison	0,45 Md€	0,60 Md€	+ 0,15 Md€
Culture-loisirs	0,29 Md€	0,35 Md€	+ 0,06 Md€
Hygiène santé beauté	0,23 Md€	0,33 Md€	+ 0,10 Md€
TOTAL	2,42 Md€	3,17 Md€	+ 0,75 Md€

Source : chambre de commerce et d'industrie de l'Ain – (Md€ : milliards d'euros, données arrondies)

Premières approches méthodologiques en matière d'analyse prospective

EVOLUTION 1999 - 2010 DES DEPENSES DES MENAGES DE L'AIN



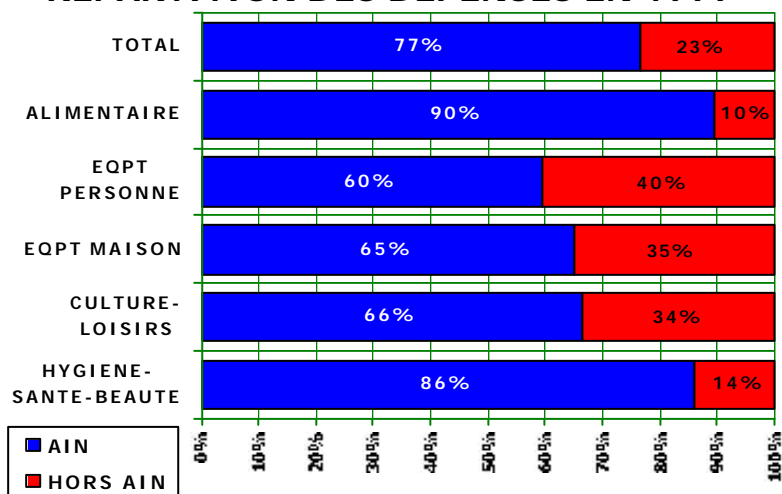
Toutefois, l'ensemble de ces dépenses ne s'effectuera pas dans l'Ain. Il convient donc de tenir compte de l'évasion commerciale c'est à dire des achats effectués hors des commerces du département de l'Ain.

Les trois dernières enquêtes sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain, montrent que l'évasion commerciale est relativement stable en pourcentage depuis 1991.

FAMILLE DE PRODUITS	% DES DEPENSES EFFECTUEES HORS DE L'AIN		
	EN 1991	EN 1995	EN 1999
Alimentaire	12,5 %	11,8 %	10,4 %
Equipement de la personne	40,6 %	40,5 %	40,5 %
Equipement de la maison	34,2 %	36,8 %	35,1 %
Culture-loisirs	40,8 %	40,4 %	33,6 %
Hygiène santé beauté	12,9 %	15,6 %	13,9 %
TOTAL	25,2 %	25,3 %	23,3 %

Source : Enquêtes de 1991, 1995, 1999 sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain – chambre de commerce et d'industrie de l'Ain

REPARTITION DES DEPENSES EN 1999



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN

Aussi, on peut également faire l'hypothèse que les ménages de l'Ain effectueront en 2010, proportionnellement autant d'achats hors des commerces de l'Ain notamment dans les départements limitrophes et auprès des sociétés de vente par correspondance, qu'en 1999.

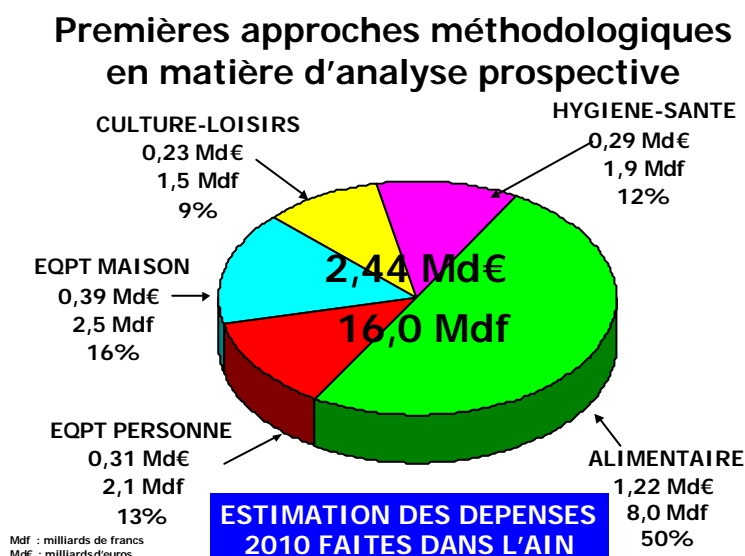
Dès lors on peut estimer, en 2010 :

- à environ 2,44 milliards d'euros soit environ 16 milliards de francs, les dépenses des ménages de l'Ain qui devraient être réalisées dans les commerces sédentaires et non sédentaires présents dans le département de l'Ain,
- et à environ 0,73 milliard d'euros soit près de 4,8 milliards de francs, les dépenses des ménages de l'Ain qui devraient être effectuées hors des commerces de l'Ain et plus particulièrement dans ceux des départements limitrophes.

REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES DE L'AIN EN 2010 EN M d'€			
FAMILLE DE PRODUITS	TOTAL	AIN	AILLEURS*
Alimentaire	1,37 Md€	1,23 Md€	0,14 Md€
Equipement de la personne	0,52 Md€	0,31 Md€	0,21 Md€
Equipement de la maison	0,60 Md€	0,39 Md€	0,21 Md€
Culture-loisirs	0,35 Md€	0,23 Md€	0,12 Md€
Hygiène santé beauté	0,33 Md€	0,29 Md€	0,05 Md€
TOTAL	3,17 Md€	2,44 Md€	0,73 Md€

Source : chambre de commerce et d'industrie de l'Ain (Md€ : milliards d'euros, données arrondies)

(* : y compris vente par correspondance)



Ces 2,44 milliards d'euros dépensés par les ménages de l'Ain dans les commerces sédentaires et non sédentaires du département de l'Ain à l'horizon 2010, se répartissent de la manière suivante :

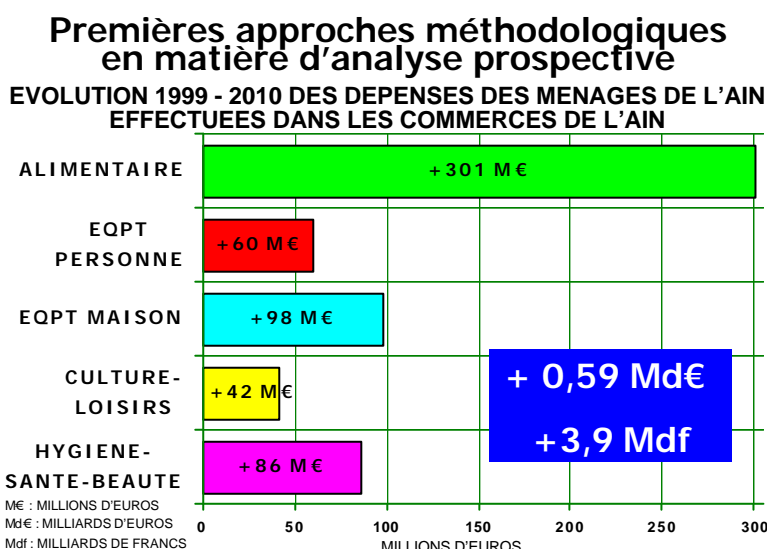
- environ 1,23 milliard d'euros soit environ 8 milliards de francs en denrées alimentaires,
- 0,31 milliard d'euros soit environ 2,1 milliards de francs en produits d'équipement de la personne,

- 0,39 milliard d'euros soit environ 2,5 milliards de francs en produits d'équipement de la maison,
- 0,23 milliard d'euros soit 1,5 milliard de francs en produits de culture et de loisirs,
- et 0,29 milliard d'euros soit 1,9 milliard de francs en produits d'hygiène, santé et de beauté.

Ainsi, sur la base des hypothèses faites précédemment, les dépenses des ménages effectuées dans les commerces de l'Ain, devraient ainsi croître entre 1999 et 2010, d'environ 0,59 milliard d'euros soit environ 3,9 milliards de francs. Globalement, cela représente une évolution d'environ + 32 % entre 1999 et 2010.

DEPENSES DES MENAGES DE L'AIN DANS LES COMMERCES DE L'AIN EN M d'€			
FAMILLE DE PRODUITS	EN 1999	EN 2010	EVOLUTION
Alimentaire	0,92 Md€	1,23 Md€	+ 0,30 Md€
Equipement de la personne	0,25 Md€	0,31 Md€	+ 0,06 Md€
Equipement de la maison	0,29 Md€	0,39 Md€	+ 0,10 Md€
Culture-loisirs	0,19 Md€	0,23 Md€	+ 0,04 Md€
Hygiène santé beauté	0,20 Md€	0,29 Md€	+ 0,09 Md€
TOTAL	1,85 Md€	2,44 Md€	+ 0,59 Md€

Source : chambre de commerce et d'industrie de l'Ain (Md€ : milliards d'euros, données arrondies)



Cette méthode apporte déjà un premier cadrage au niveau départemental sur la croissance de la consommation des ménages du département de l'Ain à l'horizon 2010. Toutefois, il est important de préciser que ces estimations ne prennent pas en compte certains apports extérieurs importants, notamment les apports des Genevois dans le chiffre d'affaires des commerces du Pays de Gex.

Ces premières estimations qui ont été affinées lors de l'analyse dans chacun des secteurs géographiques, soulèvent d'ores et déjà la question suivante : comment gérer cette croissance ?

Elles invitent en particulier à réfléchir à ce que sera le commerce dans l'Ain dans les 7 ans à venir afin qu'il réponde au mieux aux besoins des consommateurs actuels et futurs.

III. ORIENTATIONS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

A partir du diagnostic commercial et de l'analyse prospective, les membres de l'ODEC ont défini les orientations suivantes :

- Renforcer les centres villes ou les centres d'activités très affaiblis où serait reconnue la nécessité de préserver ou de favoriser la réimplantation de commerces.
- Renforcer l'armature commerciale des centres villes, en maintenant l'équilibre entre les formes de distribution, en encourageant l'implantation de commerces adaptés et en développant les liaisons avec les zones commerciales situées à la périphérie qui drainent et fixent la clientèle.
- Maintenir l'équilibre spatial en tenant compte de l'évolution prévisionnelle de la consommation dans les différents pôles commerciaux.
- Examiner la création de nouvelles surfaces de vente raisonnables, leur extension ou leur transformation substantielle en regard du potentiel de consommation existant par rapport à l'offre et à la zone de chalandise.
- Ne pas favoriser l'amorce de création d'ensembles commerciaux qui s'implanteraient autour d'hypermarchés ou de supermarchés hors de zone commerciale définie ou le long d'axes routiers importants, sans continuité urbaine.
- Répondre à l'accroissement de la consommation pour satisfaire les besoins des consommateurs et contenir l'évasion vers les pôles commerciaux des départements limitrophes.
- Maintenir l'équilibre entre les différents types de distribution de carburants et veiller à préserver un service en milieu rural.
- Veiller à la qualité architecturale des projets et à la bonne organisation des accès dans les zones commerciales.
- Renforcer les liaisons entre commerces de centre-ville et commerces de périphérie.



IV. DEPARTEMENT DE L'AIN : SYNTHESE

1 – TERRITOIRE

5 762 km², 419 communes (source : INSEE)

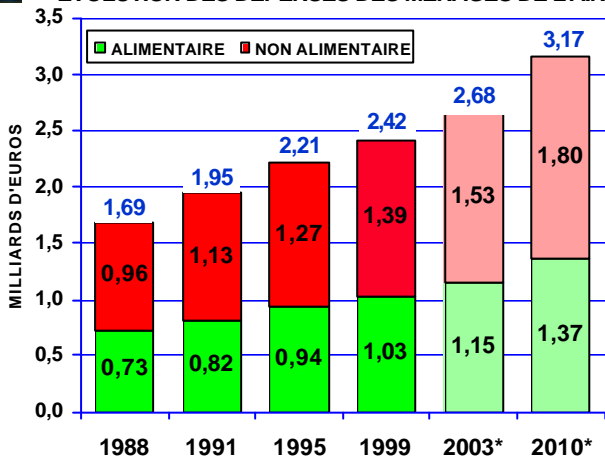
2 – DEMOGRAPHIE

	1982	1990	1999	2010*	EVOLUTION		
					1982-1990	1990-1999	1999-2010
Population sans double compte	418 516	471 019	515 270	583 426	12,55%	9,39%	13,23%
Nombre de ménages	146 556	171 215	199 082	241 833	16,83%	16,28%	21,47%
Taille moyenne des ménages	2,86	2,75	2,59	2,41			

Source : INSEE – Recensements généraux de la population en 1982, 1990, 1999 (* : projection démographique)

3 – EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES

EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES DE L'AIN



SOURCE : ENQUETES SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN (* ESTIMATION)

POSTES DE DEPENSES	DEPENSES EN MILLIARDS D'EUROS			
	1991	1995	1999	2010*
Alimentaire	0,82	0,94	1,03	1,37
Equip. de la personne	0,37	0,39	0,42	0,52
Equip. de la maison	0,34	0,41	0,45	0,60
Culture-loisirs	0,25	0,26	0,29	0,35
Hygiène santé beauté	0,17	0,21	0,23	0,33
TOTAL	1,95	2,21	2,42	3,17

Source : Enquêtes sur les comportements d'achat des ménages de l'Aain de 1991, 1995 et 1999 – CCI de l'Aain (* : estimation, base nomenclature de produits de 1980)

4 – REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES PAR LIEU D'ACHAT

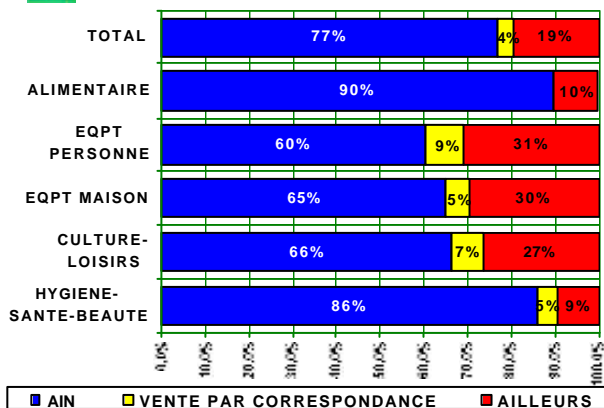
POSTES DE DEPENSES	DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS PAR LIEU D'ACHAT							
	AIN		VPC		HORS AIN		TOTAL	
	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*
Alimentaire	924	1 225	0	0	107	142	1 031	1 367
Equip. de la personne	252	312	37	44	135	168	424	524
Equip. de la maison	289	387	23	31	133	179	445	597
Culture-loisirs	188	230	20	25	76	92	284	347
Hygiène santé beauté	202	288	11	15	22	31	234	334
TOTAL	1 855	2 442	91	115	473	612	2 418	3 169

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de l'Aain de 1999 – CCI de l'Aain (* : estimation, évasion stable)



SOURCE : ENQUETE DE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN

REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES DE L'AIN PAR LIEU D'ACHATS ET PAR FAMILLE DE PRODUITS



SOURCE : ENQUETE DE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN

5 – EVOLUTION DU NOMBRE DE COMMERCES DE DETAIL DE MOINS DE 400 M² ET DES CAFES, HÔTELS, RESTAURANTS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	TOTAL COM.	J	K	L	TOTAL CHR.	TOTAL GEN.
1995	1272	791	950	436	501	477	851	221	421	5920	464	935	247	1646	7566
2000	1198	686	985	430	508	491	838	225	440	5801	397	978	256	1631	7432
2003	1164	668	1162	456	533	540	870	293	488	6174	364	1078	242	1684	7858
EVO. 95/03	-108	-123	+212	+20	+32	+63	+19	+72	+67	+254	-100	+143	-5	+38	+292

Source : Fichier SIRENE - INSEE

A : Alimentaire

B : Equip. de la personne

C : Hygiène, santé, beauté

D : Equip. de la maison

E : Bricolage, jardinage, décoration

F : Culture, loisirs, sports

G : Automobile, cycle, accessoires

H : Divers

I : Commerces non sédentaires

J : Hôtels

K : Restaurants

L : Débits de boissons

6 – COMMERCES DE PLUS DE 300 m² DE SURFACE DE VENTE

ALIMENTAIRE			NON ALIMENTAIRE			TOTAL		
NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE
91	151 208	293	281	303 334	589	372	454 542	882

Nombre de classes d'activités présentes : 28/28

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (Densité exprimée en m² pour 1000 habitants – base recensement de 1999)

7 – PROJETS* COMMERCIAUX AUTORISES PAR LA CDEC OU LA CNEC ET NON REALISES

ALIMENTAIRE		NON ALIMENTAIRE		TOTAL	
NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES
17	19 894	34	44 516	51	64 410

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (dernière CDEC prise en compte : 15 avril 2004) (* : commerces de détail de plus de 300 m² de surface de vente)

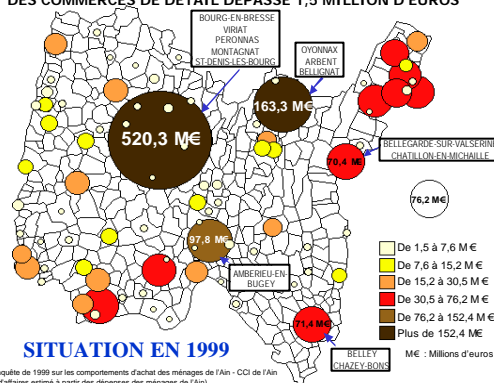
8 – PRINCIPAUX POLES COMMERCIAUX

(C.A. estimé en 1999 supérieur à 7,6 millions d'euros)

- Bourg-en-Bresse (*Bourg-en-Bresse, Péronnas, Montagnat, Saint-Denis-les-Bourg, Viriat*) : 520,3 M€
- Oyonnax (*Arbent, Bellignat, Oyonnax*) : 163,3 M€
- Ambérieu-en-Bugey : 97,6 M€
- Belley (*Belley, Chazey-Bons*) : 71,4 M€
- Bellegarde-sur-Valserine (*Bellegarde-sur-Valserine, Châtillon-en-Michaille*) : 70,4 M€

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages (1999-CCI de l'Ain (C.A. estimé à partir des dépenses des ménages l'Ain)

COMMUNES DONT LE CHIFFRE D'AFFAIRES* REALISE PAR L'ENSEMBLE DES COMMERCES DE DETAIL DEPASSE 1,5 MILLION D'EUROS



SITUATION EN 1999
Source : Enquête de 1999 sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain - CCI de l'Ain (* - Chiffre d'affaires estimé à partir des dépenses des ménages de l'Ain)

9 – ORIENTATIONS RETENUES POUR L'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT

- Renforcer les centres villes ou les centres d'activités très affaiblis où serait reconnue la nécessité de préserver ou de favoriser la réimplantation de commerces.
- Renforcer l'armature commerciale des centres villes, en maintenant l'équilibre entre les formes de distribution, en encourageant l'implantation de commerces adaptés et en développant les liaisons avec les zones commerciales situées à la périphérie qui drainent et fixent la clientèle.
- Maintenir l'équilibre spatial en tenant compte de l'évolution prévisionnelle de la consommation dans les différents pôles commerciaux.
- Examiner la création de nouvelles surfaces de vente raisonnables, leur extension ou leur transformation substantielle en regard du potentiel de consommation existant par rapport à l'offre et à la zone de chalandise.
- Ne pas favoriser l'amorce de création d'ensembles commerciaux qui s'implanteraient autour d'hypermarchés ou de supermarchés hors de zone commerciale définie ou le long d'axes routiers importants, sans continuité urbaine.
- Répondre à l'accroissement de la consommation pour satisfaire les besoins des consommateurs et contenir l'évasion vers les pôles commerciaux des départements limitrophes.
- Maintenir l'équilibre entre les différents types de distribution de carburants et veiller à préserver un service en milieu rural.
- Veiller à la qualité architecturale des projets et à la bonne organisation des accès dans les zones commerciales.
- Renforcer les liaisons entre commerces de centre-ville et commerces de périphérie.

DEUXIEME PARTIE : ETUDE SPECIFIQUE A CHAQUE SECTEUR

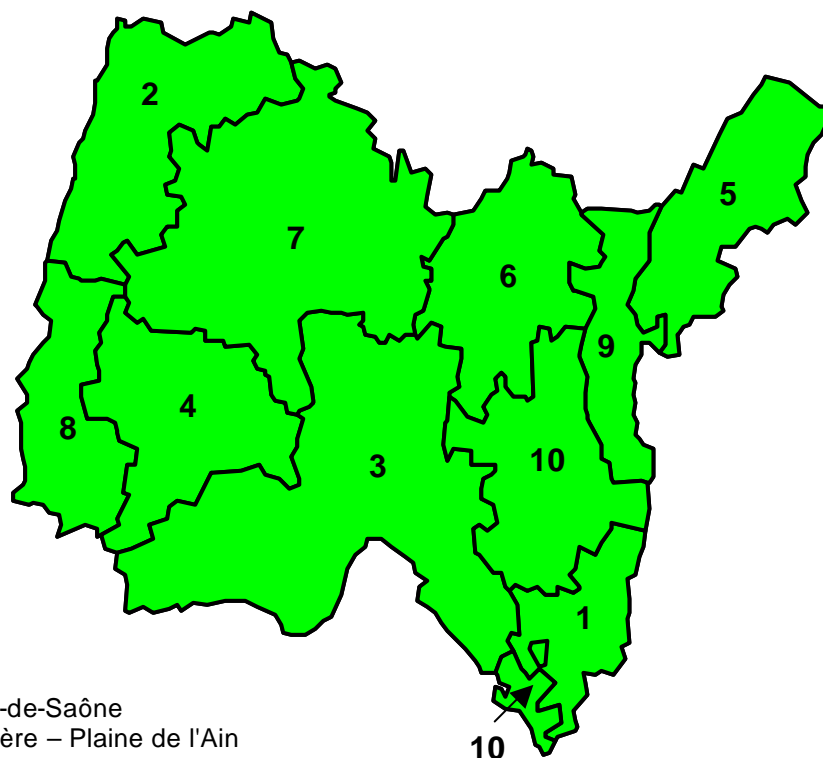
I. METHODOLOGIE

Après avoir fixé un cadre de référence départemental, les membres de l'ODEC ont souhaité que leur travail soit prolongé par une série d'études conduites à une échelle plus fine, sur 10 secteurs couvrant l'ensemble du département.

Huit d'entre eux correspondent aux périmètres des SCOT existants, les deux secteurs restants regroupant les communes ne faisant partie d'aucun SCOT.

A cette occasion, la méthodologie de travail retenue au niveau départemental a été conservée et a donné lieu, pour chaque secteur, à l'élaboration d'un diagnostic, à la réalisation d'une analyse prospective et enfin à l'énoncé de prescriptions.

Ainsi, une fiche volontairement synthétique a été élaborée pour chaque secteur pour faciliter l'exploitation de l'ensemble des informations rassemblées.



- 1 : Bas-Bugey
- 2 : Bresse – Val-de-Saône
- 3 : Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain
- 4 : Dombes
- 5 : Pays de Gex
- 6 : Pays du Haut-Bugey
- 7 : Secteur de Bourg-en-Bresse
- 8 : Val-de-Saône – Dombes
- 9 : Secteur de Bellegarde-sur-Valserine
- 10 : Secteur plateau d'Hauteville et Valromey

II. **DIAGNOSTIC**, prospective et orientations sur chaque secteur

- 2.1. : Bas-Bugey
- 2.2. : Bresse – Val-de-Saône
- 2.3. : Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain
- 2.4. : Dombes
- 2.5. : Pays de Gex
- 2.6. : Pays du Haut-Bugey
- 2.7. : Secteur de Bourg-en-Bresse
- 2.8. : Val-de-Saône – Dombes
- 2.9. : Secteur de Bellegarde-sur-Valserine
- 2.10. : Secteur plateau d'Hauteville et Valromey.



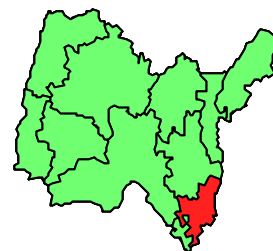
NB : les commerces de plus de 300 m² de surface de vente sont répartis selon les 28 classes d'activités suivantes (sources DDCCRF de l'Ain) :

- | | |
|--|--|
| - Equipement auto. neufs, occasion | - Lustrerie, luminaires |
| - Commerce détail carburants | - Equipement du foyer sauf luminaires |
| - Surgelés | - Electroménager, Hifi, Tv |
| - Superette | - Bricolage avec jardinerie |
| - Supermarché | - Bricolage sans jardinerie |
| - Magasin populaire | - Bricolage, matériaux, sanitaires |
| - Hypermarché | - Revêtements sols, murs |
| - Magasin non spécialisé non alimentaire | - Articles sports et loisirs |
| - Alimentaires spécialisés divers | - Fleurs, jardinerie |
| - Parfumerie, produits beauté | - Jeux, jouets |
| - Textiles | - Puériculture |
| - Habillement | - Matériel de bureau, ordinateurs, logiciels |
| - Chaussures | - Biens d'occasion |
| - Meubles | - Autres surfaces du centre commercial. |

2.1. BAS BUGEY

1 – TERRITOIRE

252 km², 27 communes (source : INSEE)



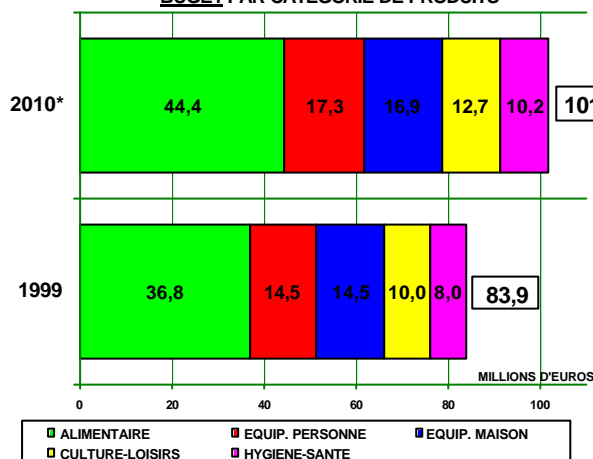
2 – DEMOGRAPHIE

	1982	1990	1999	2010*	EVOLUTION		
					1982-1990	1990-1999	1999-2010
Population sans double compte	17 644	18 065	19 039	20 423	2,39 %	5,39 %	7,27 %
Nombre de ménages	6 170	6 876	7 500	8 397	11,44 %	9,08 %	11,96 %
Taille moyenne des ménages	2,86	2,63	2,54	2,43			

Source : INSEE – Recensements généraux de la population en 1982, 1990, 1999 (* : projection démographique)

3 – EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES

EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES DU SCOT BAS BUGEY PAR CATEGORIE DE PRODUITS



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN (*) : ESTIMATION

DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS

POSTES DE DEPENSES	1991	1995	1999	2010*
Alimentaire	31,5	34,9	36,8	44,4
Equip. de la personne	13,3	13,3	14,5	17,3
Equip. de la maison	12,5	14,2	14,5	16,9
Culture-loisirs	8,9	8,9	10,0	12,7
Hygiène santé beauté	6,9	7,2	8,0	10,2
TOTAL	73,1	78,5	83,9	101,5

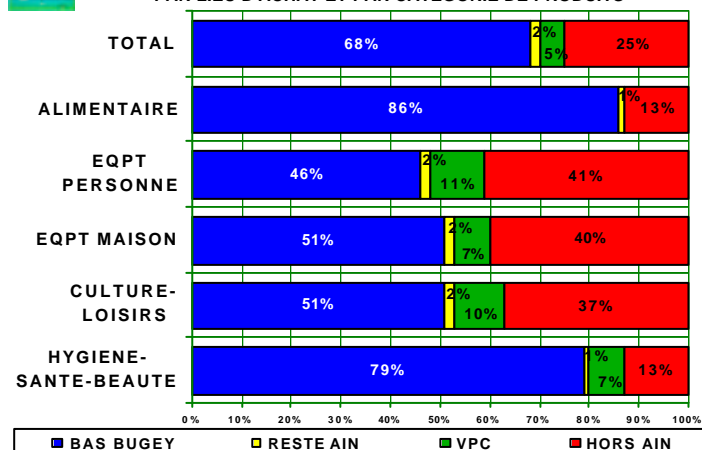
Source : Enquêtes sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1991, 1995 et 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, base nomenclature de produits de 1980)

4 – REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES PAR LIEU D'ACHAT

POSTES DE DEPENSES	DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS PAR LIEU D'ACHAT									
	ZONE		RESTE AIN		VPC		HORS AIN		TOTAL	
	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*
Alimentaire	31,6	38,0	0,4	0,5	0,0	0,0	4,8	5,8	36,8	44,4
Equip. de la personne	6,7	8,0	0,3	0,3	1,6	1,9	5,9	7,1	14,5	17,3
Equip. de la maison	7,4	8,6	0,4	0,4	1,0	1,2	5,8	6,7	14,5	16,9
Culture-loisirs	5,1	6,5	0,2	0,3	1,0	1,2	3,7	4,7	10,0	12,7
Hygiène santé beauté	6,3	8,0	0,1	0,1	0,5	0,7	1,1	1,4	8,0	10,2
TOTAL	57,1	69,2	1,4	1,7	4,1	5,0	21,3	25,7	83,9	101,5

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, éviation stable)

REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES DU SCOT BAS BUGEY PAR LIEU D'ACHAT ET PAR CATEGORIE DE PRODUITS



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN

5 – EVOLUTION DU NOMBRE DE COMMERCES DE DETAIL DE MOINS DE 400 m² ET DES CAFES, HOTELS, RESTAURANTS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	TOTAL COM.	J	K	L	TOTAL CHR	TOTAL GEN.
1995	61	55	35	23	26	31	39	5	7	282	14	38	16	68	350
2000	58	40	41	22	22	29	36	7	4	259	11	39	14	64	323
2003	57	41	52	25	24	31	40	16	8	294	8	41	14	63	357
EVO. 95/03	-4	-14	+17	+2	-2	0	+1	+11	+1	+12	-6	+3	-2	-5	+7

Source : Fichier SIRENE - INSEE

A : Alimentaire

B : Equip. de la personne

C : Hygiène, santé, beauté

D : Equip. de la maison

E : Bricolage, jardinage, décoration

F : Culture, loisirs, sports

G : Automobile, cycle, accessoires

H : Divers

I : Commerces non sédentaires

J : Hôtels

K : Restaurants

L : Débits de boissons

6 – COMMERCES DE PLUS DE 300 m² DE SURFACE DE VENTE

ALIMENTAIRE			NON ALIMENTAIRE			TOTAL		
NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE
5	9 432	495	16	14 245	748	21	23 677	1 244

Nombre de classes d'activités présentes : 11/28

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (Densité exprimée en m² pour 1000 habitants – base recensement de 1999)

7 – PROJETS* COMMERCIAUX AUTORISES PAR LA CDEC OU LA CNEC ET NON REALISES

ALIMENTAIRE		NON ALIMENTAIRE		TOTAL	
NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES
2	1 246	3	5 012	5	6 258

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (dernière CDEC prise en compte : 15 avril 2004) (* : commerces de détail de plus de 300 m² de surface de vente)

8 – MARCHES HEDBOMADAIRES

COMMUNES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Belley						45	
Culoz			15				

Source : CCI de l'Ain – 2003 (nombre moyen de forains, information recueillie auprès des Mairies et Polices Municipales)

9 – PRINCIPAUX POLES COMMERCIAUX (C.A. estimé en 1999 supérieur à 7,6 millions d'euros)

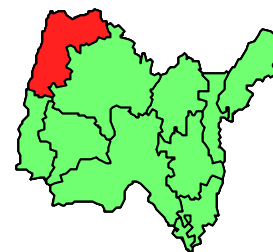
- Belley (*Belley, Chazey-Bons*) : 71,4 M€
- Culoz : 11,4 M€

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de 1999-CCI de l'Ain (C.A. estimé à partir des dépenses des ménages de l'Ain)

10 – ORIENTATIONS RETENUES SPECIFIQUES A CETTE ZONE (en complément des orientations départementales)

- Renforcer l'équipement de la personne, l'équipement de la maison et le culture loisirs pour contenir l'évasion commerciale sur la Savoie, notamment sur Chambéry.
- Implantations à prévoir dans les pôles majeurs et secondaires (*Belley – Chazey-Bons et Culoz – Béon*).
- Maintenir une présence commerciale en milieu rural grâce à la mise en œuvre d'opérations de soutien de l'Etat (*ex. Opération Rurale Collective*) en faveur du commerce sédentaire et du commerce non sédentaire.
- Veiller à la qualité architecturale des projets.
- Veiller à la bonne organisation des accès dans les zones commerciales.
- Renforcer les liaisons entre commerces de centre-ville et commerces de périphérie.

2.2. BRESSE – VAL DE SAONE (avec Saint-Laurent-sur-Saône)



1 – TERRITOIRE

576 km², 46 communes (source : INSEE)

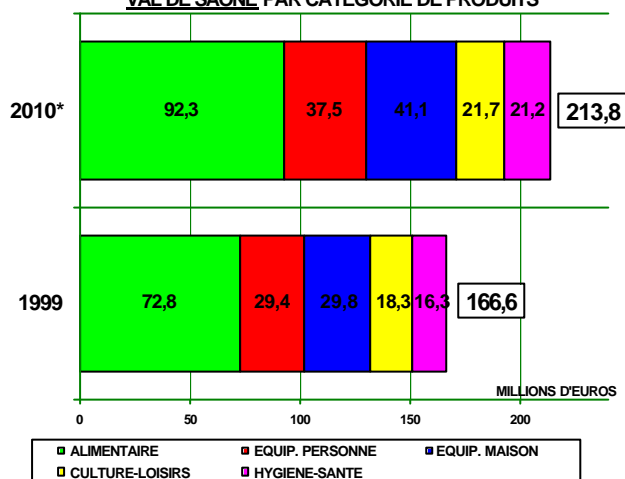
2 – DEMOGRAPHIE

					EVOLUTION		
	1982	1990	1999	2010*	1982-1990	1990-1999	1999-2010
Population sans double compte	33 062	35 083	37 104	40 018	6,11 %	5,76 %	7,85 %
Nombre de ménages	11 529	12 764	14 339	16 631	10,71 %	12,34 %	15,98 %
Taille moyenne des ménages	2,87	2,75	2,59	2,41			

Source : INSEE – Recensements généraux de la population en 1982, 1990, 1999 (* : projection démographique)

3 – EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES

EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES DU SCOT BRESSE-VAL DE SAONE PAR CATEGORIE DE PRODUITS



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN (*) : ESTIMATION

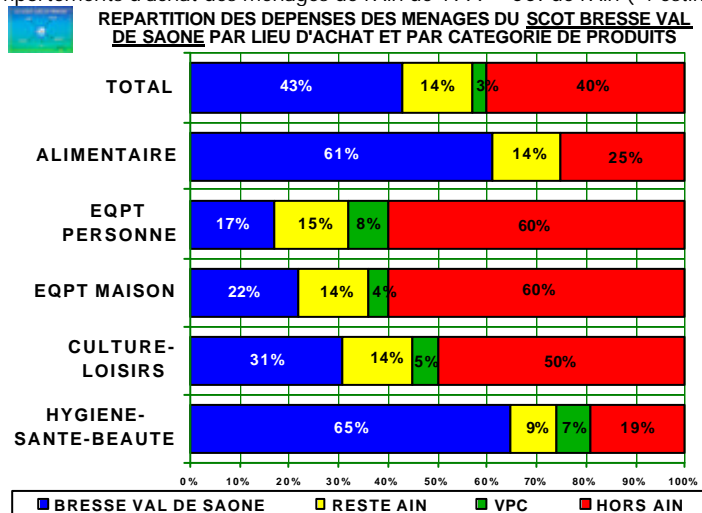
POSTES DE DEPENSES	DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS			
	1991	1995	1999	2010*
Alimentaire	60,2	67,1	72,8	92,3
Equip. de la personne	25,2	26,4	29,4	37,5
Equip. de la maison	23,5	26,3	29,8	41,1
Culture-loisirs	15,9	17,2	18,3	21,7
Hygiène santé beauté	14,7	14,1	16,3	21,2
TOTAL	139,5	151,1	166,6	213,8

Source : Enquêtes sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1991, 1995 et 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, base nomenclature de produits de 1980)

4 – REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES PAR LIEU D'ACHAT

POSTES DE DEPENSES	DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS PAR LIEU D'ACHAT									
	ZONE		RESTE AIN		VPC		HORS AIN		TOTAL	
	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*
Alimentaire	44,8	56,8	10,1	12,7	0,0	0,0	18,0	22,8	72,8	92,3
Equip. de la personne	5,1	6,5	4,4	5,6	2,3	2,9	17,6	22,5	29,4	37,5
Equip. de la maison	6,6	9,0	4,1	5,6	1,1	1,6	18,0	24,9	29,8	41,1
Culture-loisirs	5,7	6,7	2,6	3,1	0,9	1,1	9,1	10,8	18,3	21,7
Hygiène santé beauté	10,5	13,7	1,5	1,9	1,2	1,5	3,2	4,1	16,3	21,2
TOTAL	72,6	92,7	22,6	28,9	5,5	7,1	65,9	85,1	166,6	213,8

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, évolution stable)



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN

5 – EVOLUTION DU NOMBRE DE COMMERCES DE DETAIL DE MOINS DE 400 m² ET DES CAFES, HOTELS, RESTAURANTS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	TOTAL COM.	J	K	L	TOTAL CHR	TOTAL GEN.
1995	99	29	62	17	49	32	59	13	39	399	26	66	23	115	514
2000	96	25	63	17	46	27	57	13	42	386	21	72	21	114	500
2003	88	20	70	16	51	31	58	14	60	408	19	76	17	112	520
EVO. 95/03	-11	-9	+8	-1	+2	-1	-1	+1	+21	+9	-7	+10	-6	-3	+6

Source : Fichier SIRENE - INSEE

A : Alimentaire
B : Equip. de la personne
C : Hygiène, santé, beauté
D : Equip. de la maison

E : Bricolage, jardinage, décoration
F : Culture, loisirs, sports
G : Automobile, cycle, accessoires
H : Divers

I : Commerces non sédentaires
J : Hôtels
K : Restaurants
L : Débits de boissons

6 – COMMERCES DE PLUS DE 300 m² DE SURFACE DE VENTE

ALIMENTAIRE			NON ALIMENTAIRE			TOTAL		
NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE
5	5 994	162	11	9 366	252	16	15 360	414

Nombre de classes d'activités présentes : 7/28

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (Densité exprimée en m² pour 1000 habitants – base recensement de 1999)

7 – PROJETS* COMMERCIAUX AUTORISES PAR LA CDEC OU LA CNEC ET NON REALISES

ALIMENTAIRE		NON ALIMENTAIRE		TOTAL	
NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES
0	0	0	0	0	0

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (dernière CDEC prise en compte : 15 avril 2004) (* : commerces de détail de plus de 300 m² de surface de vente)

8 – MARCHES HEDBOMADAIRES

COMMUNES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Bâgé-la-Ville						3	
Bâgé-le-Châtel		2					
Cormoz		1					
Feillens						5	
Manziat				3			
Pont-de-Vaux			110				
Pont-de-Veyle	70						
Saint-Julien-sur-Reyssouze					1		
Saint-Laurent-sur-Saône						1	
Saint-Nizier-le-Bouchoux				4			
Saint-Trivier-de-Courtes	2						

Source : CCI de l'Ain – 2003 (nombre moyen de forains, information recueillie auprès des Mairies et Polices Municipales)

9 – PRINCIPAUX POLES COMMERCIAUX (C.A. estimé en 1999 supérieur à 7,6 millions d'euros)

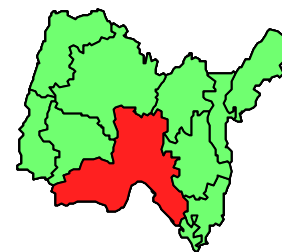
- Pont-de-Vaux : 25,9 M€
- Pont-de-Veyle (Pont-de-Veyle, Laiz, Crottet) : 14,5 M€
- Replonges : 11,4 M€

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de 1999-CCI de l'Ain (C.A. estimé à partir des dépenses des ménages de l'Ain)

10 – ORIENTATIONS RETENUES SPECIFIQUES A CETTE ZONE (en complément des orientations départementales)

- Renforcement limité de l'offre alimentaire sur Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, Replonges, Feillens.
- Renforcer l'équipement de la maison.
- Privilégier les pôles majeurs et secondaires pour préserver l'équilibre avec le pôle de Montrevel-en-Bresse qui se développe.
- Favoriser le maintien du commerce sédentaire et non sédentaire en milieu rural.
- Veiller à la qualité architecturale des projets.
- Veiller à la bonne organisation des accès dans les zones commerciales.
- Renforcer les liaisons entre commerces de centre-ville et commerces de périphérie.

2.3. BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN



1 – TERRITOIRE

1 215 km², 91 communes (source : INSEE)

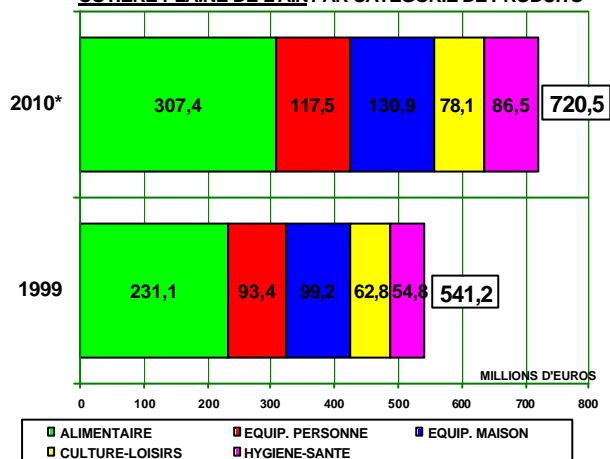
2 – DEMOGRAPHIE

	1982	1990	1999	2010*	EVOLUTION		
					1982-1990	1990-1999	1999-2010
Population sans double compte	93 144	108 137	120 544	139 441	16,10%	11,47%	15,68%
Nombre de ménages	32 276	38 300	44 868	54 946	18,66%	17,15%	22,46%
Taille moyenne des ménages	2,89	2,82	2,69	2,54			

Source : INSEE – Recensements généraux de la population en 1982, 1990, 1999 (* : projection démographique)

3 – EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES

EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES DU SCOT BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN PAR CATEGORIE DE PRODUITS



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN (*) : ESTIMATION

DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS

POSTES DE DEPENSES	1991	1995	1999	2010*
Alimentaire	185,8	207,9	231,1	307,4
Equip. de la personne	80,5	84,7	93,4	117,5
Equip. de la maison	74,1	94,3	99,2	130,9
Culture-loisirs	52,4	58,4	62,8	78,1
Hygiène santé beauté	39,6	45,2	54,8	86,5
TOTAL	432,4	490,5	541,2	720,5

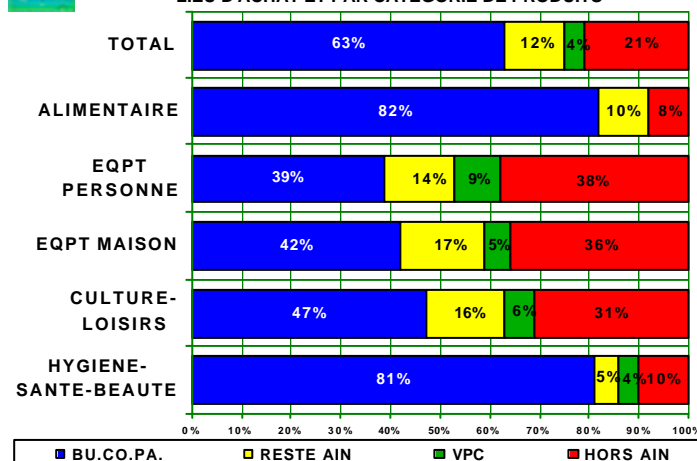
Source : Enquêtes sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1991, 1995 et 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, base nomenclature de produits de 1980)

4 – REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES PAR LIEU D'ACHAT

POSTES DE DEPENSES	DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS PAR LIEU D'ACHAT									
	ZONE		RESTE AIN		VPC		HORS AIN		TOTAL	
	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*
Alimentaire	189,0	251,5	23,6	31,4	0,0	0,0	18,5	24,6	231,1	307,4
Equip. de la personne	37,1	46,6	13,3	16,7	8,0	10,1	35,0	44,1	93,4	117,5
Equip. de la maison	41,4	54,6	16,6	21,9	5,4	7,1	35,9	47,4	99,2	130,9
Culture-loisirs	29,1	36,2	10,0	12,5	4,0	5,0	19,6	24,4	62,8	78,1
Hygiène santé beauté	44,0	69,5	2,9	4,6	2,3	3,6	5,6	8,8	54,8	86,5
TOTAL	340,6	458,4	66,4	87,0	19,7	25,8	114,6	149,3	541,2	720,5

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, évasion stable)

REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES DU SCOT BU.CO.PA. PAR LIEU D'ACHAT ET PAR CATEGORIE DE PRODUITS



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN

5 – EVOLUTION DU NOMBRE DE COMMERCE DE DETAIL DE MOINS DE 400 m² ET DES CAFES, HOTELS, RESTAURANTS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	TOTAL COM.	J	K	L	TOTAL CHR	TOTAL GEN.
1995	291	157	215	85	104	91	187	56	149	1335	103	194	46	343	1678
2000	271	129	222	74	104	106	189	46	154	1295	89	206	52	347	1642
2003	268	126	266	89	113	116	212	71	159	1420	70	252	50	372	1792
EVO. 95/03	-23	-31	+51	+4	+9	+25	+25	+15	+10	+85	-33	+58	+4	+29	+114

Source : Fichier SIRENE - INSEE

A : Alimentaire
B : Equip. de la personne
C : Hygiène, santé, beauté
D : Equip. de la maison

E : Bricolage, jardinage, décoration
F : Culture, loisirs, sports
G : Automobile, cycle, accessoires
H : Divers

I : Commerces non sédentaires
J : Hôtels
K : Restaurants
L : Débits de boissons

6 – COMMERCE DE PLUS DE 300 m² DE SURFACE DE VENTE

ALIMENTAIRE			NON ALIMENTAIRE			TOTAL		
NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE
18	29 074	241	41	48 769	405	59	77 843	646

Nombre de classes d'activités présentes : 17/28

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (Densité exprimée en m² pour 1000 habitants – base recensement de 1999)

7 – PROJETS* COMMERCIAUX AUTORISES PAR LA CDEC OU LA CNEC ET NON REALISES

ALIMENTAIRE		NON ALIMENTAIRE		TOTAL	
NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES
7	7 419	10	16 208	17	23 627

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (dernière CDEC prise en compte : 15 avril 2004) (* : commerces de détail de plus de 300 m² de surface de vente)

8 – MARCHES HEDBOMADAIRES

COMMUNES	L	M	M	J	V	S	D
Ambérieu-en-Bugey			100		2	25	
Ambronay					1		
Béligneux							10
Blyes						2	
La Boisse			3			3	
Cerdon					1		
Jujurieux		8					
Lagnieu	50				6		
Loyettes				2			
Meximieux			70				
Miribel				48	12		

Source : CCI de l'Ain – 2003 (nombre moyen de forains, information recueillie auprès des Mairies et Polices Municipales)

9 – PRINCIPAUX POLES COMMERCIAUX (C.A. estimé en 1999 supérieur à 7,6 millions d'euros)

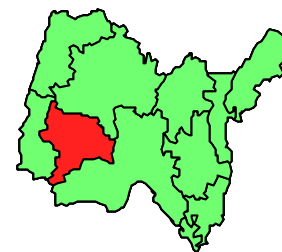
- Ambérieu-en-Bugey : 97,6 M€
- Beynost : 66,3 M€
- Meximieux : 54,9 M€
- Montluel (Montluel, La Boisse) : 27,4 M€
- Lagnieu : 23,6 M€
- Miribel : 18,3 M€
- Pont-d'Ain : 12,2 M€

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de 1999-CCI de l'Ain (C.A. estimé à partir des dépenses des ménages de l'Ain)

10 – ORIENTATIONS RETENUES SPECIFIQUES A CETTE ZONE (en complément des orientations départementales)

- Renforcer l'offre en équipement de la personne et en culture loisirs par l'implantation de magasins sur les zones commerciales mais également sur des surfaces de vente plus réduites en centre-ville.
- Assurer un rôle complémentaire des activités implantées en périphérie avec celles implantées en centre-ville.
- Renforcer les pôles majeurs et secondaires tout en préservant l'équilibre entre ces différents pôles : Montluel, La Boisse, Dagneux, Miribel, Beynost, Pont-d'Ain, Meximieux et Lagnieu.
- Sur le secteur d'Ambérieu-en-Bugey, nécessité d'attendre la réalisation des projets d'ores et déjà autorisés par la CDEC avant d'autoriser de nouveaux projets. Mener une réflexion d'ensemble en termes d'aménagement du territoire et de cohérence.
- Veiller à la qualité architecturale des projets.
- Veiller à la bonne organisation des accès dans les zones commerciales.
- Renforcer les liaisons entre commerces de centre-ville et commerces de périphérie.

2.4. DOMBES



1 – TERRITOIRE

522 km², 29 communes (source : INSEE)

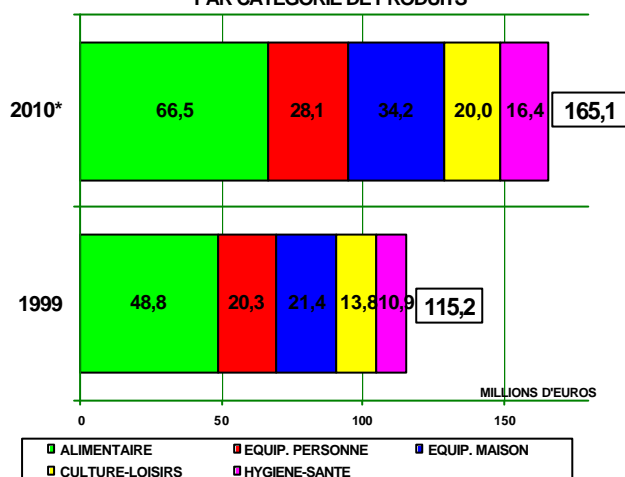
2 – DEMOGRAPHIE

					EVOLUTION		
	1982	1990	1999	2010*	1982-1990	1990-1999	1999-2010
Population sans double compte	18 970	22 087	26 545	34 440	16,43%	20,18%	29,74%
Nombre de ménages	6 379	7 602	9 551	12 973	19,17%	25,64%	35,83%
Taille moyenne des ménages	2,97	2,91	2,78	2,65			

Source : INSEE – Recensements généraux de la population en 1982, 1990, 1999 (* : projection démographique)

3 – EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES

EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES DU SCOT DOMBES
PAR CATEGORIE DE PRODUITS



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN (* : ESTIMATION)

POSTES DE DEPENSES	DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS			
	1991	1995	1999	2010*
Alimentaire	39,8	43,0	48,8	66,5
Equip. de la personne	15,3	18,4	20,3	28,1
Equip. de la maison	14,0	18,6	21,4	34,2
Culture-loisirs	10,0	12,3	13,8	20,0
Hygiène santé beauté	7,4	9,8	10,9	16,4
TOTAL	86,5	102,1	115,2	165,1

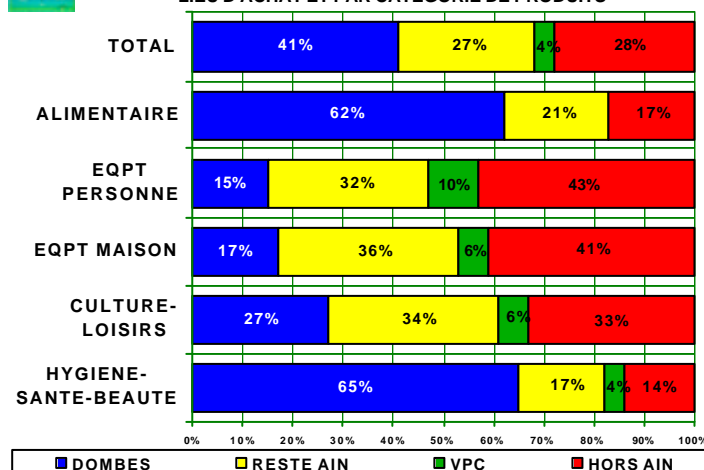
Source : Enquêtes sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1991, 1995 et 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, base nomenclature de produits de 1980)

4 – REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES PAR LIEU D'ACHAT

POSTES DE DEPENSES	DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS PAR LIEU D'ACHAT									
	ZONE		RESTE AIN		VPC		HORS AIN		TOTAL	
	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*
Alimentaire	30,1	40,9	10,3	14,1	0,0	0,0	8,4	11,4	48,8	66,5
Equip. de la personne	3,1	4,3	6,5	9,0	2,1	2,9	8,6	11,9	20,3	28,1
Equip. de la maison	3,6	5,7	7,7	12,4	1,3	2,1	8,9	14,1	21,4	34,2
Culture-loisirs	3,7	5,4	4,7	6,8	0,8	1,1	4,6	6,7	13,8	20,0
Hygiène santé beauté	7,1	10,7	1,8	2,7	0,5	0,7	1,5	2,2	10,9	16,4
TOTAL	47,6	67,0	31,0	44,9	4,6	6,8	32,0	46,4	115,2	165,1

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, évasion stable)

REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES DU SCOT DOMBES
PAR LIEU D'ACHAT ET PAR CATEGORIE DE PRODUITS



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN

5 – EVOLUTION DU NOMBRE DE COMMERCES DE DETAIL DE MOINS DE 400 m² ET DES CAFES, HOTELS, RESTAURANTS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	TOTAL COM.	J	K	L	TOTAL CHR	TOTAL GEN.
1995	62	27	48	20	46	22	44	5	35	309	23	63	8	94	403
2000	66	20	56	19	41	21	43	6	31	303	17	63	9	89	392
2003	70	15	66	25	41	26	44	8	32	327	13	76	6	95	422
EVO. 95/03	+8	-12	+18	+5	-5	+4	0	+3	-3	+18	-10	+13	-2	+1	+19

Source : Fichier SIRENE - INSEE

A : Alimentaire
B : Equip. de la personne
C : Hygiène, santé, beauté
D : Equip. de la maison

E : Bricolage, jardinage, décoration
F : Culture, loisirs, sports
G : Automobile, cycle, accessoires
H : Divers

I : Commerces non sédentaires
J : Hôtels
K : Restaurants
L : Débits de boissons

6 – COMMERCES DE PLUS DE 300 m² DE SURFACE DE VENTE

ALIMENTAIRE			NON ALIMENTAIRE			TOTAL		
NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE
6	5 920	223	9	7 405	279	15	13 325	502

Nombre de classes d'activités présentes : 6/28

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (Densité exprimée en m² pour 1000 habitants – base recensement de 1999)

7 – PROJETS* COMMERCIAUX AUTORISES PAR LA CDEC OU LA CNEC ET NON REALISES

ALIMENTAIRE		NON ALIMENTAIRE		TOTAL	
NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES
0	0	0	0	0	0

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (dernière CDEC prise en compte : 15 avril 2004) (* : commerces de détail de plus de 300 m² de surface de vente)

8 – MARCHES HEDBOMADAIRES

COMMUNES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Chalamont	10						
Châtillon-sur-Chalaronne						140	
Saint-André-de-Corcy							30
Saint-Paul-de-Varax				6			
Saint-Trivier-sur-Moignans			4				
Villars-les-Dombes		50					

Source : CCI de l'Ain – 2003 (nombre moyen de forains, information recueillie auprès des Mairies et Polices Municipales)

9 – PRINCIPAUX POLES COMMERCIAUX (C.A. estimé en 1999 supérieur à 7,6 millions d'euros)

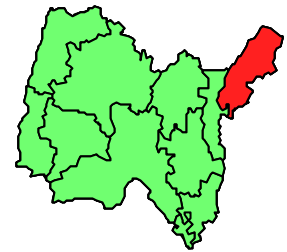
- Châtillon-sur-Chalaronne : 29,0 M€
- Villars-les-Dombes : 14,5 M€
- Saint-André-de-Corcy : 13,7 M€

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de 1999-CCI de l'Ain (C.A. estimé à partir des dépenses des ménages de l'Ain)

10 – ORIENTATIONS RETENUES SPECIFIQUES A CETTE ZONE (en complément des orientations départementales)

- Pour l'alimentaire, favoriser l'extension des équipements existants (*Châtillon-sur-Chalaronne, Villars-les-Dombes...*) ainsi que l'émergence de projets plus modestes (*Chalamont, Saint-Trivier-sur-Moignans...*).
- Pour l'équipement de la personne : potentialités à Châtillon-sur-Chalaronne et Villars-les-Dombes.
- Pour l'équipement de la maison : des potentialités notamment à Châtillon-sur-Chalaronne.
- Veiller à la qualité architecturale des projets.
- Veiller à la bonne organisation des accès dans les zones commerciales.
- Renforcer les liaisons entre commerces de centre-ville et commerces de périphérie.

2.5. PAYS DE GEX



1 – TERRITOIRE

426 km², 29 communes (source : INSEE)

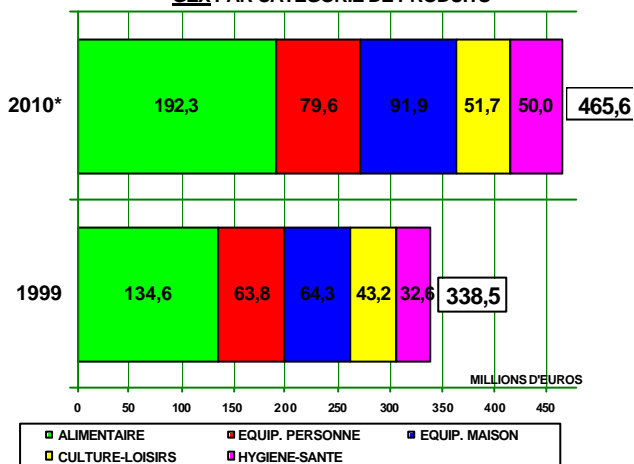
2 – DEMOGRAPHIE

					EVOLUTION		
	1982	1990	1999	2010*	1982-1990	1990-1999	1999-2010
Population sans double compte	40 826	52 200	59 336	69 993	27,86 %	13,67 %	17,96 %
Nombre de ménages	14 691	19 925	24 368	31 410	35,63 %	22,30 %	28,90 %
Taille moyenne des ménages	2,78	2,62	2,43	2,23			

Source : INSEE – Recensements généraux de la population en 1982, 1990, 1999 (* : projection démographique)

3 – EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES

EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES DU SCOT PAYS DE GEX PAR CATEGORIE DE PRODUITS



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN (* : ESTIMATION)

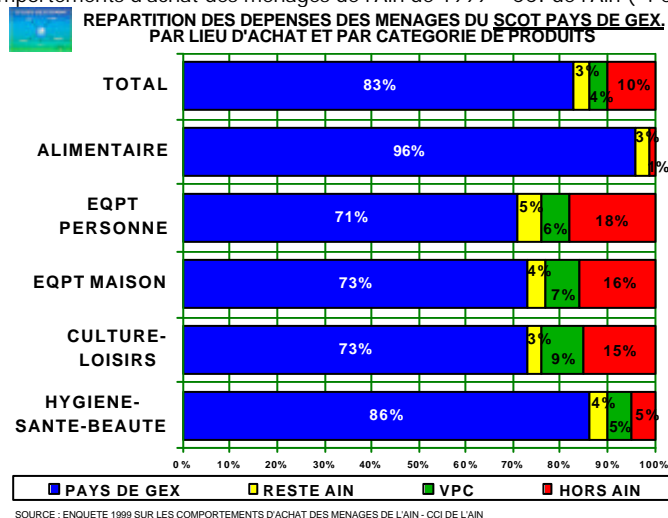
POSTES DE DEPENSES	DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS			
	1991	1995	1999	2010*
Alimentaire	99,8	119,3	134,6	192,3
Equip. de la personne	52,9	59,7	63,8	79,6
Equip. de la maison	46,8	57,6	64,3	91,9
Culture-loisirs	38,3	40,2	43,2	51,7
Hygiène santé beauté	20,5	30,3	32,6	50,0
TOTAL	258,2	307,2	338,5	465,6

Source : Enquêtes sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1991, 1995 et 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, base nomenclature de produits de 1980)

4 – REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES PAR LIEU D'ACHAT

POSTES DE DEPENSES	DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS PAR LIEU D'ACHAT									
	ZONE		RESTE AIN		VPC		HORS AIN		TOTAL	
	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*
Alimentaire	129,1	184,4	3,4	4,8	0,0	0,0	2,1	3,1	134,6	192,3
Equip. de la personne	45,2	56,4	2,9	3,7	4,1	5,1	11,6	14,5	63,8	79,6
Equip. de la maison	46,8	66,9	2,6	3,7	4,4	6,3	10,5	15,0	64,3	91,9
Culture-loisirs	31,6	37,8	1,3	1,6	3,9	4,7	6,4	7,6	43,2	51,7
Hygiène santé beauté	27,9	42,8	1,3	2,0	1,8	2,7	1,6	2,5	32,6	50,0
TOTAL	280,5	388,3	11,5	15,7	14,2	18,8	32,2	42,6	338,5	465,6

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, évasion stable)



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN

5 – EVOLUTION DU NOMBRE DE COMMERCES DE DETAIL DE MOINS DE 400 m² ET DES CAFES, HOTELS, RESTAURANTS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	TOTAL COM.	J	K	L	TOTAL CHR	TOTAL GEN.
1995	91	115	115	70	34	69	79	38	26	637	84	118	29	231	868
2000	98	109	119	80	32	66	91	38	24	657	74	133	30	237	894
2003	99	126	156	84	31	74	92	45	31	738	80	137	26	243	981
EVO. 95/03	+8	+11	+41	+14	-3	+5	+13	+7	+5	+101	-4	+19	-3	+12	+113

Source : Fichier SIRENE - INSEE

A : Alimentaire

B : Equip. de la personne

C : Hygiène, santé, beauté

D : Equip. de la maison

E : Bricolage, jardinage, décoration

F : Culture, loisirs, sports

G : Automobile, cycle, accessoires

H : Divers

I : Commerces non sédentaires

J : Hôtels

K : Restaurants

L : Débits de boissons

6 – COMMERCES DE PLUS DE 300 m² DE SURFACE DE VENTE

ALIMENTAIRE			NON ALIMENTAIRE			TOTAL		
NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE
15	35 380	596	57	67 333	1135	72	102 713	1 731

Nombre de classes d'activités présentes : 23/28

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (Densité exprimée en m² pour 1000 habitants – base recensement de 1999)

7 – PROJETS* COMMERCIAUX AUTORISES PAR LA CDEC OU LA CNEC ET NON REALISES

ALIMENTAIRE		NON ALIMENTAIRE		TOTAL	
NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES
1	800	5	3 723	6	4 523

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (dernière CDEC prise en compte : 15 avril 2004) (* : commerces de détail de plus de 300 m² de surface de vente)

8 – MARCHES HEDBOMADAIRES

COMMUNES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Divonne-les-Bains					15		100
Ferney-Voltaire			8			150	
Gex						30	
Prévessin-Moëns							4
Saint-Genis-Pouilly							10
Thoiry							45

Source : CCI de l'Ain – 2003 (nombre moyen de forains, information recueillie auprès des Mairies et Polices Municipales)

9 – PRINCIPAUX POLES COMMERCIAUX (C.A. estimé en 1999 supérieur à 7,6 millions d'euros)

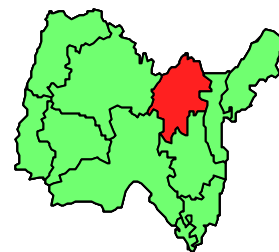
- Ferney-Voltaire : 111,3 M€ dont 49% d'apports suisses
- Thoiry : 89,9 M€ dont 41% d'apports suisses
- Ségny : 74,7 M€ dont 38% d'apports suisses
- Saint-Genis-Pouilly : 48,0 M€ dont 13% d'apports suisses
- Divonne-les-Bains : 45,0 M€ dont 54% d'apports suisses
- Gex : 40,4 M€ dont 10% d'apports suisses
- Cessy : 10,7 M€ dont 18% d'apports suisses

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de 1999–CCI de l'Ain - Enquête sur les comportements d'achat des ménages genevois de 2000 – Union Lémanique des Chambres de Commerce (C.A. estimé à partir des dépenses des ménages de l'Ain et suisses)

10 – ORIENTATIONS RETENUES SPECIFIQUES A CETTE ZONE (en complément des orientations départementales)

- Renforcer l'attractivité commerciale des centres villes.
- Veiller au développement structuré des zones commerciales.
- Veiller à la qualité architecturale des projets.
- Veiller à la bonne organisation des accès dans les zones commerciales.
- Renforcer les liaisons entre commerces de centre-ville et commerces de périphérie.

2.6. PAYS DU HAUT BUGEY



1 – TERRITOIRE

494 km², 37 communes (source : INSEE)

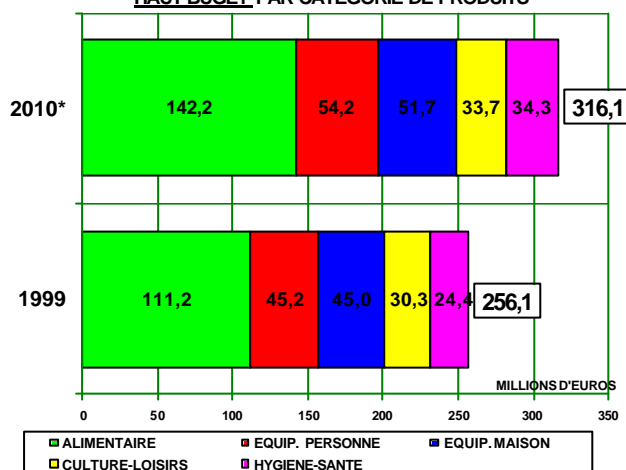
2 – DEMOGRAPHIE

					EVOLUTION		
	1982	1990	1999	2010*	1982-1990	1990-1999	1999-2010
Population sans double compte	47 118	52 861	56 631	62 582	12,19%	7,13%	10,51%
Nombre de ménages	16 348	18 895	21 512	25 520	15,58%	13,85%	18,63%
Taille moyenne des ménages	2,88	2,80	2,63	2,45			

Source : INSEE – Recensements généraux de la population en 1982, 1990, 1999 (* : projection démographique)

3 – EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES

EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES DU SCOT PAYS DU HAUT-BUGEY PAR CATEGORIE DE PRODUITS



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN (*) : ESTIMATION

POSTES DE DEPENSES	DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS			
	1991	1995	1999	2010*
Alimentaire	89,0	103,8	111,2	142,2
Equip. de la personne	41,1	41,4	45,2	54,2
Equip. de la maison	38,1	45,0	45,0	51,7
Culture-loisirs	28,6	28,8	30,3	33,7
Hygiène santé beauté	18,0	21,9	24,4	34,3
TOTAL	214,8	240,9	256,1	316,1

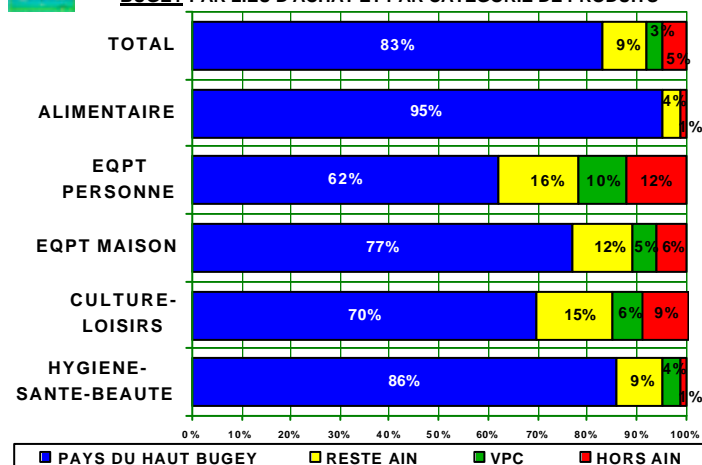
Source : Enquêtes sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1991, 1995 et 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, base nomenclature de produits de 1980)

4 – REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES PAR LIEU D'ACHAT

POSTES DE DEPENSES	DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS PAR LIEU D'ACHAT									
	ZONE		RESTE AIN		VPC		HORS AIN		TOTAL	
	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*
Alimentaire	105,7	135,1	4,2	5,4	0,0	0,0	1,3	1,7	111,2	142,2
Equip. de la personne	28,2	33,8	7,2	8,6	4,5	5,4	5,3	6,4	45,2	54,2
Equip. de la maison	34,8	40,0	5,4	6,2	2,1	2,4	2,7	3,1	45,0	51,7
Culture-loisirs	21,2	23,6	4,6	5,2	1,8	2,0	2,6	2,9	30,3	33,7
Hygiène santé beauté	21,0	29,6	2,1	3,0	0,9	1,2	0,4	0,5	24,4	34,3
TOTAL	210,9	262,0	23,5	28,3	9,3	11,1	12,4	14,7	256,1	316,1

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, évasion stable)

REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES DU SCOT PAYS DU HAUT-BUGEY PAR LIEU D'ACHAT ET PAR CATEGORIE DE PRODUITS



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN

5 – EVOLUTION DU NOMBRE DE COMMERCE DE DETAIL DE MOINS DE 400 m² ET DES CAFES, HOTELS, RESTAURANTS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	TOTAL COM.	J	K	L	TOTAL CHR	TOTAL GEN.
1995	143	111	104	50	46	64	97	24	31	670	41	88	31	160	830
2000	135	101	103	52	45	59	95	28	31	649	30	77	31	138	787
2003	120	87	112	50	46	61	104	35	36	651	27	88	35	150	801
EVO. 95/03	-23	-24	+8	0	0	-3	+7	+11	+5	-19	-14	0	+4	-10	-29

Source : Fichier SIRENE - INSEE

A : Alimentaire
B : Equip. de la personne
C : Hygiène, santé, beauté
D : Equip. de la maison

E : Bricolage, jardinage, décoration
F : Culture, loisirs, sports
G : Automobile, cycle, accessoires
H : Divers

I : Commerces non sédentaires
J : Hôtels
K : Restaurants
L : Débits de boissons

6 – COMMERCE DE PLUS DE 300 m² DE SURFACE DE VENTE

ALIMENTAIRE			NON ALIMENTAIRE			TOTAL		
NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE
12	16 966	300	34	34 472	609	46	51 438	908

Nombre de classes d'activités présentes : 19/28

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (Densité exprimée en m² pour 1000 habitants – base recensement de 1999)

7 – PROJETS* COMMERCIAUX AUTORISES PAR LA CDEC OU LA CNEC ET NON REALISES

ALIMENTAIRE		NON ALIMENTAIRE		TOTAL	
NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES
3	3 247	4	3 148	7	6 395

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (dernière CDEC prise en compte : 15 avril 2004) (* : commerces de détail de plus de 300 m² de surface de vente)

8 – MARCHES HEDBOMADAIRES

COMMUNES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Arbent					5		
Montréal-la-Cluse				2			
Nantua						10	
Oyonnax	55			63		52	

Source : CCI de l'Ain – 2003 (nombre moyen de forains, information recueillie auprès des Mairies et Polices Municipales)

9 – PRINCIPAUX POLES COMMERCIAUX (C.A. estimé en 1999 supérieur à 7,6 millions d'euros)

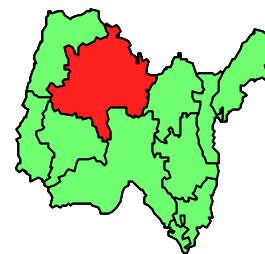
- Oyonnax (Arbent, Bellignat, Oyonnax) : 163,3 M€
- Montréal-la-Cluse : 15,2 M€
- Nantua : 13,7 M€
- Port : 13,0 M€

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de 1999–CCI de l'Ain (C.A. estimé à partir des dépenses des ménages de l'Ain)

10 – ORIENTATIONS RETENUES SPECIFIQUES A CETTE ZONE (en complément des orientations départementales)

- Renforcer l'équipement de la personne et le culture loisirs (ex. : *jouets, sports*).
- Veiller à la préservation de l'activité commerciale au centre-ville.
- Veiller au maintien du commerce rural sédentaire et non sédentaire dans la zone de montagne.
- Veiller à la qualité architecturale des projets.
- Veiller à la bonne organisation des accès dans les zones commerciales.
- Renforcer les liaisons entre commerces de centre-ville et commerces de périphérie.

2.7. SECTEUR DE BOURG-EN-BRESSE



1 – TERRITOIRE

1 098 km², 68 communes (source : INSEE)

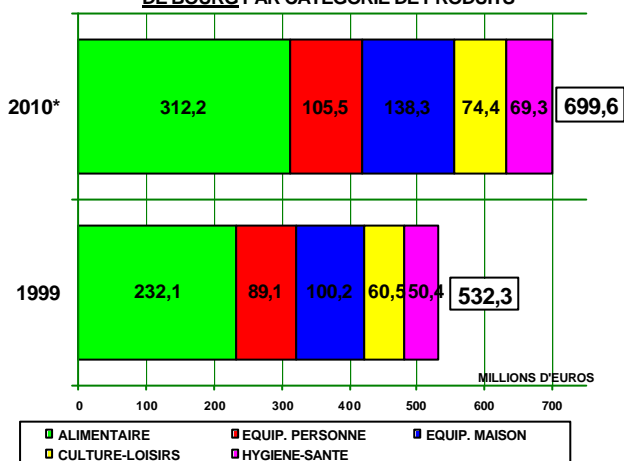
2 – DEMOGRAPHIE

					EVOLUTION		
	1982	1990	1999	2010*	1982-1990	1990-1999	1999-2010
Population sans double compte	99 682	105 185	110 640	118 560	5,52%	5,19%	7,16%
Nombre de ménages	35 438	39 466	44 990	52 999	11,37%	13,97%	17,80%
Taille moyenne des ménages	2,81	2,67	2,46	2,24			

Source : INSEE – Recensements généraux de la population en 1982, 1990, 1999 (* : projection démographique)

3 – EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES

EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES DU SCOT SECTEUR DE BOURG PAR CATEGORIE DE PRODUITS



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN (* : ESTIMATION)

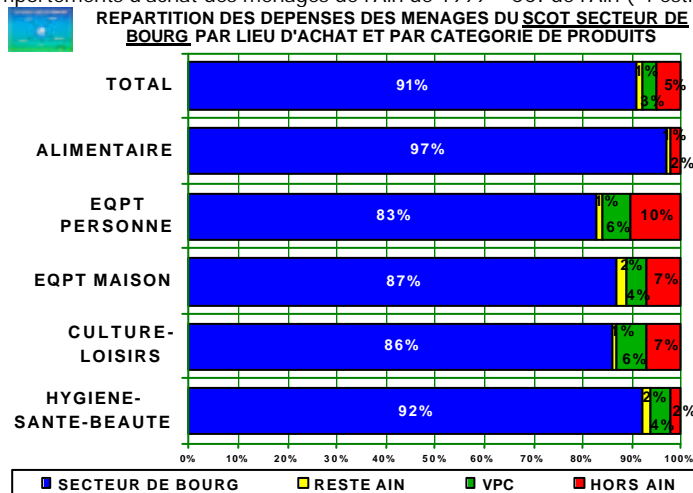
POSTES DE DEPENSES	DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS			
	1991	1995	1999	2010*
Alimentaire	182,8	209,0	232,1	312,2
Equip. de la personne	83,4	81,3	89,1	105,5
Equip. de la maison	76,1	90,1	100,2	138,3
Culture-loisirs	55,9	54,0	60,5	74,4
Hygiène santé beauté	39,5	44,7	50,4	69,3
TOTAL	437,7	479,1	532,3	699,6

Source : Enquêtes sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1991, 1995 et 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, base nomenclature de produits de 1980)

4 – REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES PAR LIEU D'ACHAT

POSTES DE DEPENSES	DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS PAR LIEU D'ACHAT									
	ZONE		RESTE AIN		VPC		HORS AIN		TOTAL	
	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*
Alimentaire	224,2	301,6	2,6	3,4	0,0	0,0	5,3	7,2	232,1	312,2
Equip. de la personne	73,8	87,3	0,6	0,7	5,8	6,9	8,9	10,6	89,1	105,5
Equip. de la maison	87,0	120,0	1,6	2,2	4,2	5,8	7,4	10,2	100,2	138,3
Culture-loisirs	52,4	64,5	0,4	0,5	3,5	4,3	4,2	5,1	60,5	74,4
Hygiène santé beauté	46,6	64,1	0,9	1,2	1,8	2,5	1,1	1,5	50,4	69,3
TOTAL	484,0	637,5	6,1	8,0	15,3	19,5	26,9	34,6	532,3	699,6

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, évasion stable)



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN

5 – EVOLUTION DU NOMBRE DE COMMERCES DE DETAIL DE MOINS DE 400 m² ET DES CAFES, HOTELS, RESTAURANTS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	TOTAL COM.	J	K	L	TOTAL CHR	TOTAL GEN.
1995	293	213	232	116	119	99	221	57	67	1417	88	229	54	371	1788
2000	264	196	234	119	130	112	205	59	77	1396	79	241	54	374	1770
2003	260	190	268	120	137	120	199	76	88	1458	75	259	49	383	1841
EVO. 95/03	-33	-23	+36	+4	+18	+21	-22	+19	+21	+41	-13	+30	-5	+12	+53

Source : Fichier SIRENE - INSEE

A : Alimentaire

B : Equip. de la personne

C : Hygiène, santé, beauté

D : Equip. de la maison

E : Bricolage, jardinage, décoration

F : Culture, loisirs, sports

G : Automobile, cycle, accessoires

H : Divers

I : Commerces non sédentaires

J : Hôtels

K : Restaurants

L : Débits de boissons

6 – COMMERCES DE PLUS DE 300 m² DE SURFACE DE VENTE

ALIMENTAIRE			NON ALIMENTAIRE			TOTAL		
NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE
20	33 638	304	97	102 166	923	117	135 804	1 227

Nombre de classes d'activités présentes : 22/28

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (Densité exprimée en m² pour 1000 habitants – base recensement de 1999)

7 – PROJETS* COMMERCIAUX AUTORISES PAR LA CDEC OU LA CNEC ET NON REALISES

ALIMENTAIRE		NON ALIMENTAIRE		TOTAL	
NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES
0	0	5	3 386	5	3 386

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (dernière CDEC prise en compte : 15 avril 2004) (* : commerces de détail de plus de 300 m² de surface de vente)

8 – MARCHES HEDBOMADAIRES

COMMUNES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Bourg-en-Bresse			300			150	50
Colligny		1					
Dompierre-sur-Veyle		4					
Foissiat						4	
Marboz	5						
Mézériat					15		
Montrevel-en-Bresse		45			3	5	
Neuville-les-Dames		2					
Saint-Denis-les-Bourg							20
Treffort-Cuisiat					5		
Villereversure					6		
Vonnas				30			

Source : CCI de l'Ain – 2003 (nombre moyen de forains, information recueillie auprès des Mairies et Polices Municipales)

9 – PRINCIPAUX POLES COMMERCIAUX (C.A. estimé en 1999 supérieur à 7,6 millions d'euros)

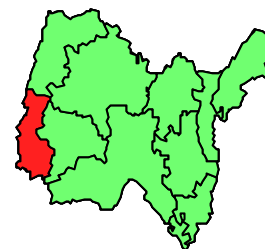
- Bourg-en-Bresse (*Bourg-en-Bresse, Péronnas, Montagnat, Saint-Denis-les-Bourg, Viriat*) : 520,3 M€
- Montrevel-en-Bresse (*Montrevel-en-Bresse, Jayat, Malafretaz*) : 28,2 M€
- Vonnas : 13,7 M€

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de 1999-CCI de l'Ain (C.A. estimé à partir des dépenses des ménages de l'Ain)

10 – ORIENTATIONS RETENUES SPECIFIQUES A CETTE ZONE (en complément des orientations départementales)

- Prendre en compte l'impact, selon les secteurs d'activités, sur les pôles commerciaux secondaires alentour, des projets commerciaux prévus sur l'agglomération de Bourg-en-Bresse tout en veillant à contenir l'évasion sur les départements limitrophes.
- Eviter la juxtaposition, au sein d'une même zone, d'activités artisanales, industrielles et commerciales (notamment à l'occasion de la requalification de zones d'activités vieillissantes).
- Veiller à une bonne intégration paysagère et à une bonne organisation des zones commerciales situées en entrée de ville.
- Veiller à la qualité architecturale des projets.
- Veiller à la bonne organisation des accès dans les zones commerciales.
- Renforcer les liaisons entre commerces de centre-ville et commerces de périphérie.

2.8. VAL DE SAONE - DOMBES



1 – TERRITOIRE

359 km², 37 communes (source : INSEE)

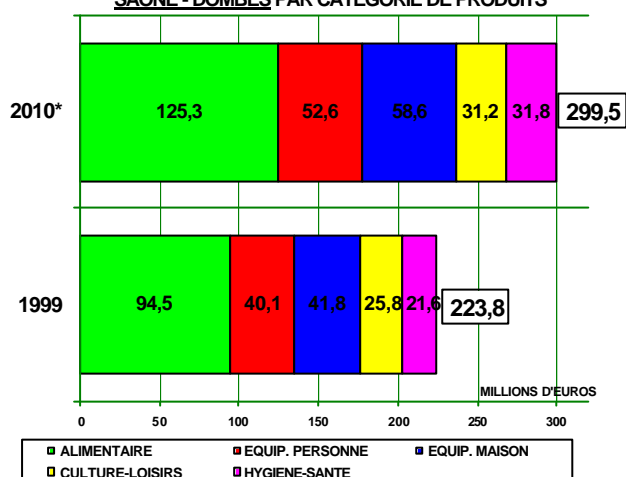
2 – DEMOGRAPHIE

					EVOLUTION		
	1982	1990	1999	2010*	1982-1990	1990-1999	1999-2010
Population sans double compte	36 164	44 228	51 119	61 709	22,30%	15,58%	20,72%
Nombre de ménages	11 962	14 717	17 995	23 153	23,03%	22,27%	28,66%
Taille moyenne des ménages	3,02	3,01	2,84	2,67			

Source : INSEE – Recensements généraux de la population en 1982, 1990, 1999 (* : projection démographique)

3 – EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES

EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES DU SCOT VAL DE SAONE - DOMBES PAR CATEGORIE DE PRODUITS



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN (* : ESTIMATION)

DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS

POSTES DE DEPENSES	1991	1995	1999	2010*
Alimentaire	74,1	86,8	94,5	125,3
Equip. de la personne	32,3	36,4	40,1	52,6
Equip. de la maison	30,1	38,5	41,8	58,6
Culture-loisirs	21,5	24,6	25,8	31,2
Hygiène santé beauté	15,3	19,1	21,6	31,8
TOTAL	173,4	205,4	223,8	299,5

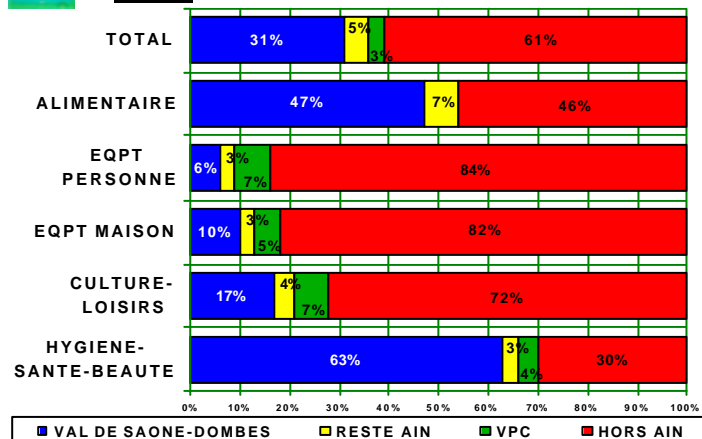
Source : Enquêtes sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1991, 1995 et 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, base nomenclature de produits de 1980)

4 – REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES PAR LIEU D'ACHAT

POSTES DE DEPENSES	DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS PAR LIEU D'ACHAT									
	ZONE		RESTE AIN		VPC		HORS AIN		TOTAL	
	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*
Alimentaire	44,2	58,7	6,9	9,1	0,0	0,0	43,4	57,5	94,5	125,3
Equip. de la personne	2,4	3,2	1,2	1,6	2,8	3,6	33,7	44,2	40,1	52,6
Equip. de la maison	4,3	6,0	1,3	1,9	1,8	2,6	34,4	48,1	41,8	58,6
Culture-loisirs	4,4	5,3	0,9	1,2	1,9	2,2	18,6	22,5	25,8	31,2
Hygiène santé beauté	13,5	19,9	0,7	1,0	0,9	1,4	6,5	9,5	21,6	31,8
TOTAL	68,9	93,1	11,0	14,7	7,4	9,8	136,5	181,9	223,8	299,5

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, éviation stable)

REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES DU SCOT VAL DE SAONE - DOMBES PAR LIEU D'ACHAT ET PAR CATEGORIE DE PRODUITS



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN

5 – EVOLUTION DU NOMBRE DE COMMERCES DE DETAIL DE MOINS DE 400 m² ET DES CAFES, HOTELS, RESTAURANTS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	TOTAL COM.	J	K	L	TOTAL CHR	TOTAL GEN.
1995	116	30	70	30	41	33	68	13	53	454	24	70	21	115	569
2000	101	21	76	28	50	40	67	16	64	463	23	76	27	126	589
2003	99	23	92	27	54	43	68	17	58	481	25	89	28	142	623
EVO. 95/03	-17	-7	+22	-3	+13	+10	0	+4	+5	+27	+1	+19	+7	+27	+54

Source : Fichier SIRENE - INSEE

A : Alimentaire
B : Equip. de la personne
C : Hygiène, santé, beauté
D : Equip. de la maison

E : Bricolage, jardinage, décoration
F : Culture, loisirs, sports
G : Automobile, cycle, accessoires
H : Divers

I : Commerces non sédentaires
J : Hôtels
K : Restaurants
L : Débits de boissons

6 – COMMERCES DE PLUS DE 300 m² DE SURFACE DE VENTE

ALIMENTAIRE			NON ALIMENTAIRE			TOTAL		
NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE
5	6 265	123	6	10 092	197	11	16 357	320

Nombre de classes d'activités présentes : 7/28

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (Densité exprimée en m² pour 1000 habitants – base recensement de 1999)

7 – PROJETS* COMMERCIAUX AUTORISES PAR LA CDEC OU LA CNEC ET NON REALISES

ALIMENTAIRE		NON ALIMENTAIRE		TOTAL	
NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES
3	6 682	4	9 821	7	16 503

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (dernière CDEC prise en compte : 15 avril 2004) (* : commerces de détail de plus de 300 m² de surface de vente)

8 – MARCHES HEDBOMADAIRES

COMMUNES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Ambérieux-en-Dombes			15				
Civrieux						3	
Fareins		3					
Frans	2						
Jassans-Riottier						20	
Massieux							4
Messimy-sur-Saône						3	
Montmerle-sur-Saône				30			
Reyrieux		3					4
Saint-Didier-sur-Chalaronne					23		
Thoissey				10			
Trévoux						35	
Villeneuve		3					

Source : CCI de l'Ain – 2003 (nombre moyen de forains, information recueillie auprès des Mairies et Polices Municipales)

9 – PRINCIPAUX POLES COMMERCIAUX (C.A. estimé en 1999 supérieur à 7,6 millions d'euros)

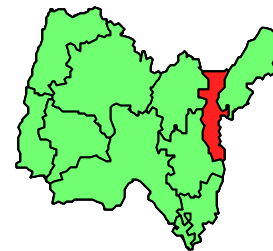
- Trévoux : 27,4 M€
- Jassans-Riottier : 15,2 M€
- Thoissey (*Thoissey, Saint-Didier-sur-Chalaronne*) : 9,9 M€

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de 1999–CCI de l'Ain (C.A. estimé à partir des dépenses des ménages de l'Ain)

10 – ORIENTATIONS RETENUES SPECIFIQUES A CETTE ZONE (en complément des orientations départementales)

- Contenir l'évasion commerciale concernant les secteurs de l'alimentaire et de l'équipement de la maison.
- Veiller à la qualité architecturale des projets.
- Veiller à la bonne organisation des accès dans les zones commerciales.
- Renforcer les liaisons entre commerces de centre-ville et commerces de périphérie.

2.9. SECTEUR DE BELLEGARDE -SUR-VALSERINE



1 – TERRITOIRE

256 km², 16 communes (source : INSEE)

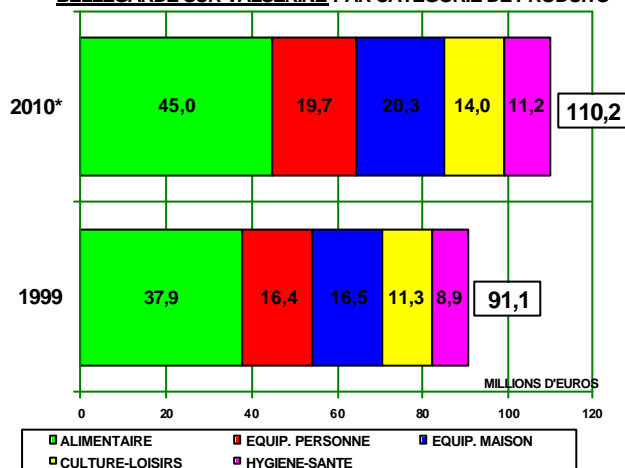
2 – DEMOGRAPHIE

					EVOLUTION		
	1982	1990	1999	2010*	1982-1990	1990-1999	1999-2010
Population sans double compte	17 975	18 641	19 337	20 532	3,71%	3,73%	6,18%
Nombre de ménages	6 414	7 030	7 717	8 706	9,60%	9,77%	12,82%
Taille moyenne des ménages	2,80	2,65	2,51	2,36			

Source : INSEE – Recensements généraux de la population en 1982, 1990, 1999 (* : projection démographique)

3 – EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES

EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES DU SECTEUR DE BELLEGARDE-SUR-VALSERINE PAR CATEGORIE DE PRODUITS



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN (*) : ESTIMATION

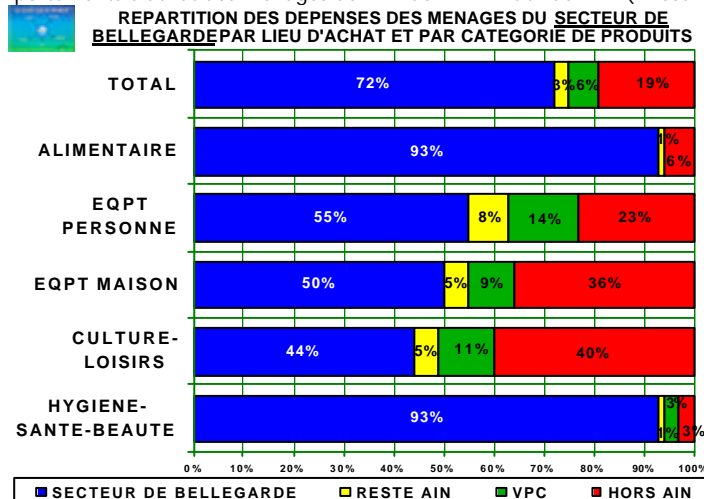
POSTES DE DEPENSES	DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS			
	1991	1995	1999	2010*
Alimentaire	33,3	35,7	37,9	45,0
Equip. de la personne	14,5	15,3	16,4	19,7
Equip. de la maison	13,6	15,5	16,5	20,3
Culture-loisirs	10,0	10,3	11,3	14,0
Hygiène santé beauté	7,0	8,6	8,9	11,2
TOTAL	78,4	85,4	91,1	110,2

Source : Enquêtes sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1991, 1995 et 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, base nomenclature de produits de 1980)

4 – REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES PAR LIEU D'ACHAT

POSTES DE DEPENSES	DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS PAR LIEU D'ACHAT									
	ZONE		RESTE AIN		VPC		HORS AIN		TOTAL	
	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*
Alimentaire	35,5	42,2	0,2	0,3	0,0	0,0	2,2	2,6	37,9	45,0
Equip. de la personne	9,1	10,9	1,3	1,5	2,3	2,7	3,8	4,6	16,4	19,7
Equip. de la maison	8,2	10,1	0,8	1,0	1,5	1,8	6,0	7,4	16,5	20,3
Culture-loisirs	4,9	6,1	0,6	0,7	1,3	1,6	4,5	5,6	11,3	14,0
Hygiène santé beauté	8,3	10,4	0,1	0,1	0,3	0,3	0,3	0,4	8,9	11,2
TOTAL	66,0	79,7	3,0	3,6	5,3	6,4	16,8	20,6	91,1	110,2

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, évolution stable)



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN

5 – EVOLUTION DU NOMBRE DE COMMERCES DE DETAIL DE MOINS DE 400 m² ET DES CAFES, HOTELS, RESTAURANTS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	TOTAL COM.	J	K	L	TOTAL CHR	TOTAL GEN.
1995	69	41	40	17	17	20	33	4	9	250	29	40	8	77	327
2000	63	37	42	12	18	19	32	7	8	238	26	43	6	75	313
2003	57	31	46	12	16	23	32	8	10	235	24	37	5	66	301
EVO. 95/03	-12	-10	+6	-5	-1	+3	-1	+4	+1	-15	-5	-3	-3	-11	-26

Source : Fichier SIRENE - INSEE

A : Alimentaire
B : Equip. de la personne
C : Hygiène, santé, beauté
D : Equip. de la maison

E : Bricolage, jardinage, décoration
F : Culture, loisirs, sports
G : Automobile, cycle, accessoires
H : Divers

I : Commerces non sédentaires
J : Hôtels
K : Restaurants
L : Débits de boissons

6 – COMMERCES DE PLUS DE 300 m² DE SURFACE DE VENTE

ALIMENTAIRE			NON ALIMENTAIRE			TOTAL		
NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE
4	7 143	369	7	7 020	363	11	14 163	732

Nombre de classes d'activités présentes : 9/28

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (Densité exprimée en m² pour 1000 habitants – base recensement de 1999)

7 – PROJETS* COMMERCIAUX AUTORISES PAR LA CDEC OU LA CNEC ET NON REALISES

ALIMENTAIRE		NON ALIMENTAIRE		TOTAL	
NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES
0	0	3	3 218	3	3 218

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (dernière CDEC prise en compte : 15 avril 2004) (* : commerces de détail de plus de 300 m² de surface de vente)

8 – MARCHES HEDBOMADAIRES

COMMUNES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Bellegarde-sur-Valserine				105			
Seysssel						4	

Source : CCI de l'Ain – 2003 (nombre moyen de forains, information recueillie auprès des Mairies et Polices Municipales)

9 – PRINCIPAUX POLES COMMERCIAUX (C.A. estimé en 1999 supérieur à 7,6 millions d'euros)

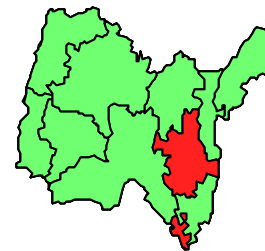
- Bellegarde-sur-Valserine (*Bellegarde-sur-Valserine, Châtillon-en-Michaille*) : 70,4 M€

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de 1999-CCI de l'Ain (C.A. estimé à partir des dépenses des ménages de l'Ain)

10 – ORIENTATIONS RETENUES SPECIFIQUES A CETTE ZONE (en complément des orientations départementales)

- Pour le secteur de Bellegarde : développer l'offre commerciale de manière équilibrée entre le centre-ville et la zone périphérique.
- Maintenir la desserte commerciale en milieu rural et en montagne.
- Veiller à la qualité architecturale des projets.
- Veiller à la bonne organisation des accès dans les zones commerciales.
- Renforcer les liaisons entre commerces de centre-ville et commerces de périphérie.

2.10. SECTEUR D'HAUTEVILLE ET DU VALROMEY



1 – TERRITOIRE

564 km², 39 communes (source : INSEE)

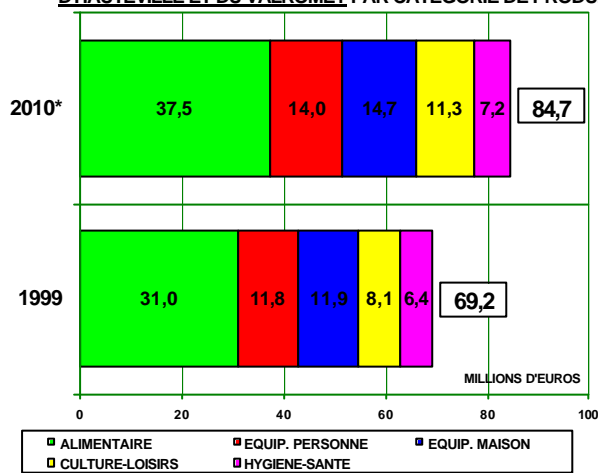
2 – DEMOGRAPHIE

					EVOLUTION		
	1982	1990	1999	2010*	1982-1990	1990-1999	1999-2010
Population sans double compte	13 931	14 532	14 975	15 728	4,31%	3,05%	5,03%
Nombre de ménages	5 349	5 640	6 242	7 099	5,44%	10,67%	13,73%
Taille moyenne des ménages	2,60	2,58	2,40	2,22			

Source : INSEE – Recensements généraux de la population en 1982, 1990, 1999 (* : projection démographique)

3 – EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES

EVOLUTION DES DEPENSES DES MENAGES DU SECTEUR D'HAUTEVILLE ET DU VALROMEY PAR CATEGORIE DE PRODUITS



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN (*) : ESTIMATION

DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS

POSTES DE DEPENSES	1991	1995	1999	2010*
Alimentaire	26,3	29,4	31,0	37,5
Equip. de la personne	10,8	10,8	11,8	14,0
Equip. de la maison	10,0	11,0	11,9	14,7
Culture-loisirs	6,9	6,9	8,1	11,3
Hygiène santé beauté	6,1	6,1	6,4	7,2
TOTAL	60,1	64,2	69,2	84,7

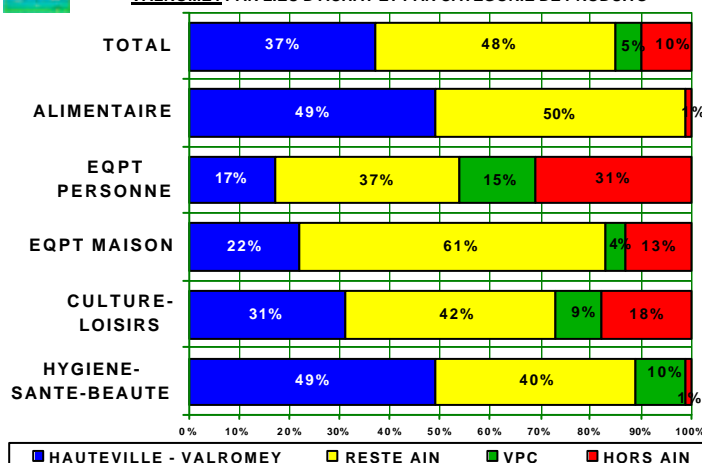
Source : Enquêtes sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1991, 1995 et 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, base nomenclature de produits de 1980)

4 – REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES PAR LIEU D'ACHAT

POSTES DE DEPENSES	DEPENSES EN MILLIONS D'EUROS PAR LIEU D'ACHAT									
	ZONE		RESTE AIN		VPC		HORS AIN		TOTAL	
	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*	1999	2010*
Alimentaire	15,2	18,3	15,5	18,7	0,0	0,0	0,4	0,5	31,0	37,5
Equip. de la personne	2,0	2,4	4,4	5,2	1,8	2,1	3,6	4,3	11,8	14,0
Equip. de la maison	2,6	3,2	7,2	9,0	0,5	0,6	1,6	2,0	11,9	14,7
Culture-loisirs	2,5	3,5	3,4	4,7	0,8	1,1	1,4	2,0	8,1	11,3
Hygiène santé beauté	3,1	3,5	2,5	2,9	0,7	0,7	0,1	0,1	6,4	7,2
TOTAL	25,4	30,9	33,0	40,5	3,8	4,5	7,1	8,9	69,2	84,7

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain de 1999 – CCI de l'Ain (* : estimation, évasion stable)

REPARTITION DES DEPENSES DES MENAGES DU SECTEUR D'HAUTEVILLE ET DU VALROMEY PAR LIEU D'ACHAT ET PAR CATEGORIE DE PRODUITS



SOURCE : ENQUETE 1999 SUR LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES MENAGES DE L'AIN - CCI DE L'AIN

5 – EVOLUTION DU NOMBRE DE COMMERCE DE DETAIL DE MOINS DE 400 m² ET DES CAFES, HOTELS, RESTAURANTS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	TOTAL COM.	J	K	L	TOTAL CHR	TOTAL GEN.
1995	47	13	29	8	19	16	24	6	5	167	32	29	11	72	239
2000	46	8	29	7	20	12	23	5	5	155	27	28	12	67	222
2003	46	9	34	8	20	15	21	3	6	162	23	23	12	58	220
EVO. 95/03	-1	-4	+5	0	+1	-1	-3	-3	+1	-5	-9	-6	+1	-14	-19

Source : Fichier SIRENE - INSEE

A : Alimentaire
B : Equip. de la personne
C : Hygiène, santé, beauté
D : Equip. de la maison

E : Bricolage, jardinage, décoration
F : Culture, loisirs, sports
G : Automobile, cycle, accessoires
H : Divers

I : Commerces non sédentaires
J : Hôtels
K : Restaurants
L : Débits de boissons

6 – COMMERCE DE PLUS DE 300 m² DE SURFACE DE VENTE

ALIMENTAIRE			NON ALIMENTAIRE			TOTAL		
NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE	NOMBRE	m ²	DENSITE
1	1 396	93	3	2 466	165	4	3 862	258

Nombre de classes d'activités présentes : 4/28

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (Densité exprimée en m² pour 1000 habitants – base recensement de 1999)

7 – PROJETS* COMMERCIAUX AUTORISES PAR LA CDEC OU LA CNEC ET NON REALISES

ALIMENTAIRE		NON ALIMENTAIRE		TOTAL	
NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES	NOMBRE*	m ² AUTORISES
1	500	0	0	1	500

Source : DDCCRF et CCI de l'Ain – 15/04/2004 (dernière CDEC prise en compte : 15 avril 2004) (* : commerces de détail de plus de 300 m² de surface de vente)

8 – MARCHES HEDBOMADAIRES

COMMUNES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Champagne-en-Valromey				4			
Hauteville-Lompnès				8		4	
Virieu-le-Grand		2					

Source : CCI de l'Ain – 2003 (nombre moyen de forains, information recueillie auprès des Mairies et Polices Municipales)

9 – PRINCIPAUX POLES COMMERCIAUX (C.A. estimé en 1999 supérieur à 7,6 millions d'euros)

- Hauteville-Lompnès : 16,0 M€

Source : Enquête sur les comportements d'achat des ménages de 1999-CCI de l'Ain (C.A. estimé à partir des dépenses des ménages de l'Ain)

10 – ORIENTATIONS RETENUES SPECIFIQUES A CETTE ZONE (en complément des orientations départementales)

- Maintenir la desserte commerciale en milieu rural et en montagne.
- Veiller à la qualité architecturale des projets.
- Veiller à la bonne organisation des accès dans les zones commerciales.
- Renforcer les liaisons entre commerces de centre-ville et commerces de périphérie.

CONCLUSION

Ce schéma de développement commercial, qui représente le fruit d'un travail collectif important, a pour ambition de constituer un outil, véritablement opérationnel, d'aide à la décision destiné à permettre une analyse pertinente de l'impact des projets d'équipement commercial et ainsi à faciliter le développement harmonieux et équilibré du commerce dans le département de l'Ain.

Ainsi, les prescriptions retenues devront permettre de satisfaire au mieux les besoins des consommateurs actuels et futurs dans le cadre du respect de la législation et d'une saine concurrence.

Par ailleurs, dans le cadre des réflexions que les élus sont amenés à conduire en matière d'aménagement du territoire, cette étude prospective du commerce dans l'Ain constituera un document de référence.

Enfin, les membres de l'observatoire départemental d'équipement commercial de l'Ain souhaitent que, dans le respect de ce schéma, les projets commerciaux soient élaborés en concertation avec les élus et les chambres consulaires le plus en amont possible.

